

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC  
SOUS ROBERT BOURASSA DE 1985 À 1994 :  
CONTINUITÉ OU RUPTURE AVEC LE GOUVERNEMENT  
DE RENÉ LÉVESQUE DE 1981 À 1985 ?

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR  
DANIEL ROBICHAUD

MARS 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le fruit de recherches sur l'histoire des relations internationales du Québec. Plusieurs personnes m'ont appuyé dans la réalisation de ce travail. Je veux profiter de l'occasion pour les remercier profondément du soutien qu'ils m'ont donné.

Premièrement, je voudrais remercier mon directeur de maîtrise, Robert Comeau. Merci aux différents professionnels qui m'ont apporté une aide ponctuelle; entre autres, Me Gil Rémillard, ministre des Relations internationales de 1985 à 1988, M. Pierre Rainville des Archives nationales de Québec et M. Frédéric Bastien, historien.

D'un point de vue personnel, je remercie Ginette et Jean-Louis Pelletier. Je veux aussi remercier Me Joëlle Rioux pour toutes ces années de soutien. De plus, merci à ma famille, mon père Roger, ma mère Nicole, Julie Robichaud et Marcel Moreau qui m'ont appuyé de bien des façons; surtout, Brian et Vincent, mes deux petits coeurs. En tout dernier lieu, merci à Alexandrine Coutu pour tout ce qu'elle a fait pour moi.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES .....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>vii</b>
<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>viii</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>PARTIE I: LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC.....</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre I: historiographie des relations internationales (1960-1995) .....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre II: les politiques en relations internationales durant les deux derniers mandats de Robert Bourassa de 1985 à 1994 .....</b>	<b>22</b>
2.1 Le ministère des Relations internationales.....	22
Orientations des ministres Rémillard, Gobeil et Ciaccia .....	23
Lois sur le MRI de 1984 et du MAI de 1988 .....	25
Les énoncés politique en relations internationales de 1985 et de 1991 .	26
Le <i>Rapport du vérificateur général</i> de 1992.....	29
2.2 Organisation interne du ministère des Relations internationales .....	31
Les budgets de 1985 à 1994 .....	31
Les effectifs du ministère de 1985 à 1994 .....	33
2.3 La représentation du Québec à l'étranger .....	34
Les bureaux et les délégations du Québec .....	34
2.4 Les ententes internationales par ensemble .....	37
2.5 L'économie internationale par ensemble .....	38
Les exportations.....	39
Les importations .....	40
La balance commerciale du Québec .....	40

## **PARTIE II: l'Europe**

### **Chapitre III: l'Europe et ses relations avec le Québec..... 43**

3.1 Le démembrement du bloc de l'Est et le marché unique de 1993..... 44

3.2 Le commerce ..... 46

### **Chapitre IV: l'Europe de l'Ouest ..... 48**

4.1 Le Royaume-Uni ..... 49

4.2 Les Pays-Bas ..... 50

4.3 L'Allemagne..... 51

4.4 L'Italie..... 53

4.5 La Suisse..... 55

4.6 Les pays scandinaves (Norvège, Suède, Finlande, Danemark)..... 56

### **Chapitre V: l'Europe de l'Est ..... 58**

5.1 La Russie..... 59

5.2 La République tchèque..... 61

5.3 La Hongrie..... 62

5.4 La Roumanie ..... 64

5.5 La Pologne..... 65

### **5.6 Conclusion de la deuxième partie: comparaison avec le gouvernement péquiste (1981-1984) ..... 66**

## **PARTIE III: Les États-Unis**

### **Chapitre VI: les États-Unis et ses relations avec le Québec..... 70**

6.1 Le commerce ..... 73

    Les accords de libre-échange (ALÉ et ALÉNA) ..... 75

6.2 Les conférences des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada. (CGNAPMES) ..... 78

### **Chapitre VII: les partenaires du Québec aux États-Unis ..... 80**

7.1 La Nouvelle-Angleterre ..... 81

    Le Vermont..... 82

    Maine et New Hampshire..... 83

7.2 L'Atlantique .....	84
New York.....	84
7.3 Le Centre Nord-Est .....	88
<b>7.4 Conclusion de la troisième partie: comparaison avec le gouvernement péquiste (1981-1984) .....</b>	<b>89</b>
<b>PARTIE IV: LA FRANCOPHONIE</b>	
<b>Chapitre VIII: la Francophonie et ses relations avec le Québec .....</b>	<b>94</b>
8.1 La mise en place de la Francophonie .....	95
8.2 Les relations avec Ottawa .....	96
8.3 Les partenaires du Québec dans la francophonie.....	98
8.4 Les sommets francophones .....	100
Le premier Sommet à Paris.....	100
Le sommet de Québec.....	101
Les sommets de 1988 à 1994 .....	103
<b>Chapitre IX: les relations privilégiées avec la France: rupture ou continuité?.....</b>	<b>106</b>
9.1 Rupture: abandon des visites alternées entre les chefs d'État franco-québécois	
9.2 Continuité: les relations commerciales .....	109
9.3 Continuité: la culture et les communications .....	110
<b>Chapitre X: La Belgique et l'Afrique francophone .....</b>	<b>111</b>
10.1 La Belgique .....	111
10.2 L'Afrique francophone.....	112
<b>10.3 Conclusion de la quatrième partie: comparaison avec le gouvernement péquiste (1981-1984) .....</b>	<b>114</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>118</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>125</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>159</b>

## LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Budget et effectifs du ministère des Relations internationales et des Affaires internationales de 1985 à 1994 .....	125
Représentation du Québec à l'étranger: état de la situation de 1985 à 1994.....	126
Évolution du commerce du Québec avec l'Europe de 1980 à 1994.....	127
Évolution du commerce du Québec avec les États-Unis de 1980 à 1994.....	132
Évolution du commerce du Québec avec la Francophonie de 1980 à 1994.....	133
Valeur des exportations et des importations du Québec avec ses principaux partenaires (1985-1994).....	136
Entente pour la participation du Québec au Sommet Francophone de 1987.....	137
Faits saillants de la période 1985-1994.....	144
Liste des ententes internationales du Québec à l'étranger.....	150
Sommet de Paris, allocution de Robert Bourassa.....	156

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

**ACCT** : Agence de coopération culturelle et technique

**ALÉ**: Accord de libre-échange

**ALÉNA**: Accord de libre-échange nord-américain

**CEE**: Communauté économique européenne

**GATT**: General Agreement on Tariffs and Trade

**MAI**: Ministère des Affaires internationales

**MAICC**: Ministère des Affaires internationales et des communautés culturelles

**MCEDT**: Ministère du Commerce, de l'économie et du développement technologique

**MICT**: Ministère de l'Industrie, du commerce et de la technologie

**MRI**: Ministère des Relations internationales

**OFQJ**: Office franco-québécois pour la jeunesse

**PIB**: Produit intérieur brut

**PLQ**: Parti libéral du Québec

**PQ**: Parti québécois

## RÉSUMÉ

Cette recherche analyse l'évolution des relations internationales du Québec sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa de 1985 à 1994. Nous y traitons des relations que le Québec entretient avec l'Europe, les États-Unis et la francophonie. Le but de cette recherche est de distinguer les similarités et les différences entre les actions de ce gouvernement par rapport à celui de René Lévesque après la défaite référendaire de 1980. Nous cherchons à savoir s'il y a rupture ou continuité des relations politiques et commerciales dans les années quatre-vingt et du début des années quatre-vingt-dix. Dans un premier temps, nous faisons l'historiographie au sujet des relations internationales du Québec de 1965 à 1994.

Dans la première partie, nous analysons les actions gouvernementales de 1985 à 1994 en distinguant les priorités du gouvernement. La deuxième partie porte sur les rapports du Québec avec l'Europe, en excluant les pays qui font partie de la francophonie. Nous y traitons des angles politiques et économiques.

La troisième partie concerne nos rapports avec notre voisin immédiat, les États-Unis. Dans cette partie, nous analysons plus particulièrement les États de la Nouvelle-Angleterre, de l'Atlantique et du Centre-Nord-Est. En autres, nous étudions les dimensions politiques dans les milieux de l'énergie et de l'environnement.

La quatrième et dernière partie traite de la francophonie. Ces relations mènent à l'établissement des premiers sommets francophones. Dans cette partie, nous regardons plus particulièrement les relations multilatérales, le commerce et la culture. Les relations privilégiées avec la France prendront une part importante dans cette section. Cette analyse aborde aussi les relations du Québec avec les autres pays francophones.

Mots clés : 20<sup>e</sup> siècle, politique, économie, francophonie, Europe

## INTRODUCTION

C'est à partir de la Révolution tranquille que l'État québécois commence à s'intéresser sérieusement aux relations internationales. En 1965, Paul Gérin-Lajoie formule un énoncé politique en ce sens: la « Doctrine Gérin-Lajoie ». C'est le début de la volonté du gouvernement québécois de se doter d'une politique internationale. Les recherches universitaires québécoises ont rarement abordé l'histoire politique du Québec de cette période et celles des relations internationales sont encore limitées. Quelques études ont été réalisées au cours de la décennie quatre-vingt-dix; elles concernent la période de 1960 à 1985. Pour notre part, nous allons étudier une période qui a été à peine effleurée, c'est-à-dire les deux derniers mandats de Robert Bourassa, soit de 1985 à 1994.

Afin de se mettre en contexte, traitons de la période précédente où René Lévesque et le gouvernement péquiste sont en place à l'Assemblée nationale. Dans le but de préparer la souveraineté, lors du premier mandat du Parti québécois (1976-1981) le gouvernement a privilégié les relations vers l'Europe d'abord, puis vers les États-Unis. Ce dernier axe a reçu le nom d'*Opération Amérique*.<sup>1</sup> En 1980, les Québécois ont refusé le projet de souveraineté-association. Après cette défaite, le gouvernement Lévesque a continué de promouvoir des relations internationales, notamment avec la francophonie.

À la suite de la réélection du PQ en 1981, le gouvernement du Québec a maintenu les relations internationales avec ces mêmes pays. Sa volonté d'actions sur ce plan est exprimée dans un document d'orientation publié en 1985 s'intitulant *Le*

---

<sup>1</sup> Nous devons souligner que le contexte international contribue à l'orientation gouvernementale nettement économique de cette époque. Par exemple nous devons noter le virage néolibéral aux États-Unis et en Grande Bretagne ainsi que la crise économique du début des années quatre-vingt. Des recherches ont été faites à ce sujet; il serait donc inutile d'aller plus loin car nous ne pouvons développer davantage dans le cadre de ce mémoire.

*Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance: énoncé de politique de relations internationales.*<sup>2</sup> Lors de l'élection de 1985, le Parti libéral du Québec et son chef, Robert Bourassa, sont élus. C'est Gil Rémillard qui hérite du poste de ministre des Relations internationales. Quelles sont les orientations que désire donner le PLQ à ce ministère pour les deux mandats de 1985 à 1988 et de 1988 à 1994?

Pourquoi étudier une telle période? Premièrement, c'est qu'elle n'a pas vraiment été traitée de façon approfondie dans les recherches sur les relations internationales. La plupart des études que nous trouvons dans notre historiographie se terminent avec la fin du mandat péquiste en 1985. De plus, sur les politiques gouvernementales sous les Libéraux, les études entreprises concernent, pour la très grande majorité, les enjeux constitutionnels de la fédération canadienne, tels les débats qui ont abouti aux accords du Lac Meech et de Charlestown. Du côté du Québec, c'est la crise amérindienne de 1990 qui a attiré l'attention des chercheurs. Cela montre donc la pertinence de la recherche que nous avons entreprise.

L'objectif consiste à évaluer le rôle du gouvernement Bourassa dans les relations internationales et à déterminer l'importance de l'accentuation du virage américain entrepris par le gouvernement Lévesque sous Jacques-Yvan Morin, Claude Morin et Bernard Landry durant la période précédente (1981-1985). Cette recherche nous conduit à nous poser une question importante qui est la question centrale de ce mémoire: y a-t-il eu rupture ou continuité entre les politiques des relations internationales du gouvernement libéral de Robert Bourassa sous Gil Rémillard, Paul Gobeil et John Ciaccia de 1985 à 1994 par rapport aux politiques précédentes du gouvernement péquiste de René Lévesque de 1981 à 1985 au plan international?

---

<sup>2</sup> Ministère des Relations internationales, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance: énoncé de politique de relations internationales*, Québec, Publications du Québec, 1985, 105p.

Quels ont été les choix du gouvernement de Robert Bourassa au sujet des relations internationales? Quels ont été les changements concernant les affaires internationales au sein du gouvernement québécois, depuis que le ministère des Relations internationales (MRI) a été réformé en 1984? Quel a été l'impact de sa fusion avec le ministère du Commerce extérieur en 1988 pour créer le ministère des Affaires internationales (MAI)?

Dans ce mémoire, nous nous interrogerons sur les propos de l'ancien ministre Gil Rémillard<sup>3</sup>, qui estime que la continuité réside dans la mise en place de Sommets de la francophonie ainsi que dans la préparation et la ratification des Accords de Libre-échange (ALÉ) avec les États-Unis. Est-il vrai de soutenir que lors de cette période, ce sont les aspects économiques qui ont eu priorité dans les activités québécoises à l'étranger? Dans le contexte économique favorable de la fin des années quatre-vingt, le gouvernement du Québec semble cibler l'ensemble géographique européen. Pourquoi le gouvernement Bourassa tente-t-il d'intensifier ses relations avec ses partenaires de l'Europe de l'Ouest et de l'Est? Quels changements le document d'orientation du MRI publié en 1991, *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon, éléments d'une politique d'affaires internationales*<sup>4</sup> propose-t-il? Ces diverses questions seront traitées dans le mémoire.

L'hypothèse est que les priorités péquistes axées sur le développement des relations avec les États-Unis et les relations dans le cadre de la francophonie ont été maintenues et même accentuées par le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Pour vérifier cette hypothèse, nous ferons une démonstration en quatre points, correspondant à autant de parties. Dans un premier temps, nous traiterons de l'historiographie concernant la période 1965-1994. Le chapitre qui suit aidera à

---

<sup>3</sup> Entretien avec Me Gil Rémillard, Montréal, le 18 novembre 2005.

<sup>4</sup> Ministère des Affaires Internationales, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, Québec, Publications du Québec, 1991, 228p.

exposer les bases de la volonté internationale du gouvernement de Robert Bourassa en tant que premier ministre de 1985 à 1988 et de 1988 à 1994. La deuxième partie portera sur nos rapports avec le continent européen, surtout sous l'angle économique, en excluant les pays qui font partie de la francophonie; nous verrons aussi la diminution des rapports politiques. Plus succinctement, nous analyserons les aspects importants reliés à la culture, au commerce et aux communications. Cette partie se conclut par une comparaison avec les politiques du PQ de la période précédente.

La troisième partie concernera nos rapports avec notre voisin immédiat, les États-Unis; nous analyserons plus particulièrement les États de la Nouvelle-Angleterre, de l'Atlantique et du Centre-Nord-Est. Lors de cette période, le gouvernement québécois entend prendre part aux négociations permettant de libéraliser les échanges avec la première puissance mondiale. Entre autres, nous étudierons les dimensions politiques dans les milieux de l'énergie et de l'environnement. Cette fois encore, cette partie se terminera par une comparaison avec la période 1981-1985.

La quatrième et dernière partie traitera de la francophonie. Dans cette partie, nous regarderons plus particulièrement les relations multilatérales, le commerce et la culture. Les relations privilégiées avec la France prendront une part importante dans cette section. Cette analyse abordera aussi les relations du Québec avec les autres pays francophones. Ces relations mènent à l'établissement des premiers Sommets francophones. Pour une dernière fois, nous terminerons par une comparaison avec les pratiques du gouvernement souverainiste. Dans notre conclusion générale, nous comparerons globalement le gouvernement péquiste de René Lévesque au gouvernement libéral de Robert Bourassa. Nous verrons alors si l'hypothèse à l'effet qu'il y a eu continuité et accentuation des relations économiques et diminution des politiques internationales du Québec, est maintenue.

## **SOURCES**

De prime abord, les sources les plus utiles pour cette recherche proviennent des Fonds du ministère des Relations internationales (MRI), qui se trouvent aux Archives nationales du Québec à Québec.<sup>5</sup> Dans les fonds du MRI, nous trouvons les communiqués officiels des ministres Rémillard, Gobeil et Ciaccia, ainsi que des textes ayant servi aux conférences de ces derniers en divers domaines. Il est à noter que nous n'avons pas pu avoir accès au Fonds Robert Bourassa qui ne seront pas disponible pour la consultation avant dix ans. C'est pour cela que nous appuyons notre démonstration sur les divers documents du MRI, du MAI et du MAICC, dont les rapports annuels de 1985 à 1994 pour trouver les ententes, les budgets, les mandats et les visites diplomatiques.<sup>6</sup> Le rapport du vérificateur du Québec de 1992<sup>7</sup> ainsi que les données économiques provenant du Bureau de la statistique du Québec sont d'autres sources utiles.<sup>8</sup> Pour étayer ces informations, nous avons cherché, sur une période de dix ans, soit de 1985 à 1994, des articles de fond du journal *Le Devoir*, le seul à avoir une couverture exhaustive concernant les relations internationales du Québec; on y retrouve des articles de Descôteaux, Dolbec et Venne. Finalement, il a fallu trouver des renseignements concernant le PLQ. Pour cela, la *Bibliographie rétrospective de 1867-1990*<sup>9</sup> de Michel Lévesque et de Robert Comeau est très utile, mais s'arrête en 1991. Nous avons complété la recherche en utilisant entre autres les bibliographies des études existantes.

---

<sup>5</sup> Fonds Ministère des Relations Internationales, 1951-2002, Archives Nationales du Québec (Québec), E42 2002-10-005\2, E42 2003-07-001\3, E42 2003-07-001\12 et E42 2003-09-004\23

<sup>6</sup> MRI, *Rapport annuel du ministère des Relations internationales (Québec)*, Québec, Publications du Québec, de 1985 à 1988; MAI, *Rapport annuel du ministère des Affaires internationales*, Québec, Publications du Québec, de 1988 à 1994; MAICC, *Rapport annuel*, Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, Québec, Publications du Québec, 1994.

<sup>7</sup> Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général à l'Assemblée Nationale*, Québec, Publications du Québec, 1992, p.75-97.

<sup>8</sup> Bureau de la statistique. *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, de 1978 à 1994.

<sup>9</sup> Robert Comeau, Michel Lévesque. *Le Parti Libéral du Québec, Bibliographie rétrospective 1867-1990*, no39, 1991, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, 198p.

**PARTIE I**  
**LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC**

## CHAPITRE I

### HISTORIOGRAPHIE DES RELATIONS INTERNATIONALES (1960-1995)

Pour la rédaction du mémoire sur les politiques en relations internationales du gouvernement libéral de Robert Bourassa (1985-1994) sous le ministère de Gil Rémillard (1985-1988), de Paul Gobeil (1988-1989) et de John Ciaccia (1989-1994), nous avons trouvé des ouvrages et des synthèses dans trois domaines qui sont autant de chapitres du mémoire: le Québec et l'Europe, le Québec et les États-Unis, ainsi que le Québec et la francophonie. Plusieurs analyses ont été faites sur le sujet des relations internationales du Québec depuis la Révolution tranquille jusqu'aux années quatre-vingt-dix. Voyons de quoi il s'agit.

De nombreuses études traitent du Premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec (PLQ), Robert Bourassa. On peut utiliser les nombreux ouvrages écrits par Jean-François Lisée qui étudient cet homme politique. Ces ouvrages décrivent les réalisations politiques générales et la personnalité du premier ministre. On y voit un personnage qui estime que l'économie joue un rôle essentiel pour le développement du Québec, mais surtout un nationaliste-fédéraliste qui louvoie.<sup>1</sup> Ces écrits, ainsi que le recueil intégrant les actes du colloque sur Robert Bourassa tenu à l'UQAM en 2002, laissent une vision de l'homme politique. Ce dernier, intitulé *Robert Bourassa: un bâtisseur tranquille*<sup>2</sup>, comporte des textes de collaborateurs du gouvernement Bourassa tels Claude Ryan, John Ciaccia, Lise Bacon et d'autres chercheurs reconnus dans les études québécoises. Ceux-ci présentent les réalisations

---

<sup>1</sup> Jean-François Lisée, *Le tricheur: Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Montréal, Boréal, 1994, 578p.

<sup>2</sup> Robert Comeau, Guy Lachapelle, dir., *Robert Bourassa: un bâtisseur tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 406p.

du gouvernement libéral et de Robert Bourassa tout au long de sa vie politique. Bourassa, quant à lui, a laissé une multitude d'écrits faisant état de sa vision politique; notons le document *Gouverner le Québec*, publié après le décès du premier ministre.<sup>3</sup> Cette source laisse voir la primauté de l'économie dans la vision du chef du Parti libéral. Opposé au libre-échange lors de la campagne électorale de 1985, Bourassa décide d'appuyer le projet de l'Accord de libre-échange (ALÉ) lorsqu'il se retrouve à la tête du gouvernement québécois. Pour lui, les Sommets de la Francophonie sont une occasion unique de permettre le rayonnement du Québec à l'étranger et une nouvelle occasion de s'affirmer sur le plan international. Bourassa cherche aussi une meilleure représentation québécoise à l'intérieur de la fédération canadienne.

Notons aussi les ouvrages de deux pionniers québécois dans le domaine des relations internationales, Claude Morin et André Patry. Claude Morin survole la période de la naissance d'une politique internationale pour le Québec jusqu'aux années quatre-vingt. Son ouvrage, *L'art de l'impossible: la diplomatie québécoise depuis 1960*<sup>4</sup>, est un excellent point de départ d'un témoin de l'évolution des politiques extérieures du Québec. Concernant la période 1985-1994, Claude Morin traite surtout des relations avec les pays francophones. Il soutient que les axes principaux de discussions et d'ententes se situent au niveau politique et économique, ainsi que de la coopération et du développement. Selon Morin, les Sommets francophones doivent demeurer parce que le Québec ne sera pas totalement autonome dans ses actions tant qu'il fera partie de la Fédération canadienne. En somme, l'auteur connaît amplement le domaine international car il a occupé diverses fonctions au gouvernement du Québec; son livre apporte une vision globale des relations internationales et ses analyses sont très pertinentes.

---

<sup>3</sup> Robert Bourassa, *Gouverner le Québec*, Saint-Laurent, Québec, Fides, 1995, 305p.

<sup>4</sup> Claude Morin, *L'art de l'impossible: la diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal Express, 1987, 470p.

Le deuxième auteur peut être appelé le père des relations internationales du Québec. André Patry a été actif dans ce domaine jusqu'aux années quatre-vingt; il a été conseiller de Paul Gérin-Lajoie. Son livre, *Le Québec dans le monde*,<sup>5</sup> couvre la période des années soixante jusqu'aux années quatre-vingt. Il y présente une synthèse des événements importants qui ont marqué la politique extérieure du Québec. Sa vision démontre que le Québec, au niveau des relations internationales, a suivi une évolution constante, et ce, depuis la Révolution tranquille. André Patry explique que le Québec se fixe des objectifs économiques, sociaux et culturels, qu'il veut accomplir et développer conformément à son statut particulier en Amérique du Nord. Incontournable, ce livre donne un excellent aperçu de la mise en place des activités internationales du Québec.

Après avoir analysé le parti qui gouverne le Québec lors de la période à l'étude (1985-1994), il importe de s'attarder aux recherches qui ont été effectuées au niveau des ensembles politiques du monde. Il existe plusieurs monographies sur les relations du Québec avec la France ou avec les États-Unis, mais il y en a beaucoup moins concernant les relations avec la francophonie. Il est à noter que nous ne disposons d'aucune synthèse traitant directement des relations avec l'Europe. De plus, il n'existe aucune étude couvrant totalement la période des deux derniers mandats de Robert Bourassa en tant que premier ministre du Québec (1985-1994). Le quatrième mandat, soit de 1988 à 1994, est également peu étudié par les chercheurs québécois.

Tout d'abord, analysons les ouvrages qui traitent de l'aspect général des relations internationales. De prime abord, il faut considérer une synthèse qui se veut primordiale pour l'étude de l'histoire des relations internationales du Québec, celle de

---

<sup>5</sup> André Patry, *Le Québec dans le monde*, Montréal, Typo, 2006, 167p.

Louis Balthazar, Louis Bélanger et Gordon Mace.<sup>6</sup> Cette recherche traite de la période 1960 à 1990. Leur étude porte sur les partis politiques qui ont gouverné le Québec depuis la Révolution tranquille. Les éléments importants de cet ouvrage résident dans l'aspect méthodologique et la quantification des données. Les auteurs montrent toutes les actions des divers gouvernements en relations internationales, que ce soit au niveau politique, économique, culturel ou social. Ils réussissent à exposer clairement la place qu'accordent les divers gouvernements québécois au niveau de ces relations. Balthazar, Bélanger et Mace analysent les politiques en comparant les réalisations des gouvernements péquistes et libéraux. Cette étude est donc très utile au niveau méthodologique et au niveau des données quantitatives qui peuvent servir pour l'analyse des mandats péquistes et libéraux, points que nous avons grandement utilisé dans notre mémoire.

Si l'on se tourne vers les articles et les périodiques, nous avons accès à d'autres analyses exhaustives de la période. Le recueil dirigé par Denis Monière s'intitulant *L'Année politique au Québec* et le périodique *Études internationales* permettent l'accès à une foule d'informations sur les relations internationales. Ces deux types de documents exposent des données économiques, politiques, culturelles et sociales qui font l'objet de rencontres, de missions, de conférences et d'ententes sur la scène internationale. *L'Année politique au Québec*<sup>7</sup> couvre la période de 1989 à 1995. À chaque année, cette synthèse étudie les moments importants concernant les activités du Québec à l'étranger et les politiques émises par le gouvernement au sujet des relations internationales. *L'Année politique* consiste en diverses analyses des politiques gouvernementales, mais ne fournit pas beaucoup de preuves quantitatives pour confirmer les thèses avancées. Les auteurs sont reconnus dans le milieu des sciences politiques: Panayotis Soldatos, Paul-André Comeau, Jean-Philippe Thérien,

---

<sup>6</sup> Louis Balthazar, Louis Bélanger, Gordon Mace, *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*, Montréal, Centre québécois de relations internationales, Septentrion, 1993, 412p.

<sup>7</sup> Denis Monière, dir., *L'année politique au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, de 1989 à 1995.

Louis Balthazar et Manon Tessier. *L'Année politique* est tout de même une source d'information et un document d'orientation indispensable pour connaître les politiques québécoises en relations internationales.

Hélène Galarneau et Manon Tessier sont les auteures de « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », publiées dans la revue *Études internationales*.<sup>8</sup> Ce périodique est primordial car il est une excellente source d'informations quantitatives relativement aux missions et aux énergies déployées pour donner au Québec un rayonnement international. À l'opposé de *l'Année politique*, les *Chroniques* ne proposent aucune analyse; elles se contentent plutôt d'énumérer les activités internationales dans des champs d'action spécifiques, tels l'Europe, les États-Unis, la France, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique. De plus, ces synthèses des relations internationales traitent amplement de la francophonie en général.

Pour terminer, notons l'article « Le Québec, maître de ses relations internationales », publié dans la revue *L'Action Nationale*.<sup>9</sup> Dans cet article de 1989, Yves Martin démontre que le Québec a franchi des étapes importantes dans le domaine des relations internationales depuis 1965. Ce document présente une analyse qui se distingue par le questionnement de l'auteur face à la conduite des relations québécoises avec la communauté mondiale. Pour Martin, la conduite des relations internationales au Québec est un processus qui implique le consensus et la continuité. Pour lui, ce processus a toujours été maintenu depuis 1965. Lorsqu'il traite des relations commerciales, Martin donne des informations quantitatives et qualitatives essentielles à notre recherche.

---

<sup>8</sup> Hélène Galarneau, « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études Internationales*, vol 16 à 21, (1984-1988), et Hélène Galarneau et Manon Tessier. « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol. 21 à 25 (1989-1994).

<sup>9</sup> Yves Martin, « Le Québec, maître de ses relations internationales », *L'Action Nationale*, vol LXXIX, no 10, décembre 1989, p.1212-1223.

Certaines des synthèses existantes pour l'analyse des périodes précédant les deux derniers mandats du gouvernement Bourassa sont des thèses en sciences politiques et en histoire. À ce titre, nous avons tout d'abord accès à un ouvrage de Shiro Noda traitant, dans *Entre l'indépendance et le fédéralisme, 1970-1980: la décennie marquante des relations internationales du Québec*<sup>10</sup>, de la continuité des relations internationales du Québec. Il apporte à la présente recherche les bases des objectifs suivis par les gouvernements subséquents. C'est entre autres sur cela que notre recherche s'appuie pour la comparaison avec les mandats de 1985 à 1988 et de 1989 à 1994.<sup>11</sup> Pour terminer sur les études générales des relations internationales du Québec, Jean Décary<sup>12</sup> illustre le travail d'un pionnier des relations internationales, Claude Morin, qui quitte la vie politique active en 1983.

En fin de rédaction, à l'automne 2006, deux livres sur les relations internationales sont publiés. Le premier fait suite à un colloque tenu en 2005 à l'UQAM; il s'agit de *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*.<sup>13</sup> Plusieurs chercheurs et politiciens importants dans le domaine international ont contribué à ce livre. Par exemple, des ministres des relations internationales de la période 1980-1994 tels Claude Morin, Gil Rémillard et John Ciaccia traitent de leur expérience et de leur point de vue. On y traite des États-

---

<sup>10</sup> Shiro Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme, 1970-1980: la décennie marquante des relations internationales du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, 333p.

<sup>11</sup> Il est à noter que nous n'avons pas pris en compte la totalité des indicateurs de la synthèse de M. Noda car ceux-ci ont été fait dans un cadre plus large d'un doctorat; par exemple: les organigrammes et l'organisation du ministère, choisis par ce dernier. Pour notre mémoire nous avons besoin d'un cadre plus simple en tenant compte de ce qui ressort des rapports de gestion (effectifs, budgets et crédits du ministère) et d'actes concrets comme les ententes internationales. Pour ce faire, nous avons pris comme exemple la méthodologie de Bélanger et al. (voir p.10.).

<sup>12</sup> Jean Décary, *Claude Morin et les relations internationales du Québec (1963-1980)*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire par Jean Décary, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2002. Aussi paru en livre sous *Dans l'oeil du sphinx: Claude Morin et les relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2005, 241p.

<sup>13</sup> Stéphane Paquin, dir., *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 324p.

Unis, de la Francophonie, de la France et de l'Europe; les sujets abordés sont surtout les relations économiques et culturelles.

Par exemple, Rémillard, lorsqu'il traite de la doctrine Gérin-Lajoie, croit que les divers gouvernements depuis la Révolution tranquille ont gardé cette volonté d'agir au plan international: « tous les gouvernements québécois ont appliqué cette doctrine et l'ont poussé dans certains cas vers de nouveaux développements. »<sup>14</sup> Donc, ce livre apporte une analyse très poussée quant à l'évolution des relations internationales du Québec. Ce livre, comme celui de Paquin, montre l'importance que les divers gouvernements du Québec, depuis la Révolution tranquille, accordent aux relations politiques, économiques et administratives.

Le livre publié sous la direction de Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec*,<sup>15</sup> exprime des questionnements similaires à celui que nous venons de traiter. Ce livre débute avec les éléments précurseurs en matière internationale à partir de la Révolution tranquille et étudie les diverses priorités gouvernementales en matière internationale jusqu'à nos jours. De nombreux experts, tels Louise Beaudoin joignent leur voix à Paquin pour illustrer la continuité et le perpétuel renouvellement des visées québécoises en matière de relations internationales. Louise Beaudoin traite de la volonté québécoise de protéger ses industries culturelles. Paquin ajoute que sous les Libéraux, l'attention internationale est fixée sur les relations commerciales: « les relations internationales [...] prennent, sur le fond, une coloration nettement économique. »<sup>16</sup>

Ce livre a été une source importante de renseignements qui ont permis de comparer les visées et les actions gouvernementales durant une période de quarante

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.264.

<sup>15</sup> Stéphane Paquin (sous la dir.), avec la collaboration de Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006, 358p.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.173.

ans. Il traite des relations avec la France et la francophonie, avec les États-Unis et avec l'Europe autant au niveau économique, politique et culturel. Donc même si la publication de ces ouvrages s'est faite en toute fin de rédaction du présent mémoire, ils ont permis de vérifier des renseignements pour prouver notre thèse sur la continuité de la conduite des relations internationales des années quatre-vingt, malgré le changement de régime au gouvernement du Québec.

Dans les ouvrages subséquemment cités, les auteurs traitent tous de la relation privilégiée qui existe entre l'État québécois et le gouvernement français, relation établie depuis les années soixante et qui fluctue selon les volontés des gouvernements. Pour bien comprendre la complexité et la diversité des rapports franco-québécois, examinons le livre de Frédéric Bastien, *Relations particulières: la France face au Québec après de Gaulle*.<sup>17</sup> Dans cet ouvrage, l'auteur soutient que les relations ont toujours été constantes, malgré des changements qui tirent leur origine dans l'alternance de gouvernements, tant du côté occidental qu'oriental de l'Atlantique. Bastien rappelle les différends entre le gouvernement canadien et québécois, phénomène qui persiste depuis les années soixante mais qui s'atténue peu à peu avec l'arrivée des conservateurs de Brian Mulroney en 1984. C'est alors une ère de coopération et d'entente qui remplace celle de la confrontation sous les Libéraux de Pierre-Elliott Trudeau. Son apport est à souligner, car l'ouvrage illustre la coopération et les liens forts qui unissent les deux États francophones.

Dans le même ordre d'idée, un ouvrage important sur les relations internationales est un mémoire de maîtrise de Philippe Poulin sur les relations France-Québec.<sup>18</sup> Cette étude concerne la période des années quatre-vingt à quatre-vingt-

---

<sup>17</sup> Frédéric Bastien, *Relations particulières: la France face au Québec après de Gaulle*, Montréal, Boréal, 1999, 423p.

<sup>18</sup> Philippe Poulin, *Les relations France-Québec au cours du second mandat du gouvernement Lévesque 1980-1985*, Montréal, Université de Montréal, 1997, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts en histoire

cinq du gouvernement péquiste. Son intérêt principal réside dans une analyse approfondie du début des années quatre-vingt, point de départ pour l'analyse des politiques convergentes et divergentes entre les gouvernements péquiste et libéral, sujet de notre mémoire. Il est à noter qu'en guise d'introduction, Poulin fait une brillante rétrospective des relations internationales de 1960 à 1980, d'ailleurs très utile dans la compréhension des valeurs que veulent projeter le gouvernement québécois à l'étranger. Cette synthèse nous est essentielle, car la thèse de l'auteur est que les relations avec la France sont en continuité; on décèle des informations nécessaires à la comparaison entre le PQ et le PLQ.

Une étude récente datant de 2001 nous présente les points forts des relations franco-québécoises. Dans le *Magazine du Québec*, Richard Aubé et ses collaborateurs traitent des quarante ans de relations francophones.<sup>19</sup> Il y est discuté, entre autres, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). L'originalité de cet ouvrage réside dans les articles émanant des anciens délégués généraux du Québec à Paris comme Louise Beaudoin, Claude Roquet, Jean-Louis Roy, André Dufour et des consuls généraux français à Québec tels Renaud Vignal, Camille Rohou, Dominique de Combles de Nayves pour la période 1980-1995. Ces acteurs des relations internationales parlent des points primordiaux qui ont marqué leur mandat. Ces articles découlent de personnes qui ont vécu cette relation privilégiée entre les deux principaux peuples francophones occidentaux. Ils amènent donc des points de vue directs sur ces événements.

Pour faire le lien entre les relations Québec-France et la francophonie, voyons une première étude qui est utile pour notre mémoire: *Le Québec dans le monde*<sup>20</sup> du

---

<sup>19</sup> Richard Aubé et al., *40 ans de relations directes et privilégiées entre le Québec et la France*, Paris, Service de la communication et des affaires publiques, Délégation générale du Québec, 2001, 114p.

<sup>20</sup> Yves Martin, *Le Québec dans le monde*, Sainte-Foy (Québec), Québec dans le monde, 1990, 170p.

sociologue Yves Martin. Cette synthèse traite de la naissance des préoccupations visant à créer un espace francophone international dans les années soixante et suit l'évolution de la francophonie. Pour l'auteur, le Québec est le seul État membre de la Fédération canadienne qui a la volonté de participer aux activités d'organisations internationales. D'ailleurs, cette détermination propre au Québec s'est heurtée à l'opinion défavorable du Canada anglais. Tout comme l'article de *L'Action Nationale*, Yves Martin fournit une analyse approfondie des objectifs que le gouvernement libéral souhaite atteindre lors des deux derniers mandats de Robert Bourassa. Du côté de la francophonie, Martin révèle que le Québec y voyait une occasion unique d'expression de la solidarité des états francophones dans les domaines de la coopération et de l'économie. Les champs privilégiés sont l'agriculture, l'énergie, les industries de la langue, le problème de la culture et de la communication, la science et la technologie. Son ouvrage se termine à la fin des années quatre-vingt avec les premiers Sommets francophones. L'ouvrage d'Yves Martin nous est essentiel, car il étudie les raisons qui motivent l'établissement de liens entre les pays qui ont en commun l'usage du français.

Dans *La francophonie: grand dessein, grande ambiguïté*,<sup>21</sup> Jean-Marc Léger explique la genèse de la volonté de mettre sur pied une organisation multilatérale francophone. Il indique en effet que le Québec a voulu très tôt participer à une telle organisation. L'auteur soutient que le regroupement des francophones est nécessaire et indispensable pour l'État québécois. Cette nécessité découle des avantages que lui ont procurés les relations directes et privilégiées avec la France. Le Québec voudrait donc que ces avantages s'étendent à l'ensemble des pays de langue française. Les défis de la francophonie, selon l'auteur, sont de revivifier la coopération et de garder fort la culture francophone. Pour ce faire, Léger fait la promotion d'une « charte de

---

<sup>21</sup> Jean-Marc Léger, *La francophonie: grand dessein, grande ambiguïté*, Montréal, Hurtubise, HMH, 1987, 242p.

la diversité ». Léger, en tant que fonctionnaire, a eu un accès privilégié aux politiques gouvernementales dans le domaine des relations internationales.

Concernant les relations multilatérales, les sources les plus appropriées pour notre analyse des relations internationales du Québec avec les pays membres de la Francophonie sont les comptes-rendus, les résumés et les rapports des actes et des rencontres des organisations francophones tels l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) et les Sommets francophones. Sur ce dernier point, nous avons eu accès aux actes des Sommets de Paris, le premier Sommet francophone, et les Sommets respectifs de Québec, Dakar, Chaillot et des Îles Maurice. Les comptes-rendus illustrent la volonté des pays ayant en commun l'usage du français de négocier les paramètres politiques et économiques du développement et de la coopération multilatérale.

L'ACCT a publié en 1988 *L'avenir des pays francophones dans le développement mondial* et en 1994 *L'année francophone internationale*. En ce qui a trait aux Sommets francophones, les deux rapports que nous considérons comme capitaux pour notre mémoire sont celui de la Conférence de Paris de 1986 et celui de Québec de 1988.<sup>22</sup> Ces deux ouvrages sont primordiaux pour notre étude puisque c'est lors de ces deux conférences que les pays membres ont doté l'organisme d'une structure et d'une mission vouée à mettre en place les assises de la coopération francophone. En somme, ces ouvrages sont marquants puisqu'ils montrent la coopération grandissante entre la France et le Québec dans la défense de la diversité culturelle de langue française. Cette coopération se reflète dans les relations

---

<sup>22</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, Comité d'organisation du Sommet de Québec, *Actes de la deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français*, Québec, 2, 3 et 4 septembre 1987, Sainte-Foy, La Liberté, 1988, 308p.

bilatérales entre les deux pays. Avec le Sommet de Dakar,<sup>23</sup> nous constatons que la volonté se traduit en actions concrètes. Ces dernières seront mises en évidence dans notre mémoire. Les autres informations essentielles sur ce sujet ont été précédemment traitées dans la dernière partie sur les sources utilisées pour la rédaction de ce mémoire.

Pour terminer sur le sujet des relations francophones, traitons de deux ouvrages écrits par des analystes des relations francophones. Premièrement, parlons de l'ouvrage *Les sommets francophones: nouvel instrument de relations internationales*, publié par le Congrès des relations internationales du Québec.<sup>24</sup> Cet ouvrage est original, car on y présente les points de vue de spécialistes des relations internationales issues de la France, de la Belgique, du Québec et du Canada, d'Haïti, de l'Afrique de l'Ouest et du Nord. On y traite largement de développement économique et culturel. La conclusion de l'ouvrage est laissée à Paul-André Comeau, professeur à l'ÉNAP. Selon ce dernier, si on fait bon usage de la plateforme politique de ces sommets et si on institutionnalise les bases de la Francophonie comme on l'a fait avec l'ACCT, celle-ci sera un interlocuteur important pour ses membres. Selon Comeau, cette instance est primordiale pour assurer une coopération et un dialogue efficace entre les pays de langue française. Cet ouvrage accroît notre compréhension des avantages des relations francophones internationales, et ce, avec plusieurs états membres de la francophonie.

---

<sup>23</sup> *Rapport du comité international du suivi aux chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français*, Dakar, mai 1989, Sainte-Foy, La Liberté, 1989, 129p.

<sup>24</sup> Congrès des relations internationales du Québec, Centre québécois de relations internationales, Institut Français des relations internationales, Institut canadien des affaires internationales, *Les sommets francophones: nouvel instrument de relations internationales*, Québec, Université Laval, Centre québécois de relations internationales, 1988, Collection: Choix, 232p.

Le deuxième ouvrage, *L'après-Québec: quelle stratégie pour la francophonie?*<sup>25</sup> est le résultat d'une journée d'études tenue à Nice en 1987. Ce recueil contient les allocutions de l'ambassadeur du Canada en France, Lucien Bouchard, et de Jacques Leprette, ambassadeur de la France au Canada. Ceux-ci sont, à cette période, au cœur des relations francophones et des relations franco-canadiennes. Pour Leprette, les deux premiers sommets francophones ont été de grands succès et il espère que les subséquents seront aussi importants. Pour Lucien Bouchard, la crédibilité des Sommets francophones est établie. La tension est disparue dans le triangle Québec-Paris-Ottawa, et le Canada comme le Québec ont profité des Sommets pour montrer une vision unifiée de la Fédération et ainsi assurer un plus grand rayonnement international des deux entités.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la plupart des recherches effectuées sur les relations internationales du Québec traite des relations avec la France et les États-Unis. Dans la présente historiographie, nous nous attarderons aux synthèses de Luc Bernier et d'Anne Legaré. Luc Bernier, dans *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*<sup>26</sup> traite des relations du gouvernement québécois avec les États-Unis et la France; ce texte apporte une quantité considérable de données chiffrées. Comparativement à Anne Legaré, Bernier ne fait pas de commentaires personnels et prend une certaine distance entre sa fonction de chercheur et son sujet, ce qui prouve un souci d'objectivité historique.

Anne Legaré, professeur de science politique à l'UQAM, a publié en 2003 *Le Québec, otage de ses alliés, les relations du Québec avec la France et les États-Unis*

---

<sup>25</sup> Maurice Torrelli, *L'après Québec: quelle stratégie pour la francophonie?*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, Collection: Travaux et recherches de l'Institut du droit de la paix et du développement de l'Université de Nice, 72p.

<sup>26</sup> Luc Bernier, *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 1996, 173p.

qui expose les relations internationales du Québec avec les États-Unis et la France.<sup>27</sup> Dans ses commentaires, elle interprète les regards de ces deux puissances sur la cause indépendantiste qui prévaut au cours de la décennie 1990-2000. L'auteure soutient que le rayonnement du Québec à l'étranger est important et qu'il est impératif de le poursuivre. Sa thèse est, comme le titre de l'ouvrage l'indique, que le Québec est otage de ses alliés américains et français. En ce sens, le Québec doit travailler sur deux fronts: il doit garder des liens solides avec la France et montrer son américanité aux États-Unis. Pour elle, les choix de société du Québec doivent s'inscrire dans la durée au niveau de l'ouverture sur l'Europe et des retombées de l'intégration économique continentale. En somme, la limite de cet ouvrage se situe au niveau de la période couverte et dans le style d'écriture, un peu trop partisan.

Pour les relations du Québec avec les États-Unis, un livre est incontournable bien qu'il ne couvre que la période qui précède celle de notre mémoire. Il s'agit de l'ouvrage de Jean-François Lisée, *Dans l'oeil de l'aigle: Washington face au Québec*. Le journaliste et analyste politique démontre que les relations québéco-américaines se limitent souvent au niveau économique, de peur de déplaire au gouvernement fédéral canadien. On remarque qu'après la défaite référendaire de 1980, les Étatsuniens voient le Québec comme un allié et, en même temps, un adversaire de par ses politiques plus sociales-démocrates. Pour démontrer d'une façon pertinente les relations du Québec avec son voisin, il faut se fier davantage aux sources du ministère des Relations internationales. Ce dernier offre aussi une vision politique des relations avec le géant américain. Il importe de prendre comme exemple l'ouvrage *La libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique; les enjeux dans une perspective québécoise*.<sup>28</sup> Donc, à travers ces études,

---

<sup>27</sup> Anne Legaré, *Le Québec, otage de ses alliés, les relations du Québec avec la France et les États-Unis*, Montréal, VLB, 2003, 328p.

<sup>28</sup> Ministère des Affaires internationales. *La libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique; les enjeux dans une perspective québécoise*, Québec, Publications du Québec, 1991, 70p.

on peut conclure que les éléments importants de la politique québécoise face à la puissance étasunienne résident dans la ratification de traités à vocation économique et les échanges commerciaux.

Donc, ces synthèses et ces études sont une source importante de données. Toutefois, ce n'est pas en réunissant ces informations que nous pouvons comprendre tout l'environnement politique et économique qui se dégage des politiques gouvernementales antérieures au gouvernement Bourassa. La majorité de ces ouvrages couvre une partie de la période étudiée dans le présent projet ou chevauche diverses périodes. Il est donc nécessaire d'étudier les perspectives internationales de cette période (1985-1994) comme phénomène distinct de la politique gouvernementale des Libéraux québécois. Il sera possible par la suite d'infirmier ou de confirmer notre hypothèse relativement au changement ou la continuité dans la poursuite des intérêts québécois à l'étranger du gouvernement péquiste du début des années quatre-vingt.

## CHAPITRE II

### LES POLITIQUES EN RELATIONS INTERNATIONALES DURANT LES DEUX DERNIERS MANDATS DE ROBERT BOURASSA DE 1985 À 1994

Pour ce qui est de cette période, nous considérons qu'il est essentiel d'étudier deux grands travaux effectués par le gouvernement de Robert Bourassa concernant la poursuite des relations internationales du Québec. Il s'agit de la loi de 1988 créant le ministère des Affaires internationales (MAI), de l'*Énoncé politique* en relations internationales de 1991. Nous allons démontrer que ces deux documents illustrent le fait que gouvernement Bourassa a choisi de faire de l'économie et du commerce la pierre angulaire des relations internationales du Québec. Finalement, nous traiterons du *Rapport du Vérificateur général du Québec* de 1992.

#### **2.1 Le ministère des Relations internationales**

Ces faits sont illustrés d'une façon plus approfondie grâce à l'étude de l'organisation interne du MRI et du MAI et de la représentation du Québec à l'étranger. Dans un dernier temps, nous aborderons la question des ententes et du commerce international par ensemble géographique; nous étudierons l'Europe, les États-Unis et la francophonie. Cela nous mènera à étudier ces trois ensembles importants pour l'État québécois au cours des deux derniers mandats de Robert Bourassa. Commençons tout d'abord par relever les priorités des trois ministres titulaires des relations internationales, c'est-à-dire Gil Rémillard, Paul Gobeil et John Ciaccia.

### **Orientations des ministres Rémillard, Gobeil et Ciaccia**

Avant d'analyser les orientations que désirent donner le gouvernement Bourassa à la poursuite des relations internationales, nous devons analyser la façon dont les titulaires du ministère des Relations et des Affaires internationales entrevoient leur mission. Premièrement, Gil Rémillard est en charge du ministère des Relations internationales (MRI) de décembre 1985 à juin 1988. Par la suite, Paul Gobeil hérite du nouveau ministère des Affaires internationales (MAI) jusqu'aux élections de l'automne 1989. Nous ne nous attarderons pas longuement sur ce titulaire, puisqu'il n'est pas laissé sa marque durant son bref passage aux relations internationales. Finalement, nous verrons les orientations que le ministre John Ciaccia, titulaire du plus haut poste au MAI pendant cinq ans, soit du 11 octobre 1989 au 11 janvier 1994, désire donner aux affaires internationales. Notons en passant que la vision des relations internationales de Claude Morin a plus d'affinités avec celle de Gil Rémillard et que la vision de Bernard Landry se rapproche plus de celle de John Ciaccia.

Pour Gil Rémillard, le ministère des Relations internationales permet au Québec de faire avancer des dossiers économiques et culturels et de créer des liens avec d'autres pays comme les États-Unis, l'Amérique latine ou l'Europe.<sup>29</sup> Les dossiers en tête de liste pour lui sont les relations avec les États francophones, la préparation du Sommet de Québec et les relations avec les États-Unis.<sup>30</sup> Donc, pour Rémillard les dossiers prioritaires sont les relations commerciales, la bataille pour la reconnaissance de la spécificité culturelle du Québec et la signature d'un accord permettant la libre circulation des biens entre le Québec, en tant que membre de la Fédération canadienne, et les États-Unis. En 1988 et 1989, le ministre en charge des

---

<sup>29</sup> Rencontre avec Gil Rémillard, Montréal, 21 novembre 2005.

<sup>30</sup> *Ibid.*

Relations internationales, M. Paul Gobeil, ne cache pas que le volet politique dans les relations internationales devient secondaire. Ce sont bien les affaires internationales, c'est-à-dire le commerce, qui sont les priorités.<sup>31</sup>

Pour ce qui est de John Ciaccia, en poste de 1989 à 1994, il désire que le MAI soit prêt à se donner les outils et les politiques qui pourront faire de son ministère un véritable levier de développement économique pour le Québec. Selon Ciaccia, le MAI a été créé pour faire en sorte qu'il n'y ait au gouvernement du Québec qu'un seul porte-parole international. Ce dernier priorise sept domaines d'intervention que son ministère a déjà définis auparavant, dont l'économie, la science et la technologie.<sup>32</sup>

L'économie vient en tête de liste, car c'est la priorité du gouvernement libéral de cette période. Dans ce mémoire, nous remarquerons que le gouvernement considère cet élément comme primordial pour assurer le développement et la croissance du Québec, car l'État a absolument besoin des marchés extérieurs et des investissements étrangers. Pour ce qui est de la cible étasunienne, M. Ciaccia a invité les entreprises à regarder au-delà de ce seul marché « tout naturel à leurs yeux mais parfois limitatif. »<sup>33</sup>

Selon Ciaccia, les relations internationales ne sont plus ce qu'elles étaient. La nouvelle diplomatie, explique ce dernier, « ce sont maintenant les relations que les pays établissent sur la base de leurs activités économiques et culturelles ». <sup>34</sup> Finalement, le ministre réaffirme sa volonté de maintenir le réseau des délégations du

---

<sup>31</sup> Bernard Descôteaux, « Avec Gobeil, les relations internationales du Québec vont prendre le virage économique », *Le Devoir*, 25 juin 1988, p.A12.

<sup>32</sup> Bernard Descôteaux, « Les affaires internationales sont avant tout économiques avec Ciaccia », *Le Devoir*, 28 décembre 1989, p.A13.

<sup>33</sup> « Les délégations québécoises écoperont, le ministère des Affaires internationales va sabrer son budget de 20 millions », *Le Devoir*, 23-24 octobre 1993, p.4.

<sup>34</sup> Josée Boileau, « Ciaccia nie ne faire que du commerce », *Le Devoir*, 31 octobre 1991, p.B1-B2.

Québec, qualifiant ce réseau de « fer de lance de l'action internationale du Québec ». <sup>35</sup> Donc, on peut faire un parallèle entre les ministres Rémillard, Gobeil et Ciaccia en soutenant que ces trois hommes s'intéressent essentiellement aux questions économiques. <sup>36</sup>

### **Lois sur le MRI de 1984 et du MAI de 1988**

Le gouvernement péquiste crée en 1984 le ministère des Relations internationales, déléstant ainsi tout ce qui a trait aux activités internationales du Québec du mandat du ministère des Affaires intergouvernementales. Le gouvernement organise, avec la loi C-15, les relations internationales du Québec. Cette loi suit celle de 1983 créant le ministère du Commerce extérieur. Le ministre responsable du MRI est le dépositaire des politiques en matière de relations internationales; par exemple, les activités des délégations du Québec à l'étranger sont de son ressort. C'est aussi le ministère qui doit approuver et signer, pour qu'elle soit valide, toute entente signée avec une organisation étrangère.

Le Premier ministre du Québec, Robert Bourassa, annonce le 8 mars 1987 la création d'un ministère des Affaires internationales, issu de l'intégration du MRI et du ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique (MCEDT). Le gouvernement crée le MAI pour favoriser la dimension commerciale et politique. Dans son rapport annuel de 1987, le ministère affirme qu'il a la volonté « de beaucoup mieux planifier, organiser et diriger l'action extérieure du Québec autant

---

<sup>35</sup> « John Ciaccia justifie le budget du ministère des Affaires internationales, « la relance ne va pas sans l'action internationale » », 23-24 avril 1994, p.B3.

<sup>36</sup> Dans des textes du recueil, *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Rémillard et Ciaccia nous donnent des renseignements qui confirment ce que nous avons affirmé ci-dessus.

dans sa dimension politique que dans celle des échanges d'ordre économique, social et culturel. »<sup>37</sup>

Nous voyons que le premier ministre Bourassa tient à ce que les relations internationales du Québec prennent le virage économique. Il explique que ce nouveau ministère « doit contribuer à consolider l'action économique du gouvernement ».<sup>38</sup> Le projet de loi 42 créant le MAI est adopté en Chambre le 10 novembre 1988. Cette loi « unifie l'action extérieure du Québec sous une seule autorité et confie au ministère le mandat de planifier, d'organiser et de diriger toute l'action du gouvernement à l'étranger. »<sup>39</sup>

### **Les énoncés politique en relations internationales de 1985 et de 1991**

À la suite de la création du MAI en 1988, le gouvernement de Robert Bourassa, prépare « un processus de programmation [comprenant] la définition d'orientations et de priorités sectorielles et géographiques ».<sup>40</sup> Cette analyse de l'action internationale du Québec amène le MAI, au cours de l'année 1991, à l'élaboration d'une politique d'affaires internationales.<sup>41</sup> C'est le ministre John Ciaccia, en poste depuis les élections de 1988, qui soumet le 19 septembre 1991 à l'approbation du gouvernement l'*Énoncé politique en relations internationales*. Ce document de 228 pages, cette politique démontre que le gouvernement du Québec veut faire des Affaires internationales un ministère dont le rôle est d'aider au développement économique du Québec.<sup>42</sup>

---

<sup>37</sup> Ministère des Relations internationales, *Rapport annuel - Ministère des relations internationales (Québec)*, Québec, Publications du Québec, 1987, p.9.

<sup>38</sup> Bernard Descôteaux, *loc.cit.*, 1988, p.A12.

<sup>39</sup> Ministère des Affaires internationales (MAI), *Rapport annuel - Ministère des affaires internationales*, Québec, Publications du Québec, 1988, p.11.

<sup>40</sup> Ministère des Affaires internationales (MAI), *Rapport annuel - Ministère des affaires internationales*, Québec, Publications du Québec, 1988, p.11.

<sup>41</sup> MAI, *op.cit.*, 1990, p.11.

<sup>42</sup> MAI, *op.cit.*, 1991, p.11.

Cet énoncé suit celui de 1985 qui vise des objectifs quinquennaux: il fallait donc en faire un au début des années quatre-vingt-dix. Ce processus, initié par les Péquistes en fin de mandat, a été continué par les Libéraux de Robert Bourassa. Parlons un peu de cet énoncé. Cela nous servira de base pour voir ce que le gouvernement Bourassa fera de ce legs péquiste.

Tout d'abord, selon l'*Énoncé politique* de 1985, ce sont principalement des raisons économiques et culturelles qui ont mené le gouvernement Lesage à ouvrir le Québec au monde.<sup>43</sup> De plus, les actions internationales du Québec connaissent de grandes difficultés au début des années quatre-vingt; il s'agit de la crise économique, du référendum de 1980, du rapatriement de la Constitution, ainsi que des négociations constitutionnelles.<sup>44</sup> Sous le PQ, l'économie est aussi primordiale. Le gouvernement est conscient que les exportations du Québec sont une part importante de croissance.<sup>45</sup> Pour les péquistes, les régions importantes dans le domaine international sont les États-Unis, l'Europe et la France pour des raisons historiques et culturelles. Cela est vu dans l'*Énoncé politique* de 1985: « sont retenues comme régions prioritaires pour l'action internationale du Québec et constituent ce qu'on pourrait appeler le premier cercle de la politique extérieure régionale du Québec. »<sup>46</sup>

Si l'on continue dans cette veine, l'*Énoncé politique* de 1985 parle de percées intéressantes avec la France et l'Italie, mais dans un rapport plus infime que le voisin états-unien, « les États-Unis occupent une place prépondérante dans les relations commerciales internationales du Québec »<sup>47</sup>. De plus, cet *Énoncé politique* traite déjà

---

<sup>43</sup> Ministère des Relations internationales, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance: énoncé de politique de relations internationales*, Québec, Publications du Québec, 1985, p.3.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.7.

<sup>45</sup> MRI, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance*, p.32.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.75.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p.44.

des pays de l'Europe de l'Est: on peut y lire que la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont un potentiel économique intéressant pour le Parti québécois.

Après l'économie et le commerce, les priorités relevées dans l'*Énoncé politique* de 1985 sont l'environnement, l'énergie et la francophonie. L'environnement est un élément qui prend de plus en plus d'importance dans les années quatre-vingt. Dans son *Énoncé politique*, le PQ parle du danger de la dégradation de l'environnement. Il a d'ailleurs adhéré à la Charte des Grands-Lacs. L'*Énoncé politique* traite aussi d'énergie. Il mise sur sa compétence dans ce domaine et sur sa grande capacité de production pour partager cette richesse québécoise avec le reste du monde. Le premier marché visé est les États-Unis.<sup>48</sup>

Comme on l'a vu plus tôt, le gouvernement de Robert Bourassa produit aussi un document d'orientation intitulé *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon; éléments d'une politique d'affaires internationales*, on retrouve les orientations que désire donner le gouvernement de Robert Bourassa aux affaires internationales. Le MAI se fixe sept domaines de priorités: l'économie, la science et la technologie, la culture, les communications et la langue, les ressources humaines, les affaires sociales et l'environnement, le rayonnement du Québec dans le monde, et finalement, les relations intergouvernementales et institutionnelles.<sup>49</sup> Nous pouvons le comparer avec l'*Énoncé politique* de 1985 qui vise 14 objectifs. Les principaux sont dans les sciences, les technologies, les relations culturelles, l'essor de l'aire francophone, l'augmentation des exportations, et l'environnement.<sup>50</sup>

Quant à celui de 1991, le MAI se fixe cinq principaux objectifs: la conduite des affaires internationales comme un instrument important de rayonnement et de

---

<sup>48</sup> MRI, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance* p.61.

<sup>49</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.16.

<sup>50</sup> MRI, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance*, p.26-28.

développement économique et socioculturel, l'établissement d'un ordre de priorité dans les activités internationales: le développement économique, la coopération scientifique et le développement des ressources humaines et le développement culturel. Le troisième objectif souligne que « les enjeux économiques occupent une place imminente dans les affaires internationales: sous leurs divers aspects, investissements et développement industriel, commerce de biens et de services, ils seront au premier plan des relations internationales. »<sup>51</sup>

La culture est le quatrième objectif. Le MAI entend favoriser le partenariat comme mode d'action privilégié. De plus, il cherche la participation de groupes gouvernementaux et d'organismes privés, par exemple dans la francophonie multilatérale et dans les rapports bilatéraux suivis avec les différents États. Pour le gouvernement de Bourassa, les domaines stratégiques ou de pointe pour le Québec sont la biotechnologie, les nouveaux matériaux, les technologies de l'information, la recherche spatiale et les sciences de l'environnement.<sup>52</sup> Ce gouvernement a donc l'intention de « favoriser le développement de la recherche scientifique en accroissant de façon sensible l'effort de coopération scientifique internationale ».<sup>53</sup>

### ***Le Rapport du vérificateur général de 1992***

*Le Rapport du vérificateur général* produit chaque année un rapport sur la gestion des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux du Québec. En 1992, dans le chapitre III de son rapport, le vérificateur analyse le ministère des Affaires internationales. Il s'agit d'une deuxième analyse suivant la création du MAI après l'*Énoncé politique* de 1991. L'objet de cette vérification porte « sur la planification et l'évaluation des activités du MAI ainsi que la façon dont il [gère] les

---

<sup>51</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.19.

<sup>52</sup> *Ibid*, p.70-71.

<sup>53</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.72.

affaires internationales dans le domaine de l'économie... »<sup>54</sup> Le rapport est assez dur à l'endroit de l'administration du ministère en soulignant le fait qu'il n'y a pas d'assurance que les activités gouvernementales sont bien coordonnées. Le vérificateur ajoute qu'il « n'existe pas de partage clair des rôles et des responsabilités entre le ministère et celui de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT), pour ce qui a trait au développement industriel et aux investissements. »<sup>55</sup>

Le vérificateur en vient à de multiples constatations. Il souligne que l'intégration des activités internationales laisse à désirer et que la cohésion des activités internationales et leur correspondance à la politique en matière d'affaires internationales ne sont pas assurées.<sup>56</sup> Pour ce qui est de l'économie, la vérification montre que le ministère utilise divers moyens pour appuyer les entreprises, telles l'aide financière, la formation et l'organisation de missions commerciales. « En règle générale, il est établi que c'est le ministère [des Affaires internationales] qui assume le leadership en matière de commerce international »,<sup>57</sup> pourtant, selon le rapport de 1992, « le MAI n'a pas défini précisément les divers types de clientèles, tant québécoises qu'étrangères, susceptibles d'être l'objet de ses interventions. »<sup>58</sup>

En terminant son examen du nouveau ministère, le vérificateur général fait des recommandations au gouvernement de Robert Bourassa et au ministre John Ciaccia. La première est que le ministère doit améliorer l'intégration des activités internationales. La coordination des affaires internationales devrait s'acquitter des responsabilités que lui a confiées le gouvernement en vue de faciliter la cohésion de ses activités.<sup>59</sup> Il poursuit en ajoutant que « nous avons incité le ministère à renforcer

---

<sup>54</sup> Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général à l'Assemblée Nationale, Chapitre 3: Ministère des Affaires internationales*, Québec, 1992, p.75.

<sup>55</sup> Vérificateur général du Québec, *op.cit.*, p.76.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p.80-81.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p.85.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p.85-86.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p.81.

sa capacité d'analyse stratégique, de façon à ce que celle-ci puisse contribuer à l'élaboration de politiques sectorielles et guider son action et celle du gouvernement à l'étranger. »<sup>60</sup> En somme, le vérificateur souhaite que le ministère dépose un rapport annuel qui traite de ses objectifs et qui comporte l'information démontrant leurs réalisations.

La question de compétence entre le MICT et du MAI revient encore sur la table, comme lors de la période péquiste de 1980 à 1985.<sup>61</sup> Le vérificateur veut que le gouvernement revoie les rôles et les responsabilités de ces deux ministères en matière de développement industriel et d'investissements pour qu'ils soient clarifiés, et cela de manière à se conformer aux orientations gouvernementales. »<sup>62</sup>

## 2.2 Organisation interne du ministère des Relations internationales

### Les budgets de 1985 à 1994

Avant de poursuivre cette section, nous devons souligner que le budget des relations internationales ne correspond qu'à 0,25% des dépenses du gouvernement québécois. Selon l'*Énoncé politique* de 1985, elles ont aussi, sous les péquistes, représenté entre deux et trois dixièmes pour cent.<sup>63</sup> Les relations internationales du Québec sont importantes pour le gouvernement, même si le budget de ce dernier n'est pas très imposant si on le compare à ceux de l'éducation et de la santé. En dix ans, son budget a tout de même plus que doublé, passant de 51 millions de dollars en 1985 à 110 millions en 1994.<sup>64</sup>

---

<sup>60</sup> Vérificateur général du Québec, *op.cit.*, p.82.

<sup>61</sup> Pour plus de détail sur la question des querelles entre le MRI et le MCE de 1981 à 1985, lire Stéphane Paquin (sous la dir.), avec la collaboration de Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006, p.174.

<sup>62</sup> Vérificateur général du Québec, *op.cit.*, p.86.

<sup>63</sup> MRI, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance*, p.6.

<sup>64</sup> Voir dans l'annexe I, une courbe suivant l'évolution du budget des relations internationales de 1985 à 1994.

Nous devons souligner que le budget du ministère a subi deux imposantes coupures. La première a lieu en 1986 alors que le gouvernement Bourassa veut réduire les dépenses gouvernementales. L'année suivante, on retrouve une augmentation qui correspond aux dépenses engendrées par la tenue du Sommet de la francophonie à Québec, d'une valeur de 6,8 millions de dollars. En 1993, on assiste à une réduction de près de 20 millions de dollars, coupure imposante quand l'on sait que le budget est de 120 millions de dollars.<sup>65</sup> L'année suivante, on retrouve encore une baisse des dépenses de l'ordre de 6 millions de dollars.

En somme, le rythme des dépenses en relations internationales qui avait connu une hausse de 8 millions de 1980 à 1985 sous l'administration péquiste en connaît une de 59 millions de 1985 à 1995 sous la gouverne de Robert Bourassa; augmentation qui va de pair avec une augmentation de ses responsabilités. C'est une preuve de la volonté du gouvernement libéral de prioriser les affaires internationales et, comme nous tentons de prouver dans ce mémoire, de favoriser nos échanges économiques dans le monde. Il faut tout de même faire très attention quand on traite des relations internationales en terme quantitatif; il arrive souvent que ces indicateurs dépeignent des réalités qui sont faussées. Dans notre cas, on pourrait voir du côté quantitatif une accélération; nous allons voir dans les parties subséquentes qu'en réalité, ce n'est pas nécessairement le cas. De plus, il faut savoir qu'en 1996, le budget des relations internationales a connu un net recul, bien que ce fait dépasse notre cadre historique.

---

<sup>65</sup> « Les délégations québécoises écoperont, le ministère des Affaires internationales va sabrer son budget de 20 millions », *Le Devoir*, 23-24 octobre 1993, p.4.

### Les effectifs du ministère de 1985 à 1994

Soulignons d'abord que le MAI « a réussi à mettre sur pied l'appareil administratif le plus développé des provinces canadiennes ». <sup>66</sup> La composition des effectifs dans ce ministère peut nous renseigner sur les priorités que donne le gouvernement Bourassa lors des deux mandats des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. <sup>67</sup> Durant cette période, le personnel oeuvrant aux relations internationales passe de 387 en 1985 à 847 en 1994. <sup>68</sup>

Des hausses importantes sont dégagées en 1988 par la réorganisation du ministère opérée par la *Loi 42*. Les effectifs passent alors de 380 à 899. <sup>69</sup> Deux baisses sont perçues en 1986 et 1992 alors que le gouvernement procède à des coupures budgétaires, comme il a été vu dans la section précédente. Il faut mettre en lumière le fait que, selon la direction du personnel du MRI, en 1987, les deux tiers du temps des 344 employés sont consacrés à des activités à caractère économique. <sup>70</sup> Comparativement à l'administration Lévesque de 1980 à 1985 où les effectifs du ministère subissent une baisse de 101 employés, l'administration Bourassa a pu compter sur une augmentation de 466 employés dédiés aux affaires internationales. Pour ce qui est des effectifs du ministère à l'étranger ils sont de 350 employés en 1985 et en 1994, malgré des hausses et des baisses entre ces deux dates charnières. Il est à noter que le maximum atteint lors de cette période est en 1991, lorsque l'on

---

<sup>66</sup> Luc Bernier, *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p.136.

<sup>67</sup> En Annexe I, on retrouve l'évolution des effectifs du MRI et du MAI de 1985 à 1994.

<sup>68</sup> Ministère des Relations Internationales, *Rapport annuel - Ministère des relations internationales (Québec)*, Québec, Publications du Québec, de 1985 à 1988 et Ministère des Affaires Internationales, *Rapport annuel - Ministère des affaires internationales*, Québec, Publications du Québec, de 1988 à 1994.

<sup>69</sup> Ministère des Affaires Internationales, *Rapport annuel - Ministère des affaires internationales*, p.21.

<sup>70</sup> Marie-Agnès Thellier. « Le sort des 26 délégations du Québec; Une « petite guerre » entre ministères », *Le Devoir*, 23 décembre 1987, p.A2.

retrouve 436 personnes oeuvrant à l'étranger et que le minimum se retrouve en 1987 lorsque les ressources humaines en décomptent 297.<sup>71</sup> Si on regarde plus précisément le nombre d'employés par bureau ou délégation, on voit que c'est la délégation de Paris qui a le plus grand nombre d'employés. En 1984, on en dénombre 89, le même nombre que toutes les représentations du Québec aux États-Unis. Ce nombre passe à 82 en 1994, tandis qu'ils sont 84 en poste aux États-Unis. Pour ce qui est des bureaux européens excluant celui de Paris, le nombre d'employés passe de 82 à 84.

Donc, malgré une volonté de restriction budgétaire du gouvernement libéral, il y a eu peu de changements dans les effectifs à l'étranger. La raison peut être fournie par le *Rapport Bergeron* de 1988. De plus, le coût des délégations du Québec à l'étranger ne correspond qu'au quart des dépenses totales du ministère.

### **2.3 La représentation du Québec à l'étranger**

#### **Les bureaux et les délégations du Québec**

Nous savons que l'État québécois a ouvert des délégations générales, des délégations, des bureaux du Québec et des services d'immigration sur quatre continents depuis la Révolution tranquille. Lorsque le Parti libéral du Québec de Robert Bourassa remplace le Parti québécois à la tête du gouvernement en 1985, le Québec est représenté dans dix-sept pays.<sup>72</sup> Pour le gouvernement Bourassa, « le réseau de maisons du Québec à l'étranger ajoute une dimension québécoise à la politique canadienne du commerce international ».<sup>73</sup> Il est à noter que le ministère a ouvert deux nouvelles délégations, une à Rome en 1986 et une autre à Damas, en Syrie en 1988. En 1991, d'autres changements sont apportés par l'ouverture d'une

---

<sup>71</sup> MRI, *Rapport annuel - Ministère des relations internationales*, Québec, de 1985 à 1988 et MAI, *Rapport annuel - Ministère des affaires internationales*, Québec, de 1988 à 1994.

<sup>72</sup> Pour voir quelles sont ces délégations et les changements qui y sont apportés subséquentment, on peut consulter l'Annexe II.

<sup>73</sup> Mario Gilbert, « Québec n'a pas l'intention de sabrer dans ses délégations commerciales », *Le Devoir*, 19-20 mars 1994, p.B3.

délégation à Vienne, en Autriche et à Séoul, en Corée du Sud. Voyons donc cela de plus près.

En 1986, Jean-Louis Roy, délégué général à Paris, trouve que la présence du Québec dans le monde ne reflète pas suffisamment la dualité et le caractère bilingue du pays.<sup>74</sup> Il récuse le choix arbitraire entre économie, science, culture et éducation. Il voit entre tous ces domaines une réelle complémentarité rappelant que c'est tout le Québec, y compris le Québec économique qui profite de cette présence sur la scène internationale. Pour ce qui est du réseau construit depuis plus de vingt ans, Roy en retient que les résultats sont impressionnants. Il soutient que le Québec devrait « songer à élargir le réseau et à ouvrir de nouvelles maisons du Québec, notamment en Afrique du Nord et en Asie.<sup>75</sup>

En 1986, le gouvernement songe à rattacher les 26 délégations du Québec à l'étranger au ministère du Commerce extérieur. Dans cette perspective, le gouvernement Bourassa réexamine les objectifs, le personnel, les budgets et les performances de chacune des 26 délégations.<sup>76</sup> Cela est accompli par la parution, en 1988, du *Rapport Bergeron*. Selon Luc Bernier:

le rapport qui visait à rationaliser la présence québécoise à l'étranger a démontré que ce réseau était nécessaire et proposé de renforcer le travail économique des délégations et de maintenir l'appui aux relations internationales surtout en Europe, à Boston et à New York.<sup>77</sup> Le rapport démontre que le réseau déjà établi est à conserver dans son état actuel et que le gouvernement doit songer à l'élargir. L'année 1988 est donc très importante pour le réseau des délégations du Québec à l'étranger.

---

<sup>74</sup> Pierre O'Neill, « En Afrique et en Asie, Jean-Louis Roy préconise l'ouverture d'autres délégations du Québec à l'étranger », *Le Devoir*, 22 janvier 1986, p.3.

<sup>75</sup> Pierre O'Neill, *loc.cit.*, p.3.

<sup>76</sup> Marie-Agnès Thellier, « Le sort des 26 délégations du Québec; Une « petite guerre » entre ministères », *Le Devoir*, 23 décembre 1987, p.A2.

<sup>77</sup> Luc Bernier, *op.cit.*, p.137.

Selon *Le Devoir*, une importante restructuration du réseau de représentation du Québec à l'étranger entraînerait la fermeture de postes en Europe, en Amérique Latine et aux États-Unis. Le ministère veut que la délégation de Düsseldorf, en RFA, s'axe sur ses fonctions commerciales, les autres fonctions de cette délégation étant transférées à celle de Bruxelles. En Italie, un bureau commercial est maintenu à Milan, mais toutes les autres fonctions sont regroupées à Rome. Aux États-Unis, la transformation de la délégation de LaFayette en bureau de coopération éducative est effectuée. Finalement, le Québec envisage de loger des représentants québécois dans des missions canadiennes à l'étranger, dans un but d'économie budgétaire.<sup>78</sup> Finalement, cette dernière volonté reste lettre morte.

En 1991-1992, on retrouve 26 représentations réparties à travers le monde dont le statut varie selon l'ampleur du mandat confié à chacune.<sup>79</sup> Le ministère mène diverses études sur les pays et leur situation géopolitique et économique. En outre, il négocie et administre des ententes internationales et des accords de coopération.<sup>80</sup> Le Québec s'apprête à réduire sa représentation officielle à l'étranger dans le cadre d'une série de compressions budgétaires que doit annoncer en novembre 1993 le premier ministre Robert Bourassa. John Ciaccia a confirmé « qu'il va y avoir une rationalisation pour répondre aux besoins des entreprises et de l'image du Québec à l'étranger », mais il a refusé d'en confirmer l'ampleur. Selon le ministre, ceci amène à revoir les mandats et les orientations non seulement des bureaux du Québec à l'étranger, mais les opérations du ministère au Québec et à l'étranger.<sup>81</sup> Encore une fois, malgré les paroles, rien ne se passe outre quelques coupures de postes à l'étranger.

---

<sup>78</sup> Gilles Lesage, « Des maisons transformées en cabane, déplore Johnson, Rémillard confirme la fermeture de représentations en Europe, en Amérique Latine et aux États-Unis », *Le Devoir*, 24 avril 1986, p.2.

<sup>79</sup> MAI, *Rapport annuel*, 1992, p.68.

<sup>80</sup> Vérificateur général du Québec, *op.cit.*, p.79.

<sup>81</sup> « Les délégations québécoises écoperont, le ministère des Affaires internationales va sabrer son budget de 20 millions », *Le Devoir*, 23-24 octobre 1993, p.4.

## 2.4 Les ententes internationales par ensemble

Avant d'aller plus loin sur ce sujet, premièrement, nous devons savoir ce qu'est une entente internationale. Différentes lois sur le ministère des Relations internationales nous en donnent la réponse. Selon l'article 19 de la *Loi sur le ministère des Affaires internationales* de 1988, une entente internationale est:

un accord intervenu entre d'une part, le gouvernement ou l'un de ses ministères ou organismes et d'autre part, un gouvernement étranger ou l'un de ses ministères, une organisation internationale ou un organisme de ce gouvernement ou de cette organisation.<sup>82</sup>

Donc, selon cette définition, nous retrouvons plus de quatre cents ententes internationales d'importance variable qui ont été conclues par le gouvernement du Québec de 1964 à 1995. Il faut néanmoins ne pas se laisser impressionner par le nombre d'ententes. On retrouve des reconductions d'ententes, des ententes administratives concernant l'application uniforme de règles au niveau des transports et des finances, etc.

Lorsque nous analysons ces ententes, nous découvrons que les régions les plus propices à ces ententes sont les États-Unis, l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient; celles-ci représentent 82% de toutes les ententes conclues.<sup>83</sup> Pour ce qui nous concerne, nous verrons trois ensembles: les États-Unis, l'Europe et la francophonie. Ces ententes seront vues en détail dans les parties subséquentes sur les régions géographiques.<sup>84</sup> Si l'on se fie à l'*Énoncé politique* de 1991, les ententes conclues avec les États-Unis par le Québec de 1964 à 1990 ont lieu dans les domaines de l'économie (l'énergie et les transports), de la culture, des ressources humaines, du social et de l'environnement.<sup>85</sup> Nous retrouvons 84 ententes de différente importance

---

<sup>82</sup>Gouvernement du Québec, *Loi sur le ministère des Affaires internationales*, Projet de loi 42, chapitre 81, 1988, p.685.

<sup>83</sup> Luc Bernier, *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p.46.

<sup>84</sup> Les données qui se retrouvent dans cette partie sont tirées de: Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des communautés culturelles (MAICC), *Répertoire des ententes internationales du Québec, 1964-1995*, Québec, Publications officielles, 1995.

<sup>85</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.145.

avec les États-Unis; celles-ci représentent 20% de l'ensemble des accords conclus par le Québec. Lors du dernier mandat péquiste de 1981 à 1985, quatre ententes sont conclues et pour le gouvernement Bourassa de 1985 à 1994 on en retrouve 65.

Si l'on exclut la francophonie, après l'analyse des ententes, nous voyons que les ententes avec l'Europe ont été conclues dans les domaines de l'économie, des sciences et de la technologie, de la culture et des communications, du social et de l'environnement.<sup>86</sup> Il y en a 70, ce qui représente 17% de l'ensemble. De 1981 à 1985, le gouvernement péquiste a ratifié 13 ententes avec l'Europe, et de 1985 à 1994, nous en retrouvons 49, soit un peu moins que celles avec les États-Unis. Il faut souligner qu'il nous est plus difficile de donner des chiffres exacts sur la francophonie, car la situation géographique et politique change énormément de 1964 à 1994. Nous pouvons néanmoins regarder les ententes conclues avec la France. Pour cette dernière, on retrouve des ententes dans les domaines de l'économie, des sciences et de la technologie, de la culture et des communications, des ressources humaines et du social<sup>87</sup>, pour un total de 64 ententes (16%). De 1981 à 1985, le Québec a signé 11 ententes avec la France, tandis que de 1985 à 1994, il en a signé 29<sup>88</sup>.

## 2.5 L'économie internationale par ensemble<sup>89</sup>

Comme nous l'avons démontré lors de cette première partie, le commerce et l'économie sont les priorités du gouvernement Bourassa de 1985 à 1994. Pour bien illustrer ce fait, nous pouvons suivre l'évolution du commerce international lors de cette période. Nous séparerons cette période en deux, en se servant de 1990 comme point de comparaison, dernière année de révision du commerce international par

---

<sup>86</sup> MAI, *op.cit.*, p.161.

<sup>87</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.153.

<sup>88</sup> Luc Bernier, *op.cit.*, p.46.

<sup>89</sup> Pour plus d'information, voir les tableaux et les graphiques des Annexes III à VII.

*l'Énoncé politique* de 1991. Nous analyserons le commerce pour trois ensembles, c'est-à-dire les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et de l'Est. Nous nous sommes servis de chiffres issus de *l'Énoncé politique* de 1991 pour la période de 1980 à 1990 et de ceux du Bureau de la statistique du Québec qui analyse ces données de 1990 à 1994.<sup>90</sup>

### **Les exportations**

Quand les Libéraux du Québec prennent le pouvoir en 1985, la valeur des exportations du Québec à l'étranger est de 17 milliards de dollars. En 1990, elle est de 24 milliards, soit une augmentation de 28,5%. La plus forte hausse se situe en 1993, lorsque les exportations du Québec s'élèvent à 33,9 milliards de dollars. Selon le *Rapport annuel* du MRI, en 1984 les États-Uniens reçoivent plus de 65% des exportations québécoises.<sup>91</sup> En 1985, les États-Unis importent pour 14 milliards de dollars de produits québécois, chiffre qui subit une augmentation de 138% pour atteindre 33,7 milliards en 1994. En 1994, plus des quatre cinquièmes, c'est-à-dire 82,4%, des exportations vont vers les États-Unis. L'Europe occidentale en importe pour 2 milliards de dollars en 1985, chiffre qui se situe à 4 milliards en 1990; les exportations vers l'Europe de l'Ouest doublent donc. Pour ce qui est de la part de l'Europe occidentale dans les exportations québécoises, elles passent de 14,7% en 1991, à 9,8% en 1994 et ce malgré une hausse annuelle moyenne de 1,8%. Quant à l'Europe de l'Est, l'achat de produits québécois passe de 109 à 89 millions de dollars, une diminution de 18,52%. La part du Québec dans le commerce international canadien passe de 17,8% en 1991 à 18,1% en 1994.

---

<sup>90</sup> Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec, Publication du Québec, de 1990 à 1995.

<sup>91</sup> MRI, *Rapport annuel*, 1985, p.42.

## Les importations

Avant les élections de 1985, la valeur des importations du Québec était de 19 milliards de dollars, elle passe à 35,35 milliards en 1994. Les achats de produits états-uniens passent de 10 à 16 milliards, soit une augmentation de 59,72%. La part des États-Unis dans ce commerce passe à 45,7% en 1994. Pour l'Europe de l'Ouest les ventes au Québec passent de 4,7 milliards à 8,2 milliards de dollars. La part de l'Europe occidentale est de 23,3% en 1994. Quant à l'Europe de l'Est elles augmentent de 117%, passant de 138 à 299 millions de dollars.

Pour conclure sur ces données, il faut souligner que la valeur totale des importations a subi une augmentation de 45%. Les visées québécoises ont porté fruit pour les importations, car leur valeur a plus que doublé. La part du Québec dans le commerce international canadien diminue cependant, passant de 20,5% en 1991 à 18,1% en 1994.

## La balance commerciale du Québec

Pour ce qui est de la période de 1985 à 1994, la balance commerciale est positive. La balance commerciale négative de 2 milliards en 1985 passe à une balance positive de 5,6 milliards de dollars en 1994. Pourtant, cette situation n'a pas été toujours aussi rose. Le déficit commercial du Québec s'est amplifié en 1986. En conséquence, le Québec a amplifié son déficit au niveau de la balance commerciale à un niveau record. Les statistiques sur le commerce international font état d'un surplus commercial de 2,2 milliards enregistré par le Québec pour l'ensemble de l'année 1993; les exportations québécoises ont augmenté de 19,8%; c'est donc 17% du PIB du Québec qui est ainsi assuré. Le gouvernement Bourassa vise une augmentation des exportations de 11 milliards de dollars sur cinq ans.<sup>92</sup> En somme, on comprend bien pourquoi les priorités du gouvernement du Québec, dans ces

---

<sup>92</sup> Jean Chartier, « Pour l'Europe, les importations dépassent de 150% les exportations, Le déficit de la balance commerciale atteint un niveau record », *Le Devoir*, 18 février 1987, p.7.

relations avec l'étranger demeurent axées sur le développement des échanges avec l'Amérique et l'Europe.<sup>93</sup> Cela est dû en parti au contexte économique favorable et à la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères.

Donc, en créant le MAI, c'est l'économie que le gouvernement libéral, de 1985 à 1994, veut prioriser. Nous voyons les preuves de cette volonté dans l'*Énoncé politique* de 1991 et dans la modification des mandats de certaines délégations du Québec. Les ententes internationales nous informent également du désir du gouvernement Bourassa de miser sur les relations commerciales. Voilà donc ce que les documents gouvernementaux nous montrent. Le virage économique a toutefois été amorcé par le gouvernement Lévesque du début des années quatre-vingt; cette affirmation a été confirmée par Stéphane Paquin dans un texte récent: « c'est également sous le Parti québécois, à partir de 1982, que les relations internationales avaient pris un virage économique. »<sup>94</sup> Il nous faut maintenant vérifier si les directives du ministère sont mises en application sur le terrain; c'est ce que nous ferons dans les trois prochaines parties.

---

<sup>93</sup> « John Ciaccia justifie le budget du ministère des Affaires internationales, « la relance ne va pas sans l'action internationale » », *Le Devoir*, 23-24 avril 1994, p.B3.

<sup>94</sup> Paquin, *op.cit.*, p.173.

**PARTIE II**

**L'EUROPE**

## CHAPITRE III

### L'EUROPE ET SES RELATIONS AVEC LE QUÉBEC

Au niveau des relations internationales, l'Europe a toujours été un partenaire important du Québec. Depuis la Révolution tranquille, les divers gouvernements se succédant à l'Assemblée nationale ont le regard tourné vers cette entité géographique importante par des liens historiques, économiques et culturels. Cet état d'esprit est repris par le MAI en 1992: en raison de liens historiques, de courants d'échanges et d'ententes de coopération signées au cours des dernières années, la conjoncture n'a jamais été si propice pour les entreprises québécoises intéressées à faire des affaires en Europe. »<sup>1</sup> Si l'on vérifie dans les rapports annuels du ministère, on voit que les pays européens sont les plus nombreux partenaires du Québec sur la scène internationale.<sup>2</sup> Les différents gouvernements québécois ont ouvert des délégations à Londres en 1962, à Milan en 1965, et à Düsseldorf en 1970. À cela il faut ajouter l'ouverture de délégations et de bureaux à Lisbonne en 1980, à Stockholm en 1985, à Rome en 1986 et finalement en Europe de l'Est, à Vienne, en 1990.

Demandons-nous pourquoi le gouvernement Bourassa de 1985 à 1994 se tourne de plus en plus vers son partenaire européen. De prime abord, il faut souligner que le produit intérieur brut (PIB) cumulé des pays européens surpasse celui des États-Unis.<sup>3</sup> Nous devons aussi retenir que l'Europe détient une compétence reconnue internationalement dans le domaine de la recherche et du développement; le

---

<sup>1</sup> Claude Fleury, Serge Nadon, pour le ministère des Affaires internationales. *Perspectives économiques entre le Québec et la Communauté économique européenne*, Québec, ministère des Affaires internationales, 1992, p.3.

<sup>2</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, 1991, p.211.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.154.

Québec souhaite donc y puiser.<sup>4</sup> Si l'on exclut la France, qui sera traitée dans la partie sur la francophonie, on retrouve 13 ententes d'importance variable pour la période de 1981 à 1985, 27 de 1986 à 1990, et finalement 22 de 1991 à 1995, soit un total de 62 ententes.<sup>5</sup> Finalement, selon John Ciaccia, « l'Europe occidentale demeure toujours la priorité du gouvernement québécois lorsqu'il s'agit de pénétrer le grand marché continental européen, mais les pays de l'Est représentent de plus en plus une cible de première importance. »<sup>6</sup>

Des événements entre 1985 et 1994 permettent au Québec d'intensifier ses relations avec l'Europe; comme il a été annoncé plus tôt, en 1986, il y a une restructuration importante des délégations et bureaux du Québec en Europe. Surtout, il faut retenir le démembrement du bloc de l'Est et le projet de marché unique de 1993.

### **3.1 Le démembrement du bloc de l'Est et le marché unique de 1993**

Durant les deux mandats du gouvernement libéral de Robert Bourassa de 1985 à 1994, deux événements sur le continent européen font amplifier les relations internationales du Québec avec l'Europe; le démembrement du bloc de l'Est par la chute de l'Union Soviétique à la fin des années quatre-vingt et le processus d'intégration européenne par le marché unique en 1993. Voyons en quoi ces événements sont importants. Premièrement, selon l'*Énoncé politique* de 1991, le gouvernement de Robert Bourassa soutient que « les bouleversements politiques qui ont transformé l'Europe de l'Est en 1989 et 1990 ont ouvert de nouvelles perspectives

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.158.

<sup>5</sup> Luc Bernier, *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p.46.

<sup>6</sup> Hélène Galarneau et Manon Tessier, « Chroniques des relations internationales du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXI, no 2, juin 1990, p.397.

pour la Communauté économique européenne (CEE) ». <sup>7</sup> Selon le ministre John Ciaccia en 1991, l'éclatement de l'URSS amène des perspectives intéressantes:

« then there is the whole phenomenon of Eastern Europe with all of the changes which began a year ago. This provides not only business opportunities – entire economies have to be transformed. There is a need for new equipment, technology, management training but Eastern Europe also gives us the opportunity to strengthen the efforts to promote democracy. » <sup>8</sup>

Deuxièmement, il y a la création du marché commun de 1993. Il faut savoir que la mise en place d'institutions communes en Europe a débuté à la fin de la Deuxième Guerre mondiale avec le Conseil de l'Europe. L'*Acte unique* de 1987 propose d'éliminer les frontières physiques pour permettre de supprimer les contrôles douaniers entre les différents pays adhérents à la déclaration, de supprimer les frontières techniques pour faciliter le commerce entre les pays et finalement de supprimer les frontières fiscales pour harmoniser le commerce européen. <sup>9</sup>

Pour démontrer l'importance de ce phénomène pour le gouvernement libéral, nous remarquons que l'on parle abondamment du marché commun dans le *Rapport Bergeron* et dans l'*Énoncé politique* de 1991. Selon le premier document: « avec la Communauté européenne et tous les pays d'Europe où nous sommes présents, les fonctions de « monitoring » et d'affaires publiques prennent une importance particulière en raison de la création du marché unique européen de 1993. » <sup>10</sup> Pour ce qui est de l'*Énoncé politique* de 1991, il stipule que « la création du grand marché intérieur est complétée dans l'*Acte unique*, par le renforcement de la Communauté dans les domaines monétaire, social, technologique et environnemental. » <sup>11</sup> Donc, le marché unique de 1993 permet à l'Europe de devenir plus concurrentiel au plan international. Cela a pour avantage d'ouvrir de nouvelles voies de coopération dans

<sup>7</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.162.

<sup>8</sup> John Ciaccia, discours présenté pour le 28th joint Annual Business Conference, Shokokai, Montréal, le 22 janvier 1991, BANQ E42 2003-07-001\78.

<sup>9</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.159.

<sup>10</sup> Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général à l'Assemblée Nationale*, Chapitre: Ministère des Affaires internationales, Québec, 1992, p.162.

<sup>11</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.156.

les champs d'activités commerciales; le commerce avec les différents pays européens et le Québec est facilité.

Si l'on examine les événements qui ont lieu sur la scène canadienne, on s'aperçoit que le gouvernement libéral n'a pas le sentiment, contrairement au gouvernement péquiste précédent, que la crise constitutionnelle affecte la confiance des investisseurs étrangers.<sup>12</sup> En 1992, lors du symposium de Davos, Bourassa a déclaré qu'il n'avait pas « senti d'inquiétude profonde »<sup>13</sup> chez les personnalités qu'il a rencontrées à ce moment. Finalement, il soutient que « le traité de libre-échange (ALÉ) a donné au Québec un formidable atout pour convaincre les Européens d'investir chez nous [...] on discute abondamment de l'Europe de 1992 qui constituera un seul vaste marché économique ».<sup>14</sup>

### 3.2 Le commerce

L'ampleur du déficit commercial est l'élément distinctif des relations économiques avec l'Europe lors de la période libérale de 1985 à 1994. Le gouvernement, par de multiples agissements, nous montre que régler ce problème est un élément important de la politique extérieure québécoise. Lorsque le gouvernement Bourassa revient au pouvoir en 1985, le déficit commercial est de 2,6 milliards de dollars; il passe tout de même à 4,4 milliards en Europe de l'Ouest et de 29 millions de dollars à 157 millions en 1990 en Europe de l'Est. C'est pour régler ce problème que, selon le premier ministre Bourassa, « il faut assurer une présence internationale du Québec lorsque l'occasion se présente »<sup>15</sup> et il faut multiplier les missions économiques. Selon John Ciaccia, il faut aider les entreprises québécoises à trouver

<sup>12</sup> Frédéric Tremblay, « La crise canadienne n'effraie pas les investisseurs, selon Bourassa », *Le Devoir*, 2 février 1992.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Donald Charrette, « Bourassa entreprend sa tournée européenne en vantant les mérites du traité de libre-échange », *Le Devoir*, 16 janvier 1989, p.2.

<sup>15</sup> Norman Delisle, « Bourassa fait le bilan de sa tournée européenne », *Le Devoir*, 6 février 1990, p.3.

des partenaires en Europe. Si l'on se penche sur les données quantitatives qui justifient ce partenariat avec l'Europe, ce continent « constitue à bien des égards un défi plus grand que les États-Unis, mais un défi que le Québec peut relever, croit le ministre qui fait le pari que si, en 1988, le Québec exporte déjà pour 3 milliards de dollars en Europe, il peut faire plus. »<sup>16</sup>

L'Europe est le second partenaire commercial du Québec après les États-Unis.<sup>17</sup> Selon le *Rapport annuel* du MAI, en 1990, 15% des exportations québécoises vont en Europe et les importations y ont une part de 29%.<sup>18</sup> En fin de mandat péquiste, les exportations québécoises à destination de l'Europe de l'Ouest ont régressé de 0,6% et les importations ont augmenté de 17,8%.<sup>19</sup> Si l'on étudie les rapports annuels et les rapports statistiques économiques, nous voyons qu'entre 1985 et 1990, les exportations québécoises vers l'Europe croissent à un rythme annuel moyen de 13% alors que vers l'Est, elles connaissent une progression moyenne de 8%.<sup>20</sup> Toujours lors de la même période, 27% des nouveaux investissements et acquisitions d'origine étrangère réalisés au Québec ont été faits par des entreprises européennes.<sup>21</sup> De plus, de 1985 à 1990, les investissements européens au Québec représentent 26,7% des investissements totaux. Le déficit est alors énorme avec l'Europe. En Allemagne la situation est presque inchangée pour les exportations, mais les importations augmentent; aux Pays-Bas, il y a régression des exportations. En Italie, les exportations n'ont pratiquement pas bougé.<sup>22</sup> En 1990, les exportations ont une valeur de 3,2 milliards avec le Royaume-Uni, les Pays-Bas, et l'Allemagne et les importations, 6,8 milliards avec le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie.

---

<sup>16</sup> Bernard Descôteaux, « Les affaires internationales sont avant tout économiques avec Ciaccia », *Le Devoir*, 28 décembre 1988, p.A12.

<sup>17</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.156.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Voir le tableau de l'Annexe IV

<sup>20</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.156.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.156.

<sup>22</sup> Jean Chartier. « Pour l'Europe, les importations dépassent de 150% les exportations, Le déficit de la balance commerciale atteint un niveau record », *Le Devoir*, 18 février 1987, p.7.

## CHAPITRE IV

### L'EUROPE DE L'OUEST

Au début de cette partie, nous avons mentionné que les principaux partenaires commerciaux du Québec en Europe sont situés dans sa partie occidentale. C'est ce que souligne Balthazar: l'Europe de l'Ouest est la région du monde avec laquelle le Québec et le Canada ont les plus grandes affinités et à l'exception des États-Unis, ont les plus importants intérêts économiques. Les affinités sont de nature culturelle et ethnique.<sup>1</sup> Les acteurs les plus importants, selon l'*Énoncé politique* de 1991, sont la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

Tout d'abord, selon le MAI, « en Europe occidentale, le gouvernement veillera à élargir ses rapports, notamment avec le Royaume-Uni, l'Allemagne, les divers partenaires institutionnels en Belgique et l'Italie. »<sup>2</sup> Les propos de M. Bourassa, lors de sa tournée européenne de 1990 restent dans cette veine: « les contacts du Québec sont désormais « excellents » avec les pays occidentaux qui sont de grands investisseurs comme l'Allemagne ou la Suisse. »<sup>3</sup> À la vue des rapports du MRI et du MAI, nous voyons que les rapports entre le Québec et les autres pays européens de l'Ouest se situent surtout dans les domaines de l'économie, des affaires sociales, de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Les Pays-Bas représentent un partenaire commercial, tout comme la Suisse qui « apparaît aussi comme une source majeure d'investissements et les pays scandinaves s'imposent par

---

<sup>1</sup> Louis Balthazar, Louis Bélanger, Gordon Mace, *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*, Montréal, Centre québécois de relations internationales, Septentrion, 1993, p.195.

<sup>2</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.158.

<sup>3</sup> Norman Delisle. « Bourassa fait le bilan de sa tournée européenne », *Le Devoir*, 6 février 1990, p.3.

certaines compétences ». <sup>4</sup> C'est donc dans ces pays que nous attirons l'attention; il s'agit des relations du Québec avec le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie et les pays nordiques.

#### 4.1 Le Royaume-Uni

Pourquoi le Royaume-Uni est-il un partenaire si important pour le Québec? Premièrement, ce pays est une puissance commerciale majeure qui se trouve au centre du Commonwealth. Londres est reconnu comme un des principaux centres financiers du monde; selon le MAI « le Royaume-Uni est, avec l'Italie, la cinquième puissance économique mondiale. » <sup>5</sup> De plus, des liens historiques unissent le Québec avec le Royaume-Uni. Ce pays est le plus ancien et le plus important partenaire commercial au sein de la CEE. Finalement, le Québec a des liens institutionnels, d'importants flux financiers et commerciaux et bénéficie d'échanges scientifiques et culturels. À travers les décennies, le gouvernement québécois met d'extraordinaires efforts pour la prospection d'investissements, la coopération scientifique ainsi que les échanges permettant d'accroître la diffusion de produits culturels avec le Royaume-Uni. <sup>6</sup>

Selon le document *Perspectives économiques entre le Québec et la CEE* du MAI, le Royaume-Uni est le second partenaire commercial du Québec dans le monde. <sup>7</sup> Pour la période de 1985 à 1994, les exportations du Québec vers ce pays sont de 7,5 milliards de dollars. Les importations quant à elles sont de 17,7 milliards pour les deux derniers mandats Bourassa. La balance commerciale reste donc grandement déficitaire. Pour ce qui est des relations politiques, il est à noter que 18 des 27 visites effectuées par les représentants du gouvernement québécois de 1983 à 1989 concernent les milieux de l'économie, du commerce et de la finance, autre

---

<sup>4</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.195.

<sup>5</sup> Fleury et Nadon, *op.cit.*, p.94.

<sup>6</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.158.

<sup>7</sup> Fleury et Nadon, *op.cit.*, p.97.

preuve que depuis les années quatre-vingt, autant les Péquistes que les Libéraux québécois ont misé sur l'économie dans les relations internationales.<sup>8</sup> Lors d'une visite du premier ministre en Grande-Bretagne en 1989, la majeure partie de ses entretiens a porté sur les questions du libre-échange, de l'environnement et du marché européen de 1993. Durant cette visite au Royaume-Uni, le premier ministre Bourassa a eu une série d'entretiens avec des hommes d'affaires qui ont des intérêts au Québec. Lors de cette visite, la Délégation du Québec à Londres recevait au Berkeley Hotel, au cours d'un dîner, une centaine de décideurs des milieux financiers et industriels.<sup>9</sup>

Pour terminer sur cette première cible européenne, utilisons cette citation tirée du *Rapport Bergeron*: « au Royaume-Uni, la promotion de nos intérêts économiques est dominante. Les services de la Délégation générale ont inspiré ou soutenu plusieurs investissements majeurs au Québec. Le développement des relations entre la Délégation générale et les universités prend de plus en plus d'importance. »<sup>10</sup>

#### 4.2 Les Pays-Bas

Tout d'abord, il faut rappeler que les Pays-Bas, à l'avant-garde dans le domaine de l'environnement et dans divers secteurs scientifiques et technologiques sont une porte d'entrée pour le commerce avec le continent européen. Cela en fait une cible de choix pour le Québec; le MAI fait remarquer en 1992 que « compte tenu de leur taille, les Pays-Bas sont une grande nation commerçante. Le commerce international représente plus de 50% de son PIB et y constitue le principal facteur de prospérité. »<sup>11</sup> Ces facteurs influencent grandement la volonté du Québec de faire de ce pays un partenaire important, importance qui prend de l'ampleur durant la période 1985-1994. Selon l'*Énoncé politique* de 1991, il faudra des efforts au niveau

<sup>8</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.172.

<sup>9</sup> Donald Charette, « La Dame de fer souhaite la conclusion du Lac Meech, analyse Bourassa », *Le Devoir*, 20 janvier 1989, p.2.

<sup>10</sup> Rapport Bergeron, *op.cit.*, p.162.

<sup>11</sup> Fleury et Nadon, *op.cit.*, p.80.

québécois pour accroître les relations commerciales dans ses domaines.<sup>12</sup> Pour démontrer la primauté des relations commerciales, nous voyons que l'on ne retrouve qu'une seule entente concernant l'environnement, signée en 1988 et qui suit la visite de représentants des Pays-Bas dans ce domaine en mars 1986. Le Québec n'a fait qu'une seule visite aux Pays-Bas lors de cette période. Il s'agit d'une mission commerciale en serriculture qui s'est déroulée du 2 au 9 février 1986; celle-ci a pour but de conclure des accords industriels.<sup>13</sup>

Malgré la volonté du gouvernement Bourassa, le commerce avec les Pays-Bas ne progresse guère de 1985 à 1994. Au niveau des exportations, leur valeur n'augmente que de 104 millions de 1985 à 1994, pour un total de 5,8 milliards de dollars, ce qui en fait le quatrième acheteur mondial de produits québécois. Pour ce qui est des importations, elles augmentent de 48 millions de 1985 à 1994 pour un total de 2,4 milliards de dollars. La balance commerciale des échanges est positive; c'est ce que souligne le MAI:

cet important surplus commercial, comparativement au déficit que le Québec entretient avec les autres partenaires de la CEE, confirme le rôle des Pays-Bas comme centre de distribution des marchandises vers les autres États européens (Allemagne [...] en particulier).<sup>14</sup>

### 4.3 L'Allemagne

En ouverture, il faut souligner que le Québec entretient avec l'Allemagne des rapports fondamentalement économiques. Au cours de la période de 1985-1991, ces rapports évoluent vers le développement industriel et technologique et la coopération scientifique. Pour démontrer cela, on peut regarder dans l'*Énoncé politique* de 1991. Le gouvernement et le MAI veulent mettre plus d'efforts afin d'intensifier les

---

<sup>12</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.159.

<sup>13</sup> Hélène Galarnau. « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol 17, no 2, juin 1986, p.438.

<sup>14</sup> Fleury et Nadon, *op.cit.*, p.83.

rappports avec ce pays « qui joue un rôle de premier plan en matière économique et scientifique » en Europe occidentale.<sup>15</sup> Après la réunification des deux républiques allemandes en 1990, le ministère affirme que: « en dépit de ces difficultés, la nouvelle Allemagne est appelée à jouer un rôle de premier plan en Europe. Sa situation géographique, ses rapports privilégiés avec les pays de l'Est, son poids économique, tout l'y convie. »<sup>16</sup> Pour illustrer cette prédominance des relations québéco-allemandes, il faut souligner l'augmentation significative du personnel québécois en Allemagne. Dès 1986, avec l'arrivée au pouvoir des Libéraux de Robert Bourassa, la délégation de Düsseldorf retrouve sa vocation originelle, c'est-à-dire l'économie. Le *Rapport Bergeron*, quant à lui, met en lumière la nécessité d'augmenter la représentation québécoise en Allemagne. Au niveau des relations politiques, elles sont très simples; il faut tout de même souligner une entente québéco-allemande. Elle se situe au niveau de la sécurité sociale. Cette entente, signée le 14 mai 1987 et renouvelée en 1991, concerne la coordination des législations des deux signataires en sécurité sociale.

Comme il a été dit plus tôt, les échanges commerciaux du Québec avec l'Allemagne sont très bons. Au niveau mondial, l'Allemagne est le cinquième client du Québec et le quatrième importateur de produits. Cela mène le premier ministre Robert Bourassa à dire que l'Allemagne devrait être « le troisième pilier du Québec en Europe, avec la France et l'Angleterre ».<sup>17</sup> Voyons cela de plus près. Lorsque le Parti libéral prend le pouvoir en 1985, les exportations avec l'Allemagne sont de 378 millions de dollars; elles ont doublé en dix ans pour représenter 608 millions en 1994. Pour ce qui est des importations, elles progressent peu; elles totalisent 10,8 milliards

---

<sup>15</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.159.

<sup>16</sup> Fleury et Nadon, *op.cit.*, p.27.

<sup>17</sup> Hélène Galarneau, «Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XX, no 2, juin 1989, p.411.

de dollars pour cette période. Malgré les efforts du gouvernement Bourassa, la balance commerciale avec l'Allemagne reste donc déficitaire.<sup>18</sup>

Pour faire le lien avec le prochain pays, il faut souligner que le *Rapport Bergeron* indique: « enfin, en Italie, en République Fédérale d'Allemagne, comme dans les pays nordiques, ce sont essentiellement des intérêts économiques qui soutiennent notre présence. »<sup>19</sup>

#### 4.4 L'Italie

En premier lieu, il faut savoir que le gouvernement québécois entretient des rapports avec l'Italie depuis les années soixante.<sup>20</sup> Cela est dû, entre autres, à la présence d'une importante communauté italienne au Québec, à des partenariats industriels et des échanges scientifiques et culturels plus soutenus. Durant la période péquiste post-référendaire, les liens du Québec s'intensifient avec ce pays. Pourtant, avant 1985, l'Italie n'est pas le pays avec lequel le Québec a le plus d'affinités. Si l'on se penche sur le nombre de visites entre les deux États, l'Italie est loin derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni; pourtant, son économie est comparable à cette dernière.<sup>21</sup> En 1985, le nouveau gouvernement libéral effectue une ponction dans l'effectif italien; cela est toutefois compensé durant l'exercice financier 1988-1989.<sup>22</sup> L'*Énoncé politique* de 1991 met en emphase l'établissement de relations institutionnelles pour la coopération industrielle.<sup>23</sup>

Pour ce qui est des relations commerciales, il faut tout d'abord souligner qu'à la fin du mandat péquiste, en 1985, la balance commerciale est nettement déficitaire

---

<sup>18</sup> Voir l'Annexe III au sujet des échanges économiques avec l'Europe occidentale.

<sup>19</sup> Rapport Bergeron, *op.cit.*, p.162.

<sup>20</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.184.

<sup>21</sup> Fleury et Nadon, *op.cit.*, p.74.

<sup>22</sup> Voir l'Annexe II sur les effectifs du ministère à l'étranger.

<sup>23</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.159.

et la situation ne fait qu'empirer. Les exportations augmentent de 263 millions de dollars de 1985 à 1994 tandis que les importations augmentent de 354 millions de dollars. Cela fait de l'Italie, le 6<sup>e</sup> exportateur de produits vers le Québec et le 7<sup>e</sup> acheteur mondial.

De nombreuses visites de politiciens nous montrent l'intensification des relations Québec-Italie. En premier lieu, il faut souligner la visite du président italien, le 13 juin 1986, concernant le droit constitutionnel. Il y a aussi, le 10 octobre 1986, une visite du ministre du Commerce extérieur de l'Italie, qui vient au Québec rencontrer le milieu économique pour rechercher des partenaires commerciaux et des investisseurs. Le 5 décembre 1988, lors d'une visite du ministre italien des Biens et des sites culturels, le gouvernement du Québec a proposé « de réaliser des projets de coopération culturelle dans les domaines de la muséologie et du patrimoine »<sup>24</sup>, par exemple l'échange d'experts et d'expositions de grands maîtres italiens pour le Musée du Québec.

Pour ce qui est du gouvernement du Québec, les visites sont tout aussi nombreuses. Notons la visite de Gil Rémillard en Italie du 28 au 31 mai 1986 pour s'assurer de la bonne réorganisation des bureaux du Québec à Milan et à Rome. Le 26 juin 1987, John Ciaccia, alors ministre de l'Énergie et des ressources, se rend en Italie pour signer une entente de coopération technique entre Hydro-Québec et le *Ente Nazionale*. Cette entente concerne les activités de recherche sur la technologie des traversées sous-fluviales.<sup>25</sup> En 1989, les deux ministres des Affaires internationales se réunissent à Montréal à l'occasion de la Semaine Québec-Italie. Son principal but est l'élargissement des rapports économiques et au niveau de la haute technologie; il s'agit aussi de l'occasion de préparer le terrain pour une collaboration accrue au

---

<sup>24</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales du Québec: 1984-1989*, Québec, Publications officielles, p.609.

<sup>25</sup> Hélène Galarnau, « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVIII, no 3, septembre 1987, p.643.

niveau de la culture, de la sécurité sociale et de la fiscalité.<sup>26</sup> C'est en ce sens que s'effectue la visite de John Ciaccia du 6 au 10 février 1990; ses buts sont d'identifier les lieux de coopération et de faire de nouveaux contacts avec les milieux culturels et économiques italiens.

La région de Lombardie est un important pôle économique pour l'Italie et pour l'accès aux pays d'Europe de l'Est. C'est pour ces raisons que le ministre signe une entente dans le but de créer des liens avec cette entité concernant la haute technologie et l'environnement. Cette entente permet l'échange de missions pour contrer la pollution de l'air et de l'eau créée par les déchets industriels et les sources d'énergie. Elle concerne aussi la collaboration entre les PME québéco-lombardes dans les domaines des télécommunications, de la transformation des matières plastiques et de l'énergie.<sup>27</sup> Une autre mission se déroule du 5 au 10 mai 1991 dans les secteurs de l'informatique, de l'énergie, des plastiques, des transports et de la métallurgie. Cette percée est poursuivie en 1991 avec la région d'Émilie Romagne. Le Québec veut profiter de la possibilité de collaborer au niveau économique, scientifique et culturel.<sup>28</sup> La dernière visite de cette période a lieu en février 1993 et a pour but de renforcer les activités économiques et les investissements entre les deux coopérants.

#### 4.5 La Suisse

Encore, une fois, c'est l'économie qui domine dans les relations du Québec avec ce pays. Selon l'*Énoncé politique* de 1991, la Suisse est un pays avec lequel le Québec doit intensifier ses relations « dans les secteurs financiers et culturels ».<sup>29</sup> La Suisse est une destination privilégiée des ministres et mêmes des premiers ministres

---

<sup>26</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.727.

<sup>27</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales du Québec: 1990-1992*, Québec, Publications officielles, p.20-22.

<sup>28</sup> MAI, *op.cit.*, p.120-122.

<sup>29</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.159.

du Québec. Ce n'est pas la Suisse francophone qui est la priorité, mais la Suisse financière et commerciale.<sup>30</sup> Jetons-y un bref coup d'œil. De 1985 à 1994, les exportations augmentent de 164 millions de dollars et les importations augmentent de 32 millions de dollars. Donc, durant cette période, le gouvernement Bourassa a réussi à renverser la vapeur pour passer d'une balance commerciale largement négative à une balance déficitaire presque nulle: 3 millions de dollars.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1983, les Péquistes signent une entente avec le Canton de Jura. D'une durée de cinq ans, elle concerne la coopération dans plusieurs domaines d'intérêts communs; en outre l'échange de renseignements et de personnes, l'organisation de symposiums et de conférences bilatérales, et l'échange de missions et de délégations entre les deux entités fédérées.<sup>31</sup> Nous devons noter que cette entente est signée lors de la première visite du gouvernement québécois en Suisse. Les Libéraux, quant à eux, ne signent qu'une seule entente, en 1994, semblable à celle qui existe en sécurité sociale avec l'Allemagne.<sup>32</sup>

#### **4.6 Les pays scandinaves (Norvège, Suède, Finlande, Danemark)**

Les partenariats intéressants dans les pays scandinaves se retrouvent dans les domaines de la foresterie, de la biotechnologie, de l'environnement et dans les secteurs de développement reliés à la nordicité. La balance commerciale pour ces pays est nettement déficitaire et augmente de façon constante, car les valeurs totales des échanges sont de 1,6 milliard pour les exportations et de 8,4 milliards pour les importations pour la période de 1985 à 1994. Si on étudie ces pays de plus près, il est aisé de déceler que le principal partenaire du Québec, en ce qui a trait aux importations, est la Norvège. La majorité des échanges avec le Québec concerne

---

<sup>30</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.203-204.

<sup>31</sup> MRI, *Recueil des ententes internationales du Québec: 1964-1983*, Québec, Publications officielles

<sup>32</sup> Voir p.45.

l'achat québécois de pétrole norvégien, dans une proportion qui dépasse les 86% du total des importations en provenance de ce pays.<sup>33</sup> Par exemple, les importations ont subi une hausse record de 211,4% en 1990, pour une tendance générale à la hausse de 50% pour la première partie de la décennie quatre-vingt-dix. Pour la période 1985 à 1994, les importations en provenance de la Norvège ont augmenté de 586 millions, une croissance de 1220%, tandis que les exportations québécoises baissent de 17 millions de dollars. Cela fait donc de la Norvège le 9<sup>e</sup> importateur de produits du Québec en 1994.<sup>34</sup> Pour ce qui est des exportations, la Suède demeure la cible privilégiée en Europe du Nord.<sup>35</sup> Au niveau des relations politiques, le Québec traite avec les pays du Nord comme avec ses autres partenaires européens. De nombreuses ententes sont signées entre le Québec et les pays nordiques; celles-ci sont souvent des copies conformes d'ententes qui fonctionnent déjà ailleurs dans le monde. Tout d'abord, le Québec a signé le 23 novembre 1987 une entente avec le Danemark concernant la sécurité sociale. Cette entente entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1988, concerne la coordination de la législation des deux pays en sécurité sociale au bénéfice des ressortissants ayant travaillé dans l'autre pays. Elle suit des ententes similaires avec la Suède, signée le 20 septembre 1986 et la Finlande le 30 octobre 1986.<sup>36</sup> Le 24 février 1992, le Danemark signe une entente culturelle avec la SOGIC sur les relations cinématographiques.<sup>37</sup> Il est à noter que des ententes similaires existent avec la Suède et la Pologne. Il faut souligner une mission commerciale en Suède et en Finlande en mars 1986 pour faire des rapprochements dans les secteurs de l'énergie, de l'électricité et de la fabrication d'instruments électroniques de précision.

38

<sup>33</sup> Bureau de la statistique, *Commerce internationale du Québec*, p.127.

<sup>34</sup> Bureau de la statistique, *Commerce internationale du Québec*, p.73.

<sup>35</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.202.

<sup>36</sup> MRI, *Rapport annuel*, 1987, p.84 et MRI, *Rapport annuel*, 1986, p.94.

<sup>37</sup> Manon Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXIII, no 2, juin 1992, p.444.

<sup>38</sup> Hélène Galameau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVII, no 2, juin 1986, p.440.

## CHAPITRE V

### L'EUROPE DE L'EST

Comme il a été expliqué plus tôt dans cette partie, le démembrement de l'Union Soviétique a placé les anciens pays communistes dans une position précaire. Ce que nous allons démontrer dans les prochaines pages, c'est que le Québec tente d'établir des ponts avec les pays de l'Europe de l'Est pour les aider à rebâtir leur appareil étatique. Il tente aussi de créer des liens pour amener ces pays à adhérer aux principes de l'économie de marché. C'est pour cela que, selon Balthazar, vers la fin de la décennie 1980, l'attention du gouvernement québécois semble se fixer sur le changement de régime en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Il faut aussi souligner des visites et des ententes nombreuses avec la Russie et quelques rapports avec la Roumanie.<sup>1</sup> C'est en ce sens que les initiatives se multiplient dès 1988; les intentions du gouvernement québécois s'affirment davantage dans l'*Énoncé politique* de 1991.

Cet *Énoncé politique* en relations internationales cible les marchés de la Hongrie, de la République tchécoslovaque, de la Pologne et de la Russie. Cette déclaration du ministère des Affaires internationales montre les enjeux commerciaux des relations du Québec avec l'Europe de l'Est:

le Québec vise l'établissement de relations en matière de commerce, d'industrie, de formation et de coopération scientifique et culturelle, principalement avec ces pays. Toutefois, le démembrement de la Tchécoslovaquie ajoute une bonne part d'incertitude et la situation en Roumanie en suscite sans doute encore plus.<sup>2</sup>

Robert Bourassa confirme cet état de faits; il croit que le Québec doit « s'assurer de pénétrer ce nouveau marché de 400 millions de consommateurs que les

---

<sup>1</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.209-210.

<sup>2</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.211.

changements politiques s'apprêtent à ouvrir à l'économie du monde occidental.»<sup>3</sup> Il estime que la tournée européenne de 1990 permet au Québec de prendre connaissance du bassin démographique et économique des pays de l'Europe de l'Est. La mission économique québécoise en Europe de l'Est à la mi-septembre 1988 l'amène à proposer son aide pour planifier l'organisation d'élections démocratiques en Hongrie, en Pologne, et en Roumanie au cours de l'année 1990.

### 5.1 La Russie

De prime abord, il est à noter que la Russie, est le principal partenaire commercial du Québec en Europe de l'Est. En 1985, la valeur des exportations à seule destination de la Russie est de 35,7 millions de dollars et s'est abaissée à 27 millions en 1994. Pour ce qui est des importations, elles augmentent de 69 millions. Nous remarquons, encore une fois, à l'instar d'un grand nombre de pays européens, une balance commerciale négative, malgré une balance positive en début de mandat.

Ce qui est flagrant avec les relations russo-québécoises, c'est que le Québec tente d'ouvrir des avenues de coopération autant au niveau économique qu'au niveau scientifique. De nombreuses visites et ententes avec la Russie ont lieu de 1985 à 1994. Tout d'abord, il faut souligner un protocole de coopération au niveau scientifique signé le 27 février 1987.<sup>4</sup> Il est suivi en 1988 d'une entente formelle encourageant la coopération économique, scientifique, technologique et culturelle. Cette entente, signée le 28 octobre, met en action la volonté d'intensifier les missions d'experts, l'organisation de conférences, d'échanges d'information, de consultation et de recherches dans des domaines d'intérêts mutuels, autant au niveau politique que de

---

<sup>3</sup> Norman Delisle, « Bourassa fait le bilan de sa tournée européenne », *Le Devoir*, 6 février 1990, p.3.

<sup>4</sup> Hélène Galarneau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVIII, no 2, juin 1987, p.430.

l'entreprise privée.<sup>5</sup> Au niveau des relations commerciales, le Québec a effectué une mission commerciale visant le secteur agro-alimentaire de Russie en tout début du mandat libéral, du 18 au 26 octobre 1985. Celle-ci donne le coup d'envoi à d'autres missions durant toute la période; par exemple celle économique et culturelle de Paul Gobeil du 11 au 16 décembre 1988 et celle du 15 au 21 juillet 1990. Cette dernière mène à la signature de contrats d'une valeur de 25 millions de dollars et à l'intensification de la coopération dans la recherche et le développement, en foresterie et dans le secteur agro-alimentaire.<sup>6</sup>

Les délégations russes viennent aussi au Québec. Tout d'abord, le ministre de la Culture s'y rend en février 1988 pour discuter de coopération économique et scientifique.<sup>7</sup> Deux ans plus tard, le ministre des Relations économiques étrangères de Russie vient rencontrer des hommes politiques et des gens d'affaires québécois. Le 8 mars 1991, il revient pour discuter du programme de coopération économique, scientifique et technique en agriculture, dans l'industrie forestière, en construction et dans les pêcheries.<sup>8</sup> Pour illustrer la réalisation concrète de ces objectifs de coopération, la Russie et le Québec signent une convention sur la coopération entre la Bibliothèque Nationale du Québec et celle de Russie. Il est alors convenu de l'échange de publications des deux parties ainsi que l'échange des techniques de fonctionnement concernant l'organisation, la planification et l'orientation des deux bibliothèques.<sup>9</sup>

---

<sup>5</sup> MAI, *Recueil des ententes: 1984-1989*, p.658-660.

<sup>6</sup> Manon Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXI, no 4, décembre 1990, p.852.

<sup>7</sup> Hélène Galarnau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XIX, no 2, juin 1988, p.332.

<sup>8</sup> Manon Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXII, no 2, juin 1991, p.409-410.

<sup>9</sup> MAI, *Recueil des ententes: 1990-1992*, p.274-276.

## 5.2 La République Tchèque

Dans le contexte de décommunisation de l'Europe de l'Est et grâce à la proximité avec l'Allemagne, ce pays est considéré par le gouvernement Bourassa comme une occasion d'affaire très intéressante. Dans un discours présenté lors de l'inauguration du centre commercial et culturel du Québec, à Prague, le 31 janvier 1991. John Ciaccia, affirme: « jusqu'à ces dernières années, notre commerce avec la Tchécoslovaquie était plutôt modeste. Cependant, les liens entre le Québec et la Tchécoslovaquie se développent rapidement. »<sup>10</sup> De 1985 à 1994, elles sont d'un total de 113 millions pour les exportations et de 275 millions pour les importations. On peut affirmer que la volonté du gouvernement québécois de resserrer les liens économiques avec cette entité n'a pas vraiment eu d'effets concrets.

Les relations politiques prennent leur envol à la fin des années quatre-vingt avec le changement de régime. Après la chute du bloc de l'Est, le Premier ministre et le ministre québécois des Affaires internationales se sont rendus en Tchécoslovaquie. Il y a aussi la visite de Marian Calfa, Premier ministre tchécoslovaque, qui se rend à Montréal le 19 février 1990 pour discuter avec Robert Bourassa. Ces deux chefs de gouvernements veulent accroître la collaboration et l'échange entre les entreprises des deux États.<sup>11</sup> Pour y arriver, ils souhaitent collaborer et coopérer dans les domaines de l'énergie, des télécommunications, des pâtes et papiers, et de favoriser des contacts économiques, des échanges culturels, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

Le gouvernement entreprend alors des discussions pour ouvrir un centre québécois de commerce à Prague. Cette initiative sera suivie par la première semaine

---

<sup>10</sup> John Ciaccia, 31 janvier 1991, BANQ: e42 2003-07-001\78.

<sup>11</sup> MAI, *Recueil des ententes: 1984-1989*, p.24-25

tchèque et slovaque en novembre de la même année. Le 2 juillet 1991, les deux entités signent une entente permettant l'installation du Centre du commerce et de la Culture du Québec à Prague. Ce centre a pour but de faciliter les contacts et les échanges entre les entreprises dans les secteurs précédemment cités.<sup>12</sup> Cette entente est suivie à la fin janvier de l'année suivante, de la visite de John Ciaccia en Tchécoslovaquie pour inaugurer le Centre de Commerce et de la Culture du Québec à Prague. On parle même à ce moment d'implanter une représentation du Québec dans ce pays. Donc, à ce niveau il y a plus qu'un dégel des relations du Québec avec cet ancien pays communiste, c'est un grand rapprochement. Ce phénomène est-il similaire pour ce qui est des relations avec la Hongrie?

### 5.3 La Hongrie

La Hongrie est une autre cible importante du Québec autant au niveau économique qu'au niveau des relations politiques; l'*Énoncé politique* de 1985 en parle déjà. Pourquoi cette importance? Selon Robert Bourassa, la signature d'une entente avec la Hongrie en 1990 « fait partie de nos responsabilités, en Amérique du Nord [...] d'aider des pays comme la Hongrie qui sont en train de créer un nouvel équilibre dans le monde ». <sup>13</sup> Commençons donc avec le commerce québéco-hongrois. Premièrement, les exportations ont grimpé de 330% pour la période 1985 à 1994; les importations n'ont pas énormément progressé restant aux alentours de 11,5 millions de dollars. Le jugement du gouvernement libéral de favoriser les échanges commerciaux a donc porté fruit, car la part de marché des produits exportés vers la Hongrie a fait un bon vertigineux, surtout avec la chute du bloc soviétique et le passage au capitalisme à la fin des années quatre-vingt.

---

<sup>12</sup> MAI, *Recueil des ententes: 1984-1989*, p.132-133.

<sup>13</sup> Galarneau et Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXI, no 2, juin 1990, p.401.

Le commerce a amené divers échanges entre les responsables hongrois et québécois. Tout d'abord, il y a la première visite du vice-premier ministre de Hongrie à Québec en octobre 1985; les sujets abordés concernent les questions commerciales et économiques, le déficit de la balance commerciale et le secteur agro-alimentaire. En 1986, il y a la visite du ministre du Commerce international de Hongrie et une mission commerciale québécoise en Hongrie. Après la chute du communisme, le ministre des Affaires étrangères de Hongrie se rend à Québec en février 1990 pour discuter de dossiers commerciaux.<sup>14</sup>

Robert Bourassa et Peter Medgyessy, vice-président du conseil des ministres hongrois signent le 1<sup>er</sup> février 1990 un mémoire d'entente de coopération. Puisque ces deux entités ont déjà des relations commerciales, ils veulent dorénavant mettre l'emphase sur les relations industrielles, scientifiques et commerciales en créant un groupe de travail mixte qui doit préciser « les thèmes d'intérêt prioritaire pour leur développement économique, scientifique et technologique. »<sup>15</sup> Cette rencontre est suivie par la première réunion du comité mixte de coopération entre la Hongrie et le Québec à Budapest le 6 et 7 décembre 1990.<sup>16</sup> Les représentants des deux pays y traitent de dossiers concernant les secteurs agro-alimentaires, de l'énergie, de la foresterie, de santé, de la gestion municipale, de la formation boursière et de la collaboration entre les chambres de commerce.

Un protocole d'entente est signé le 2 octobre 1992 concernant la surveillance des marchés des valeurs mobilières. Le Québec propose son aide pour moderniser le secteur financier hongrois. Le Québec promet d'envoyer des experts pour former une nouvelle génération d'expertise des marchés financiers et des valeurs mobilières en

---

<sup>14</sup> Galarneau et Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXI, no 2, juin 1990, p.403.

<sup>15</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1990-1992*, p.19.

<sup>16</sup> Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXII, no 1, mars 1991, p.160.

Hongrie pour permettre à cette dernière l'entrée dans l'économie de marché.<sup>17</sup> La dernière visite recensée est celle de John Ciaccia en Hongrie les 11 et 12 mars 1991 pour y discuter de relations commerciales et de la coopération Québec-Hongrie.<sup>18</sup>

#### 5.4 La Roumanie

Tout comme la Hongrie, les relations du Québec avec la Roumanie ont pris de l'ampleur après 1989, et ce, malgré les incertitudes politiques que subit le pays par la suite. La Roumanie est importante pour le Québec, car les deux États font partie de la francophonie. Pour ce qui est des relations commerciales entre le Québec et la Roumanie, elles ont été positives malgré les fluctuations qui ont lieu durant cette période. De 1985 à 1989, le total des importations pour cette période est de 296 millions et de 54 millions pour les exportations, ce qui fait que la balance commerciale est encore une fois négative pour le Québec.

Pour ce qui est des relations politiques, il faut souligner une mission multisectorielle québécoise en Roumanie du 13 au 21 octobre 1990; on y traite de divers dossiers de coopération et d'accords dans les secteurs forestier et énergétique. Lors d'une visite au FEM à Davos en 1992, le président roumain a tenu à souligner l'harmonie dans les rapports que son pays entretient avec le Québec.<sup>19</sup> À ce moment, les deux chefs d'États se sont rencontrés pour discuter de l'importance de créer des liens entre eux. Ils veulent collaborer dans les domaines du commerce, de la science et des technologies et de la culture. Les deux chefs songent à créer un groupe de travail bipartite qui doit proposer les avenues possibles et les secteurs prioritaires en

---

<sup>17</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1990-1992*, p.149-151.

<sup>18</sup> Tessier, «Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec», *Études internationales*, vol XXII, no 2, juin 1991, p.409.

<sup>19</sup> Frédéric Tremblay, «La crise canadienne n'effraie pas les investisseurs, selon Bourassa», *Le Devoir*, 2 février 1992.

agriculture, en serriculture, en environnement, en administration publique et en santé.<sup>20</sup>

De son côté, M. Bourassa a pris l'exemple de la signature le 2 février 1992 d'une entente de coopération économique entre le Québec et la Roumanie pour illustrer la latitude dont jouit son gouvernement sur le plan international au sein du fédéralisme canadien.<sup>21</sup> Cette entente traite de la mise en place de programmes de coopération et d'échanges dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des services sociaux et de la formation.

### 5.5 La Pologne

Le commerce du Québec avec la Pologne est un autre exemple où la balance commerciale est négative, car la valeur des exportations pour la période qui nous intéresse est de 123 millions de dollars et celle des importations est de 342 millions. La collaboration entre les deux est encore à un état embryonnaire. John Ciaccia se rend en Pologne en mars 1991 pour y discuter de relations commerciales. Il y signe une entente de coopération le 14 mars 1991.

Celle-ci concerne la coopération industrielle et commerciale, les échanges universitaires et la collaboration culturelle. C'est à cette occasion que l'on annonce la création d'un comité Québec-Pologne pour encadrer les échanges industriels et commerciaux, les ententes entre universités ainsi que les échanges en cinéma et en production télévisuelle. Les deux parties considèrent essentielles la collaboration des secteurs agro-alimentaires, des institutions financières, des pâtes et papier, de l'énergie, de la protection de l'environnement, des télécommunications et des transports. Selon cette entente, les deux entités considèrent « l'apport de plus en plus

---

<sup>20</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1990-1992*, p.192-193.

<sup>21</sup> Frédéric Tremblay, *op.cit.*

important de la coopération internationale à la compréhension entre les peuples et la cause de la paix »<sup>22</sup>, et l'intégration de la Pologne dans l'économie de marché.

### **5.5 Conclusion de la deuxième partie: comparaison avec le gouvernement péquiste (1981-1984)**

Pour conclure cette partie, il est essentiel de voir les différences et les ressemblances entre le mandat péquiste de 1981 à 1985 et les deux mandats libéraux sous Robert Bourassa de 1985 à 1994. Rappelons premièrement que nous n'avons pas traité de la France et la Belgique dans notre analyse sur l'Europe, puisque nous avons jugé que l'importance de ces États se ressent plus à travers leurs agissements à l'intérieur de la francophonie. Cela a pour conséquence de diminuer grandement l'importance de l'Europe dans cette étude, car la France est le partenaire le plus important du Québec en Europe.

Avant d'aller plus loin, il faut retenir que ce ne sont pas les gouvernements péquistes qui ont initié ces mouvements politiques et commerciaux avec l'Europe. Depuis longtemps, à l'époque de la Révolution tranquille, les gouvernements Lesage et de l'Union Nationale ont fait évoluer des relations qui dataient du début du siècle. Depuis des décennies, les cibles privilégiées du gouvernement sont la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne. Comme nous l'avons vu lors de la première partie, sous les Péquistes, dès 1980, le gouvernement cible des pays avec qui les relations économiques sont favorisées: nous pouvons prendre l'exemple des pays nordiques, des Pays-Bas et de la Suisse. Avec la chute du bloc soviétique à la fin des années quatre-vingt, l'Europe de l'Est, et surtout la nouvelle Allemagne unifiée, devient une cible privilégiée pour le gouvernement Bourassa. De plus, les gouvernements péquistes et libéraux des années quatre-vingt veulent abaisser un déficit commercial très imposant; à la fin de la période étudiée, elle est tout de même

---

<sup>22</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1984-1989*, p.107.

négative avec la plupart des pays européens, mais dans une proportion moindre qu'à la fin du mandat péquiste de 1981 à 1985.

Après de multiples recherches, nous pouvons soutenir qu'il y a continuité des relations bilatérales avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, les cibles privilégiées du gouvernement québécois en Europe;<sup>23</sup> nous voyons que cela est fait à travers les efforts de diversification des années soixante-dix, du virage commercial des années quatre-vingt et des *Énoncés politiques* de 1985 et de 1991. Ce que l'on constate, c'est que c'est avec ces pays que le Québec a manifesté l'intérêt le plus constant et le plus durable. Les rapports politiques avec les autres pays semblent plus dispersés et épisodiques au cours des périodes péquistes et libérales.<sup>24</sup> Sous les Péquistes, dès 1981, les relations extérieures du Québec prennent un tournant commercial plus soutenu.<sup>25</sup> Cette domination de l'économie dans les relations internationales se traduit par une relance des rapports avec les pays du nord de l'Europe, les Pays-Bas et la Suisse.

Pour ce qui est du gouvernement péquiste de René Lévesque, l'*Énoncé politique* de 1985 fait mention de l'Espagne et des États scandinaves parmi les pays avec lesquels le Québec a le plus de relations. Après les États-Unis et la France, les principaux partenaires du Québec à la fin du gouvernement Lévesque, en 1985, sont en Europe. En 1991, l'équipe libérale y ajoute l'Italie et dans un ordre de moindre importance, les pays nordiques, les Pays-Bas et l'Espagne. Leur importance est d'ordre économique, scientifique et technologique, puis finalement d'ordre culturel. On assiste aussi à un ralentissement du partenariat avec la Grèce et le Portugal. Le déficit commercial du Québec avec l'Europe qui s'est accentué de 1982 à 1985, s'est peu à peu réduit grâce à la volonté du gouvernement Bourassa de corriger la situation.

---

<sup>23</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.165.

<sup>24</sup> MAI, *op.cit.*, p.212.

<sup>25</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.202.

À la fin du mandat libéral, la balance commerciale reste tout de même négative avec la plupart des pays européens, mais dans une proportion moindre qu'à la fin du mandat péquiste. Cela peut être expliqué par la faiblesse du dollar canadien; ce n'est donc pas uniquement grâce aux efforts du gouvernement libéral que ces changements s'exercent. Voyant que l'Europe prend de plus en plus de place sur l'échiquier mondial face aux États-Unis, surtout grâce au marché unique, le Québec s'efforce d'étendre ses relations économiques; les relations politiques suivent la mise en place de celles commerciales. Pour ce qui est des relations politiques, comme il a été vu plus tôt, les ententes et les visites se sont multipliées. En général, les relations politiques concernent l'environnement, les domaines commerciaux et l'énergie, les priorités politiques de Robert Bourassa. L'intensification des relations avec l'Europe de l'Est impossible sous le PQ, a été rendue possible, comme nous l'avons vu plus tôt, par la chute de l'empire soviétique sous le gouvernement Bourassa à la fin des années quatre-vingt; c'est ce que souligne Paquin:

sur la scène internationale, la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix sont marqués par le plus important bouleversement géopolitique depuis la Seconde Guerre Mondiale: la chute de l'URSS [...] les anciens pays soumis à des régimes totalitaires s'engagent, parfois péniblement dans la démocratie de marché.<sup>26</sup>

Cette nouvelle situation a permis au Québec d'ouvrir le marché québécois à l'Europe de l'Est et de nouer de nouvelles relations politiques, surtout avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

En somme, tout cela montre bien que les gouvernements de Robert Bourassa et de René Lévesque ont misé sur cette zone géographique. C'est la continuité qui caractérise les relations politiques avec l'Europe de l'Ouest; l'Italie devient un partenaire plus important autant au niveau politique qu'économique. Pour ce qui est de l'Europe de l'Est, les relations, dans un état embryonnaire au début des années quatre-vingt, prennent un essor considérable de 1989 à 1994.

---

<sup>26</sup> Stéphane Paquin (sous la dir.), avec la collaboration de Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006, p.172

**PARTIE III**  
**Les États-Unis**

## CHAPITRE VI

### LES ÉTATS-UNIS ET SES RELATIONS AVEC LE QUÉBEC

Dans la partie précédente, nous avons analysé les rapports économiques avec l'Europe. Nous en sommes venus à la conclusion qu'il y a une augmentation des relations commerciales. Il nous faut maintenant étudier les liens que le Québec entretient avec son voisin territorial, les États-Unis. Pourquoi celles-ci sont-elles si importantes? Premièrement, il faut se souvenir des liens historiques qui unissent ces deux États. La représentation du Québec aux États-Unis débute à New York en 1943. Il faut aussi souligner que ce pays est un des centres financiers et de pouvoir des plus, sinon le plus puissant au monde; le produit intérieur brut (PIB) des États-Unis correspond au quart du PIB mondial. Au niveau des échanges mondiaux, les États-Unis se positionnent au premier rang des échanges commerciaux et au deuxième rang des exportations après l'Allemagne.<sup>1</sup> Nous devons aussi noter qu'en 1991, le Québec se classe au neuvième rang des partenaires commerciaux des États-Unis.<sup>2</sup>

L'économie états-unienne a donc un grand pouvoir d'attraction pour le Québec. Au niveau du commerce, deux tiers des échanges du Québec s'effectuent avec les États-Unis. Le ministre John Ciaccia rappelle l'importance du commerce avec cette superpuissance; « dans les années 1950 et 1960, les exportations canadiennes vers les États-Unis représentaient 60% de notre commerce de

---

<sup>1</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, 1991, p.140.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.142.

marchandises. Elles ont atteint 80% en 1993 ».<sup>3</sup> Selon Luc Bernier des 40% du PIB du Québec exporté, la moitié est destinée au marché étasunien.<sup>4</sup>

Depuis la Révolution tranquille, les divers gouvernements québécois ont accordé une grande importance aux États-Unis. Le gouvernement Lesage a été le premier à signer des ententes avec ces derniers.<sup>5</sup> Quels sont les buts de ces relations pour le Québec? Ces objectifs sont avant tout économiques, mais aussi culturels.<sup>6</sup> Dans ce dernier cas, il ne faut pas négliger que la culture a une grande présence au Québec dans les domaines de l'édition, du cinéma et de la télévision. De 1985 à 1994, la production culturelle québécoise effectue des percées intéressantes dans la région du Nord-Est étasunien, notamment dans le secteur des arts d'interprétation et des arts visuels.<sup>7</sup> Le Québec peut aussi compter sur la coopération scientifique et technologique qui est très développée.<sup>8</sup>

Pourquoi une si grande coopération? Trois raisons s'imposent d'elles-mêmes; le Québec est de plus en plus intégré au système économique nord-américain, l'espace géographique, les problèmes des changements climatiques, et finalement la culture nord-américaine. Malgré tous les dossiers prioritaires entre les deux partenaires, la communication n'est pas facile. Il faut noter que le Québec s'est parfois « heurté à l'opposition d'Ottawa et à une certaine gêne de la part de Washington ».<sup>9</sup> C'est pourquoi les représentants du Québec doivent faire preuve de diplomatie.

---

<sup>3</sup> Mario Gilbert, « Québec n'a pas l'intention de sabrer dans ses délégations commerciales », 19-20 mars 1994, p.B3.

<sup>4</sup> Luc Bernier, *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, p.95

<sup>5</sup> Bernier, *op.cit.*, p.46.

<sup>6</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.76.

<sup>7</sup> MAI, *op.cit.*, p.142.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.139.

<sup>9</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.102.

Quoi qu'il en soit, nous voyons que les relations Québec-États-Unis sont tout de même bien établies. En 1985, quand Robert Bourassa reprend le pouvoir, il y a sept bureaux ou délégations du Québec aux États-Unis. Ils se situent à New York, Boston, Chicago, Los Angeles, Atlanta, Lafayette et Washington. En 1986 et 1987, la représentation du Québec aux États-Unis, à l'instar de toutes les autres délégations, subit une importante baisse de ses effectifs.

Quelle est l'utilité de ces bureaux du Québec? Selon le ministère des Affaires internationales, ils permettent les contacts entre le gouvernement et les entreprises aux États-Unis: « le Québec entretient des liens importants avec les États-Unis, son voisin et principal partenaire, et des relations multiformes particulièrement intenses avec les régions limitrophes. »<sup>10</sup> Le but exact de ces bureaux, c'est de privilégier les contacts bilatéraux, selon « une stratégie fondée sur l'identification des forces et des complémentarités qui se traduira par le développement de réseaux, d'accords industriels et d'alliances. »<sup>11</sup>

Pour continuer sur le sujet des relations bilatérales, il est à signaler qu'entre 1985 et 1994, les ententes administratives signées avec les États-Unis concernant la sécurité sociale et les transports, sont sans grand intérêt dans notre étude. Les plus importantes ententes politiques bilatérales portent sur l'environnement, la culture, mais surtout sur l'économie. C'est ce que l'on peut voir dans le document du MAI, *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon*: « les projets d'alliances industrielles et de coopération régionale constituent une avenue [que le Québec] entend favoriser ». <sup>12</sup> À l'intérieur de ces enjeux économiques, on retrouve des enjeux énergétiques et environnementaux, des échanges commerciaux, financiers et technologiques. Nous analyserons cela plus en profondeur dans cette partie.

---

<sup>10</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.134.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.140.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p.143.

## 6.1 Le commerce

Le commerce est-il, à l'instar de l'Europe, la priorité des relations entre le Québec et les États-Unis? Comme il a été expliqué plus tôt, le gouvernement Bourassa de la période 1985 à 1994 privilégie le domaine économique dans ses relations avec les États-Unis. La raison est très simple: les États-Unis achètent les trois quarts des produits québécois vendus dans le monde. Pour ce qui des importations, près de la moitié des produits étrangers achetés au Québec provient de ce pays.<sup>13</sup>

Si l'on étudie les *Rapports annuels* du MRI et du MAI de 1985 à 1990, on s'aperçoit que les investissements états-uniens au Québec correspondent à 6,7 milliards de dollars, soit 41,2% du total mondial. En 1985, les exportations ont une valeur de 14 milliards de dollars et les importations sont de 10 milliards. À la fin de la période libérale, en 1994, elles sont respectivement de 33 et 16 milliards. Selon l'*Énoncé politique* de 1991, les États-Unis, premier partenaire économique du Québec, exercent une influence majeure sur les secteurs industriel, commercial, financier et touristique du Québec.<sup>14</sup> Après une recherche approfondie sur cette période, nous pouvons constater que le MAI a consacré des efforts importants dans de nombreux dossiers du domaine de la politique commerciale. Le Québec veut participer et signaler sa position quant aux négociations entourant l'ALÉ et l'ALÉNA, ainsi que la mise au point de stratégies de défense des intérêts québécois au cours des enquêtes ouvertes par le département du commerce des États-Unis.<sup>15</sup>

Selon Ciaccia, aux États-Unis il faut « aider les entreprises, les petites et les moyennes, à avoir accès aux réseaux [états-uniens] de distribution. Cela est essentiel

---

<sup>13</sup> MAI, *op.cit.*, p.142.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.142.

<sup>15</sup> MAI, *Rapport annuel*, 1993, p.9.

pour pénétrer le marché. »<sup>16</sup> Dans cette partie, « les activités intenses au chapitre de la promotion des entreprises commerciales québécoises doivent être mentionnées, de même que les programmes d'information, d'affaires publiques et de promotion culturelle, quelque peu atténués depuis 1986. »<sup>17</sup> Les principaux produits importés sont les matières travaillées non comestibles, les produits alimentaires et les produits finis<sup>18</sup> et les principaux produits exportés sont le bois et les papiers, les métaux et les minéraux et le matériel de transport.<sup>19</sup>

Pour aller plus en profondeur, il faut souligner que les destinations principales des produits québécois à la fin du mandat péquiste sont les régions de l'Atlantique avec une part de 33,4%, le Centre Nord-Est avec 26,6% et la Nouvelle-Angleterre avec 16,4%. En 1989, ces trois régions absorbent 70,5% des exportations québécoises aux États-Unis. En 1991 cette proportion est de 64,4%, et à la fin du mandat libéral, en 1994, elles est de 69,1%.<sup>20</sup>

Pourtant, les relations commerciales ne sont pourtant pas toujours au beau fixe. Dès 1990, les États-Unis pointent des produits québécois qui nuiraient au commerce états-unien, par exemple le homard, le bois d'œuvre et les produits de l'amiante. En octobre 1991, le département du commerce impose des droits à l'importation pour le bois d'œuvre canadien, ainsi qu'avec l'amiante et le magnésium.<sup>21</sup> En 1992, des droits compensateurs et antidumping sont imposés sur le magnésium.<sup>22</sup> En ce sens, le ministre Ciaccia se rend aux États-Unis à deux reprises

---

<sup>16</sup> Bernard Descôteaux, « Les affaires internationales sont avant tout économiques avec Ciaccia », *Le Devoir*, 25 juin 1988, p.A12.

<sup>17</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.100.

<sup>18</sup> Bureau de la statistique, *op.cit.*, p.10.

<sup>19</sup> Bureau de la statistique, *Le commerce international*, 1986, p.10.

<sup>20</sup> Bureau de la statistique, *op.cit.*, 1992, 1993 et 1994, p.10 et 1995, p.24.

<sup>21</sup> Tessier, « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXIII, no 1, mars 1992, p.162.

<sup>22</sup> Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXIII, no 3, septembre 1992, p.631.

en 1992 pour y discuter des dossiers commerciaux du bois d'œuvre et du magnésium ainsi que pour des questions environnementales.<sup>23</sup>

### **Les accords de libre-échange (ALÉ et ALÉNA)**

L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est signé le 2 janvier 1988 et entre en vigueur en janvier 1989. Cet accord est l'événement principal des relations entre le Québec et les États-Unis. Selon l'*Énoncé politique* de 1991, « l'Accord de libre-échange donne aux entreprises québécoises l'occasion d'avoir accès à un marché immense et riche et d'établir des rapports encore plus étroits avec les intervenants [états-uniens]. »<sup>24</sup>

Cet accord est issu d'un processus de longue haleine. Ce n'est pas une idée issue du gouvernement Bourassa. L'*Énoncé politique* de 1985 traite de la libéralisation des échanges avec les États-Unis. Selon le gouvernement péquiste, il est essentiel de réaliser des ententes pour permettre que le Québec puisse pénétrer plus profondément l'économie états-unienne.<sup>25</sup> En novembre 1985, le gouvernement péquiste a formé une commission parlementaire sur le libre-échange présidé par le ministre des Finances, Bernard Landry. Cette commission a pour mandat de déterminer les champs d'intervention qui sont les priorités québécoises dans de futures négociations avec les États-Unis. Le gouvernement cherche à savoir quels seront les inconvénients et les avantages que le Québec dégagera d'un éventuel accord. C'est ce que démontre cet extrait issu du *Devoir*:

le mandat de la Commission sera d'abord de faire des recommandations au gouvernement sur le degré et le rythme de suppression des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce canado-américain, sur la durée de la transition et les mesures transitoires, sur la stratégie d'adaptation des travailleurs et des entreprises, et sur les mécanismes d'application de l'accord commercial et de règlements des litiges qui s'y rapportent.<sup>26</sup>

<sup>23</sup> *Id.*, no4, décembre 1992, p.864.

<sup>24</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.140.

<sup>25</sup> Ministère des Relations internationales, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance: énoncé de politique de relations internationales*, Québec, 1985, p.46

<sup>26</sup> « Accord de libre-échange », *Le Devoir*, 27 novembre 1985.

Cet accord n'a pas été facile à faire. Il faut tout d'abord souligner qu'aux élections portant Robert Bourassa et les Libéraux du Québec au pouvoir, ces derniers s'étaient opposés à la ratification d'un tel traité, tout comme le gouvernement Peterson d'Ontario et les Libéraux d'Ottawa.

En 1987, le premier ministre Bourassa se rend au Michigan pour une rencontre de gouverneurs américains et de premiers ministres canadiens. Les sujets abordés concernent l'agriculture, l'énergie et les investissements, cela dans la perspective d'un libre-échange canado-américain. C'est en ce sens, qu'en 1989, le MAI souligne que cette rencontre fixe les balises de ce que le Québec considère comme essentiel dans ces rencontres. La mondialisation des échanges commerciaux est une réalité que le Québec ne peut ignorer. C'est ce que démontre le rapport annuel du MAI:

[le gouvernement] a accordé une attention particulière à la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et à promouvoir les intérêts du Québec dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. De plus, il a observé avec attention la construction du marché unique européen et l'ouverture à l'économie de marché des pays de l'Europe de l'Est.<sup>27</sup>

En 1993, Ciaccia souligne le même état de fait: « par l'ALÉ, les économies déjà fortement intégrées du Canada et des États-Unis ont résolu de progresser plus avant dans l'élimination des obstacles aux échanges de biens et de services.»<sup>28</sup>

En 1990, Bernard Landry, ancien ministre sous le gouvernement péquiste, soutient que l'ensemble des parlementaires québécois envisage cet accord en tant que chance historique de prospérité pour les prochaines années. Le gouvernement du Québec estime que les secteurs industriels vulnérables que sont le textile et le vêtement, sont protégés par une entente de principe intervenue le 14 novembre 1990.

---

<sup>27</sup> MAI, *Rapport annuel*, 1990, p.11.

<sup>28</sup> MAI, *La libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique; les enjeux dans une perspective québécoise*, 1992, p.III.

Les négociations menant à la conclusion de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) débutent en juin 1991. L'accord est signé le 17 décembre 1992. Résumé à sa plus simple expression, l'ALÉNA est l'élargissement de l'ALÉ au Mexique. Elle a pour base cet accord en vigueur depuis 1989. Pourquoi conclure un tel accord? Au niveau des relations commerciales, le Québec et le Canada ont peu de relations avec le Mexique. Pourtant, ils ne peuvent rester à la traîne d'un accord qui réduirait la portée de l'ALÉ et de sa position sur le marché des États-Unis. Selon Ciaccia, le ministre des Affaires internationales, « l'accord [de libre-échange] fera du Québec un lieu plus attirant pour les investisseurs étrangers ».<sup>29</sup>

Donc, la raison d'une entente tripartite est simple selon le ministre Ciaccia, elle permet au Québec de pénétrer plus profondément le marché nord-américain; ceci permet à cet ensemble de pouvoir faire face à la mondialisation des marchés:

une entente de libre-échange nord-américain donnerait naissance a un marché de près de 360 millions d'habitants et d'un produit « continental » brut de plus de 7 000 milliards de dollars. Aussi je suis convaincu que cet accord permettra une meilleure utilisation des ressources économiques des pays signataires afin qu'ils soient, entre autres, plus compétitifs face à la concurrence internationale.<sup>30</sup>

De plus, cet accord s'inscrit dans la démarche libérale de doter le Québec d'une économie dynamique qui amène de plus en plus d'investissements étrangers. Le MAI donne cinq raisons pour lesquelles le gouvernement du Québec appuie l'ALÉNA: maintenir les avantages conférés par l'ALÉ, préserver la position québécoise dans le marché états-unien, profiter du potentiel du marché mexicain, favoriser les investissements au Québec et être prêt à faire face à la concurrence internationale.<sup>31</sup> Donc, l'ALÉNA est favorable au Québec, car « il maintient les acquis obtenus par l'ALÉ et les améliore même à certains égards. »<sup>32</sup>

<sup>29</sup> Michel Venne, « Québec n'y voit que des avantages, Le vice-président du PQ, Bernard Landry partage l'enthousiasme de John Ciaccia », *Le Devoir*, 15 novembre 1990, p.3.

<sup>30</sup> MAI, *Le Québec et l'Accord de libre-échange nord-américain*, 1993, p.IV.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.14.

<sup>32</sup> MAI, *Rapport annuel*, 1993, p.III.

L'année 1993 est très bénéfique au niveau des relations commerciales avec les États-Unis. Cette année-là, le surplus commercial du Québec augmente de 1 milliard de dollars. Les exportations ont augmenté de 29,7% par rapport à 1992. Selon John Ciaccia, « ces chiffres démontrent, hors de tout doute, le bénéfice engendré par la participation du Québec à l'ALÉNA »<sup>33</sup>

## **6.2 Les conférences des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada. (CGNAPMES)**

Pour débiter, il faut dire que la *Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada* a débuté en 1972 pour discuter de la mise en place de mécanismes de consultation et de concertation dans les domaines de l'énergie, de l'histoire locale, de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement.<sup>34</sup> Depuis la fin des années soixante-dix, à l'exception de 1981, où le Québec boycotte la Conférence, en raison de différends avec Terre-Neuve, le gouvernement du Québec envoie à celle-ci des délégués. En les analysant, nous voyons que ces conférences sont l'occasion pour le gouvernement du Québec de traiter avec ses voisins de sujets qui sont prioritaires; l'économie vient en tête de liste, suivie par l'environnement et la culture.

La 14<sup>e</sup> Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada a lieu du 11 au 13 juin 1986; c'est la première à laquelle assiste Robert Bourassa. Le Québec y discute des dossiers sur l'énergie, l'environnement et les échanges économiques.<sup>35</sup> Il en va de même l'année suivante

<sup>33</sup> « Échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis, 1993: année record » *Le Devoir*, 25 juillet 1994, p.B3.

<sup>34</sup> « Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Québec seront très bavard à Newport », *Le Devoir*, 14 juin 1988, p.2.

<sup>35</sup> Galarneau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVII, no 3, septembre 1986, p.664.

lors de la 15<sup>e</sup> Conférence. Le progrès est perceptible ici, car, pour la première fois, les chefs de gouvernement traitent de la mise en place d'un programme de réduction des pluies acides.<sup>36</sup>

Ce sont les mêmes thèmes qui sont abordés en juin de l'année suivante. Pourtant, en 1988, cette réunion annuelle s'annonce différente des années passées par d'importantes préoccupations d'ordre économique et la volonté québécoise de vendre de l'électricité à la Nouvelle-Angleterre. Le libre-échange est également au centre des discussions.<sup>37</sup>

La 17<sup>e</sup> Conférence, appelée Conférence de Montebello a lieu en juin 1989. Les conférenciers y traitent d'environnement, de multiples résolutions sur la lutte contre la pollution, sur le développement durable et l'énergie. Selon le premier ministre Bourassa, dans un communiqué de presse, le 11 juin 1989, la conférence «... a permis au Québec de s'affirmer comme un leader canadien et nord-américain au niveau de la protection de l'environnement »<sup>38</sup> et d'accentuer la lutte aux pluies acides. Lors de la 18<sup>e</sup> Conférence du 17 au 19 juin 1990 les sujets abordés traitent de relations commerciales avec l'Europe avec le marché unique de 1993, d'environnement, de développement durable, de coopération économique, des mesures protectionnistes des États-Unis.<sup>39</sup> Il faut souligner que le Québec n'est pas présent aux conférences de 1991 et 1992. On voit bien à travers ces rencontres politiques avec les États-Unis, on retrace les mêmes priorités qu'avec l'Europe: l'économie et l'environnement.

---

<sup>36</sup> Galarneau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVIII, no 3, septembre 1987, p.639.

<sup>37</sup> « Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Québec seront très bavards à Newport », *Le Devoir*, 14 juin 1988, p.2.

<sup>38</sup> Robert Bourassa, *Communiqué de presse du 11 juin 1989*, BANQ, E42 2003-07-001/12

<sup>39</sup> Galarneau et Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVII, no 3, septembre 1986, p.591.

## CHAPITRE VII

### LES PARTENAIRES DU QUÉBEC AUX ÉTATS-UNIS

Comme on le sait déjà, les États-Unis sont un pays immense. Pour notre période, on voit que, depuis les Péquistes des années quatre-vingt, le Québec entretient des relations politiques et commerciales avec plusieurs États. Les Libéraux continuent dans la même veine. On peut le prouver avec le document d'orientation du MAI de 1991, *Le Québec et l'interdépendance, le monde pour horizon*: « l'action du Québec portera sur l'ensemble du territoire [états-unien] mais sera particulièrement concentrée dans les États du Nord-Est et du Midwest »<sup>1</sup>. D'autres ensembles états-uniens ont des contacts privilégiés avec le Québec. Pour les États du Sud-Est, le Québec a des contacts de coopération pour les produits de haute technologie, dont l'aéronautique; il y trouve des acheteurs de ressources naturelles; de plus, le gouvernement québécois y fait la recherche de partenariats, d'alliances et de débouchés commerciaux.<sup>2</sup>

Le Sud-Ouest des États-Unis a des rapports avec le Québec, en majorité dans les domaines de la haute technologie, dans les secteurs de l'électronique, de l'aéronautique, de l'aérospatiale, des communications, et de la biotechnologie. Le Québec a aussi mis aussi des efforts pour coopérer dans les domaines culturels.<sup>3</sup>

Pour ce qui est du commerce, le MAI constate qu'environ le tiers des échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis qui totalisent près de 31,3 milliards de

---

<sup>1</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.140

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.146

<sup>3</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.146.

dollars en 1991, s'effectue avec les États du Nord-Est.<sup>4</sup> Les États de New York et du Vermont sont ceux qui ont le plus profité des échanges québéco-étatsuniens. Voyons donc en profondeur les trois régions états-uniennes avec lesquelles le Québec a le plus de rapport, c'est-à-dire, la région de la Nouvelle-Angleterre, la région de l'Atlantique et la région du Centre-Nord-Est. Nous y étudierons les rapports politiques et les rapports commerciaux.

### 7.1 La Nouvelle-Angleterre

Depuis la Révolution tranquille, les gouvernements québécois ont tissé des liens avec les États limitrophes de la province. Ces liens sont devenus de plus en plus forts à travers les décennies. Selon l'*Énoncé politique* de 1991, la Nouvelle-Angleterre est une zone d'influence interrégionale dense, qui est spécialement propice à une action internationale du Québec en matière commerciale, scientifique, culturelle, touristique et institutionnelle.<sup>5</sup> Les deux principaux produits exportés vers cette région sont le papier d'imprimerie et le bois d'œuvre.<sup>6</sup>

Pour ce qui est des relations commerciales, il faut tout d'abord souligner que sous le gouvernement péquiste de René Lévesque, les ventes vers la Nouvelle-Angleterre ont augmenté; la région devient un partenaire qui prend de l'importance.<sup>7</sup> Si l'on se fie aux données publiées par le Bureau de la Statistique du Québec, on se rend compte que les exportations vers cette région sont caractérisées par une croissance de 1978 à 1989.<sup>8</sup>

Si l'on s'attarde à la période 1985-1994, donc sous le gouvernement Bourassa, on s'aperçoit bien que les ventes vers cette région ne cessent d'augmenter. Au tout

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.142.

<sup>5</sup> MAI, *op.cit.*, p.144.

<sup>6</sup> Bureau de la statistique, *op.cit.*, 1985, p.12.

<sup>7</sup> *Ibid.*, 1985, p.62.

<sup>8</sup> Bureau de la statistique, *Le commerce international de 1978 à 1989*, p.9.

début du mandat libéral, en 1986, les ventes à la Nouvelle-Angleterre sont de 2,9 milliards de dollars. En 1991, cette région devient le deuxième client du Québec. Finalement, lors de la dernière année du mandat libéral, en 1994, les ventes ont atteint 6,2 milliards de dollars.

### **Le Vermont**

En ce qui concerne les relations politiques, l'État du Vermont a des contacts soutenus avec le Québec, et ce, surtout dans les domaines de l'énergie. Par exemple, on peut citer un contrat d'Hydro-Québec avec la *New England Power Pool* (NEPOOL); ce contrat signé le 10 octobre 1986 prévoit la vente d'électricité à cet État de 750 kilowatts entre 1986 et 1991.<sup>9</sup> Un autre contrat d'Hydro-Québec a lieu avec la *Vermont Joint Owner*, qui prévoit l'approvisionnement en électricité de 1990 à 2015. Le 8 juin 1989, la gouverneure du Vermont, Madeleine M. Kunin et Robert Bourassa signent un protocole d'entente qui met sur pied la Commission mixte Québec-Vermont. Cette commission a pour but d'encourager la coopération et de permettre la réalisation d'accords culturels et économiques. Si on vérifie le texte du protocole, nous voyons que tel est bien son mandat: «les deux administrations pourront entreprendre [des démarches] afin de tirer parti du nouvel accord de libre-échange, d'encourager de nouveaux échanges culturels et de promouvoir les intérêts communs du Vermont et du Québec.»<sup>10</sup>

De 1985 à 1994, le Québec signe avec le Vermont quatre ententes bilatérales. En septembre 1989, le gouvernement du Québec signe avec cet État deux ententes dans les domaines de la coopération en environnement et dans le domaine commercial.<sup>11</sup> La première entente concerne la gestion environnementale du Lac Memphrémagog. Il est convenu de créer un groupe de travail qui doit examiner la

<sup>9</sup> Galarneau, «Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec», *Études internationales*, vol XVII, no 4, décembre 1986, p.868.

<sup>10</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1984-1989*, p.674.

<sup>11</sup> MAICC, *Répertoire des ententes internationales du Québec*, 1995, p.51.

qualité des eaux du lac, et de trouver des solutions conjointes pour résoudre les problèmes qui s'y rattachent.<sup>12</sup>

L'entente commerciale est suivie d'une autre signée avec le Maine en septembre de la même année.<sup>13</sup> Elles concernent toutes deux les échanges de renseignements en matière de taxes. Finalement, Robert Bourassa se rend au Vermont en mai 1993 pour reconduire ces deux ententes. Cette même année, il faut souligner l'adhésion du Québec à l'entente de réduction du niveau de phosphore du Lac Champlain.

### **Maine et New Hampshire**

Le Québec a aussi des relations avec le Maine et le New Hampshire. Ces relations sont presque exclusivement axées sur le domaine énergétique. Par exemple, Hydro-Québec et la *Central Maine Power Company* signent le 10 février 1987 le contrat d'exportation le plus considérable, sur une période de 29 ans et d'une valeur de 15 milliards de dollars pour l'approvisionnement de 400 à 900 mégawatts à partir de 1992.<sup>14</sup> Cette entente est rejetée en janvier 1989 car le prix demandé par Hydro-Québec est considéré comme trop onéreux. Toutefois, le 21 juillet 1988, les deux mêmes entités signent un contrat de vente d'électricité, de 1992 à 2000.<sup>15</sup>

Deux types d'ententes concernant les finances et les transports sont à souligner; la première est signée en 1989 et concerne l'échange de renseignements en matière de taxes. Deux ententes concernent les transports; il s'agit des permis de conduire (1992) et de l'immatriculation (1993). Cette dernière est aussi signée avec

---

<sup>12</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1984-1989*, p.708.

<sup>13</sup> Galarneau et Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XX, no 4, décembre 1989, p.878.

<sup>14</sup> Galarneau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVIII, no 2, juin 1987, p.426.

<sup>15</sup> Galarneau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XIX, no 4, décembre 1988, p.727.

l'État du New Hampshire la même année.<sup>16</sup> La seule autre entente signée avec le New Hampshire est une entente en coopération culturelle. Celle-ci, signée le 31 octobre 1989 concerne les échanges dans le domaine des bibliothèques, des arts d'interprétation, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine.<sup>17</sup>

## 7.2 L'Atlantique

La deuxième région en importance pour le Québec est la région de l'Atlantique, dont l'État de New York est le principal interlocuteur et client. Les principaux produits exportés vers cette région sont le papier d'imprimerie, l'aluminium et les tubes électroniques.<sup>18</sup> Vers la fin du mandat péquiste, en 1984, les exportations ont une valeur de 4,76 milliards de dollars.<sup>19</sup> De 1978 à 1989, les exportations vers cette région sont passées de 2,1 à 4,7 milliards de dollars. Sa part a pourtant diminué, passant de 35,8% à 28%.<sup>20</sup> En 1994, à la fin du mandat libéral, elles atteignent 8,1 milliards de dollars. Donc, les exportations ont presque doublé.

### New York

L'État de New York, selon l'*Énoncé politique* de 1991, est un lieu privilégié de relations internationales pour le Québec. Il se veut un débouché de vente, une source de capitaux et un endroit où le Québec peut créer des collaborations au niveau industriel.<sup>21</sup> C'est avec cet État que le Québec a le plus de relations politiques, ce qui est aisément compréhensible vu l'importance de cette région au niveau du commerce états-unien. Voyons cela de plus près.

---

<sup>16</sup> MAICC, *Rapport annuel*, 1995, p.42-45.

<sup>17</sup> MAICC, *Rapport annuel*, 1995, p.44.

<sup>18</sup> Bureau de la statistique *op.cit.*, 1985, p.10.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.12.

<sup>20</sup> Bureau de la statistique, *Le commerce international de 1978 à 1989*, p.8.

<sup>21</sup> MAI, *op.cit.*, 1991, p.144-46.

New York, sous le gouvernement post-référendaire de René Lévesque, est déjà un partenaire privilégié aux États-Unis. Nous pouvons prendre comme preuve la déclaration conjointe de Lévesque et Cuomo, le gouverneur de l'État, le 7 décembre 1984. Ces deux hommes politiques se rencontrent pour examiner les relations déjà existantes et pour « discuter de la possibilité de renforcer les relations déjà étroites entre le Québec et l'État de New York. »<sup>22</sup> Ils parlent entre autres d'environnement, de développement économique, de commerce international, d'énergie et de transport. C'est sur ces bases que le gouvernement Bourassa de 1985 à 1994 va élargir la coopération entre les deux voisins.

En février 1986, le premier ministre Robert Bourassa se rend à Washington et à New York pour y chercher des appuis financiers et politiques pour le développement hydro-électrique du Québec. Ces voyages sont destinés à augmenter les exportations d'électricité vers les États-Unis.<sup>23</sup> En septembre de la même année, le ministre des Relations internationales, Gil Rémillard, se rend à New York pour discuter de coopération en agriculture, dans les forêts, le tourisme, l'éducation et la culture.<sup>24</sup>

Robert Bourassa rencontre le gouverneur de l'État de New York et le milieu financier en janvier 1988 et en novembre 1989 pour y parler de l'énergie, des relations commerciales et de développement technologique, notamment les supraconducteurs, la biotechnologie et la santé publique, ainsi que du développement de la Baie James.<sup>25</sup> À l'instar de René Lévesque et Cuomo en 1984, lors de cet entretien du 15 janvier 1988, les deux hommes ont fait le « point sur l'ensemble des rapports économiques, environnementaux, sociaux et culturels qui unissent leur

---

<sup>22</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1984-1989*, p.164.

<sup>23</sup> Galarnau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVII, no 2, juin 1986, p.435.

<sup>24</sup> Galarnau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVII, no 4, décembre 1986, p.868.

<sup>25</sup> Galarnau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XIX, no 2, juin 1988, p.331.

communauté respective. »<sup>26</sup> Ils sont conscients que c'est le domaine énergétique qui est le pôle le plus important de ces relations bilatérales. Ils ont aussi reconduit l'entente concernant les précipitations acides signée par le gouvernement péquiste en 1982.<sup>27</sup>

John Ciaccia se rend à New York du 24 au 26 juin 1990 pour rencontrer les milieux financiers et bancaires et pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la délégation du Québec à New York.<sup>28</sup> Finalement, le ministre Ciaccia retourne à New York en novembre 1990 pour y faire la promotion des biens et services des entreprises du Québec et pour y rencontrer des entreprises et institutions financières.<sup>29</sup>

Les ententes avec l'État de New York sont très nombreuses au cours de la période 1985 à 1994. Tout d'abord, lors de la troisième rencontre annuelle Québec-New York le 27 mai 1986, On insiste alors pour que ces rencontres instaurées en 1983, où l'énergie a une place importante, doivent se poursuivre.<sup>30</sup> C'est à cette occasion que les deux intervenants signent trois ententes. Celles-ci concernent la coopération énergétique, l'environnement et la justice.<sup>31</sup> L'entente énergétique prend en compte la grande quantité d'électricité vendue à l'État de New York et « envisage un accroissement des livraisons d'énergie dans l'intérêt mutuel. »<sup>32</sup> Cette entente a pour but de faciliter la signature de contrats entre Hydro-Québec et les demandeurs énergétique de l'État états-unien. De plus, les deux signataires veulent mieux planifier et prévoir la demande énergétique de New York. Il y aussi la signature de

---

<sup>26</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1984-1989*, p.622.

<sup>27</sup> Galarnau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XIX, no 3, septembre 1988, p.542.

<sup>28</sup> Galarnau et Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXI, no 3, septembre 1990, p.591.

<sup>29</sup> Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXII, no 1, mars 1991, p.158.

<sup>30</sup> Galarnau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XVII, no 3, septembre 1986, p.665.

<sup>31</sup> MAICC, *op.cit.*, 1995, p.46.

<sup>32</sup> MAI, *Recueil des ententes internationales: 1984-1989*, p.298.

trois ententes en matière de transport. La première, signée en janvier 1988, est une entente de réciprocité en matière de sécurité routière; les autres concernent les autobus (1990) et l'immatriculation (1993).<sup>33</sup> De plus en concertation avec le Vermont, New York signe en août 1988 une entente en environnement.<sup>34</sup> Cette entente concerne la coopération sur les eaux du Lac Champlain. En 1992, l'État de New York et le Québec reconduisent deux ententes en coopération en environnement et dans le domaine de la science et de la technologie. En 1993, une autre entente en matière d'environnement est signée. Celle-ci remplace toutes les autres ententes environnementales entre les deux parties.<sup>35</sup>

Finalement, au niveau de l'énergie, Hydro-Québec et la *New York Power Authority* (NYPA) signent une entente de principe le 6 janvier 1988, pour l'approvisionnement de 1000 mégawatts entre 1995 et 2016. D'une valeur de 17 milliards de dollars c'est la troisième entente dans ce domaine après celles avec le Maine en février 1987 et avec le Vermont en décembre 1987.<sup>36</sup> Le contrat est signé le 26 avril 1989. Cette même année, il y a le renouvellement de la licence d'exportation d'Hydro-Québec de 1976 qui expirait en 1991; celle-ci permet la vente d'énergie à la NYPA jusqu'en 1998. Ce n'est pas tout; les deux entités signent le 23 janvier 1990 un contrat d'exportation d'électricité de 1999 à 2018.<sup>37</sup> Finalement, on assiste en 1992 à l'annulation du contrat négocié en 1989 avec la NYPA, car les autorités de l'État estiment que le prix est trop élevé et qu'il y a baisse de la demande énergétique.

---

<sup>33</sup> MAICC, *op.cit.*, 1995, p.47-48.

<sup>34</sup> Galarneau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XIX, no 4, décembre 1988, p.727.

<sup>35</sup> MAICC, *op.cit.*, 1995, p.47.

<sup>36</sup> Galarneau, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XIX, no 2, juin 1988, p.331.

<sup>37</sup> Galarneau et Tessier, « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, vol XXI, no 2, juin 1990, p.399.

### 7.3 Le Centre Nord-Est

La troisième zone d'importance pour le gouvernement de Robert Bourassa, de 1985 à 1994 est le Centre Nord-Est aussi appelé Midwest. Le Midwest, c'est la région de l'automobile et de l'industrie lourde. Le Québec y maintient des rapports bilatéraux concernant la recherche industrielle dont la robotique et la biotechnologie, ainsi qu'en environnement.<sup>38</sup> Pour ce qui est des rapports commerciaux, il faut souligner que les trois principaux produits exportés vers cette région sont les voitures particulières et les châssis, l'aluminium et ses alliages et le papier d'imprimerie.<sup>39</sup> De 1978 à 1989, les exportations vers cette région passent de 1,7 à 4,1 milliards de dollars; sa part passe de 29,7% à 24,2%.<sup>40</sup> À la fin du gouvernement Lévesque, les ventes sont de 3,12 milliards de dollars en 1984.<sup>41</sup> En 1993 cette région devient le deuxième client du Québec aux États-Unis. Finalement, elles atteignent 9 milliards de dollars en 1994, ce qui équivaut à 26,7% des exportations vers les États-Unis. Pour ce qui est des relations politiques, le ministre John Ciaccia se rend à Détroit et à Chicago du 2 au 4 juin 1991 dans le cadre d'une mission économique. Finalement, Hydro-Québec et la *Boston Edison* signent une nouvelle entente sur l'énergie le 27 avril 88; celle-ci prévoit la livraison de 82 mégawatts.

---

<sup>38</sup> MAI, *op.cit.*, 1991, p.146.

<sup>39</sup> Bureau de la statistique, *op.cit.*, 1985, p.12.

<sup>40</sup> *Id.*, *Le commerce international de 1978 à 1989*, *op.cit.*, p.9.

<sup>41</sup> *Id.*, 1985, p.12.

### 3.5 Conclusion de la troisième partie: comparaison avec le gouvernement péquiste (1981-1984)

La relation avec les États-Unis est primordiale pour le Québec. Que ce soit avec les Péquistes ou les Libéraux, ces échanges ont constitué « une part considérable, souvent la plus importante, de la politique québécoise dans le monde ». <sup>42</sup> Depuis l'arrivée de René Lévesque et du PQ au pouvoir en 1976, on peut noter une croissance des objectifs états-uniens. <sup>43</sup> Selon Balthazar, cette croissance s'est accrue sous le Parti québécois pour « des raisons qui semblent peu reliées à l'idéal de souveraineté prôné par ce parti, car c'est au moment où la souveraineté était mise en veilleuse que les relations Québec-États-Unis devinrent plus intenses ». <sup>44</sup>

Avant d'aller plus loin, il faut faire la lumière sur un texte de Balthazar qui est publié dans *Histoire des relations internationales du Québec*, à la fin 2006. Si l'on se fit a cette citation: « on peut aussi attribuer au gouvernement du Parti québécois entre 1976 et 1985 la mise en œuvre d'une véritable politique américaine et un renforcement considérable et significatif des liens entre le Québec et les États-Unis » <sup>45</sup>, on se demande si c'est le PQ qui a ouvert la porte des relations avec le puissant voisin. Cette vision est totalement fausse, car plusieurs personnes, tel André Patry, ont travaillé sur les relations bilatérales avec cet ensemble géographique depuis les années soixante. <sup>46</sup> Il faut savoir que la relation Québec-États-Unis n'est pas née spontanément avec l'élection du PQ de René Lévesque en 1976. Elle date de bien plus longtemps. Sous les gouvernements Lesage, Johnson et Bertrand, on est déjà résolument tourné vers le géant états-unien. *L'Opération Amérique* de Lévesque

---

<sup>42</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.65.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.70.

<sup>44</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.100.

<sup>45</sup> Stéphane Paquin (sous la dir.), avec la collaboration de Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006, p.159.

<sup>46</sup> Nous pouvons aussi traiter de Adélard Godbout qui a ouvert la délégation générale du Québec au cours des années quarante.

cible plutôt le voisin du sud comme un partenaire à privilégier dans les relations politiques et aussi économiques. Le gouvernement Bourassa qui suit profite donc de la porte déjà ouverte par les Péquistes. Voyons cela de plus près.

Pendant la période du gouvernement péquiste du début de la décennie quatre-vingt, les exportations du Québec vers les États-Unis sont passées de 5,9 milliards de dollars en 1978 à 14 milliards de dollars en 1984. Vers la fin du mandat péquiste, la part des achats de produits québécois aux États-Unis représente 75,1% du total mondial, par rapport à 64,5% et à 69,6% en 1982 et 1983. Cette année-là, les États-Unis importent pour 10,41 milliards de dollars de produits québécois, chiffre qui passe à 13,04 milliards en 1984.<sup>47</sup> En 1984, les États-Uniens reçoivent plus de 65% des exportations québécoises.<sup>48</sup>

Pour le gouvernement libéral de la période 1985 à 1994, les relations avec le voisin étasunien correspondent à une part essentielle de la politique extérieure du Québec.<sup>49</sup> Le gouvernement de Robert Bourassa a pour objectif de « rentabiliser davantage la représentation du Québec en stricts termes économiques. »<sup>50</sup> Les exportations vers les États-Unis représentent 76% du volume total, en 1985, taux qui augmente à 81% en 1995. Les exportations sont de 17 milliards en 1989.<sup>51</sup> À la fin du mandat libéral de Robert Bourassa, les exportations sont de 33,7 milliards de dollars. Il faut souligner que selon le ministre John Ciaccia, en 1994: « la balance commerciale entre le Québec et les États-Unis est positive pour la première fois depuis 11 ans, alors qu'elle est négative avec à peu près toutes les autres régions du

---

<sup>47</sup> Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, 1985, p.12.

<sup>48</sup> Bureau de la statistique *op.cit.*, 1985, p.42.

<sup>49</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.104.

<sup>50</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.86.

<sup>51</sup> Bureau de la statistique, *Le commerce international de 1978 à 1989*, *op.cit.*, p.8.

monde. »<sup>52</sup> La chute du dollar a permis une croissance exceptionnelle des exportations durant la décennie quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

Pour ce qui est des relations commerciales avec les voisins immédiats du Québec, il faut savoir que les deux principaux partenaires du Québec, autant sous les libéraux que les péquistes, sont la Nouvelle-Angleterre et les États de l'Atlantique. Tout d'abord, il faut souligner que sous le gouvernement péquiste de René Lévesque, les ventes vers la Nouvelle-Angleterre ont augmenté de 49,3% depuis 1982 et totalisent 2,3 milliards de dollars en 1985. Cette zone représente alors 16,4% des exportations totales du Québec vers les États-Unis.<sup>53</sup> Selon le Bureau de la Statistique du Québec, « les exportations vers la Nouvelle-Angleterre sont caractérisées par une croissance soutenue tout au long de la période 1978 à 1989, à l'exception de l'année 1988. »<sup>54</sup> Si l'on s'attarde sur la période 1985-1994, donc sous le gouvernement Bourassa, on s'aperçoit bien que les ventes vers cette région ne cessent d'augmenter. En 1991, cette région devient le deuxième client du Québec avec des importations de 3,59 milliards de dollars. Finalement, lors de la dernière année du mandat libéral, les ventes ont atteint 6,2 milliards de dollars.

Pour ce qui est des États de l'Atlantique, il faut savoir que vers la fin du mandat péquiste, en 1984, les exportations s'établissent à 4,76 milliards de dollars.<sup>55</sup> En 1986, la région de l'Atlantique reçoit 30,5% des produits québécois exportés.<sup>56</sup> De 1978 à 1989, les exportations vers cette région sont passées de 2,1 à 4,7 milliards de dollars. Sa part a pourtant diminuée, passant de 35,8% à 28%.<sup>57</sup> En 1994, à la fin du mandat libéral, elles atteignent 8,1 milliards de dollars.

---

<sup>52</sup> Mario Gilbert, « Québec n'a pas l'intention de sabrer dans ses délégations commerciales », *Le Devoir*, 19-20 mars 1994, p.B3.

<sup>53</sup> Bureau de la statistique, *op.cit.*, 1985, p.62.

<sup>54</sup> Bureau de la statistique, *Le commerce international de 1978 à 1989*, p.9.

<sup>55</sup> Bureau de la statistique, *Le commerce international de 1978 à 1989*, p.12.

<sup>56</sup> Bureau de la statistique, *op.cit.*, 1986, p.10.

<sup>57</sup> Bureau de la statistique, *Le commerce international de 1978 à 1989*, p.8.

Comme nous l'avons vu dans cette partie, New York est le partenaire privilégié du gouvernement péquiste de René Lévesque, pour ce qui est des relations politiques. Les Libéraux continuent et multiplient les relations avec cet État pendant la décennie où Robert Bourassa est au pouvoir. Autant Lévesque que Bourassa traitent d'environnement, de développement économique, de commerce international, d'énergie et de transport. Les ententes avec l'État de New York sont très nombreuses au cours de la période 1985 à 1994, celles avec les autres États limitrophes du Québec sont en nombre moins importantes mais concernent essentiellement les mêmes domaines.

Donc, avec toutes ses informations, il est aisé de voir que la volonté de se rapprocher des marchés états-uniens a porté fruit. Grâce aux diverses missions économiques, à la signature de l'ALÉ et plus tard par celle de l'ALÉNA, le Québec a pu diversifier et augmenter d'une façon considérable les échanges avec son voisin du Sud. *L'Opération Amérique* commencée avec les Péquistes et soutenue par les Libéraux démontre donc la continuité des relations économiques avec cet espace géographique. Quant aux relations politiques, celles-ci prennent une place tout aussi restreinte que pour l'Europe; le gouvernement fédéraliste de Robert Bourassa n'a pas besoin de vanter les bienfaits de l'indépendance québécoise. Il souhaite seulement que le courant des échanges avec ce géant prenne de l'ampleur et ne souhaite pas que les idées sécessionnistes nuisent à ces échanges.

**PARTIE IV**  
**LA FRANCOPHONIE**

## CHAPITRE VIII

### LA FRANCOPHONIE ET SES RELATIONS AVEC LE QUÉBEC

La dernière partie de ce mémoire concerne les relations que le Québec entretient avec les États partageant une caractéristique culturelle commune: une langue, le français. En règle générale, le Québec maintient des relations importantes avec la France et la Belgique, mais avec la mondialisation des marchés et la volonté de protéger le patrimoine culturel de langue française, cette relation s'est élargie aux anciennes colonies françaises d'Afrique. Ce seront justement les trois ensembles que nous étudierons dans cette partie; la France, la Belgique et l'Afrique francophone. Avant cela nous traiterons de la mise en place d'organisations dont les membres ont en commun l'utilisation de la langue française, c'est-à-dire la francophonie.

Premièrement, il faut souligner que le Québec est la seule province de la fédération canadienne ayant voulu participer aux activités de certaines organisations internationales. Cette attitude, selon Yves Martin « ne pouvait manquer de soulever la question plus large et plus délicate de son « statut particulier » par rapport à celui des autres provinces anglophones, possibilité qui fut d'ailleurs soulevée par le gouvernement québécois de l'époque. »<sup>1</sup>

Pourquoi vouloir faire partie d'une organisation francophone? Si l'on se fie aux données démographiques, il y a en 1988, quatre cents millions de francophones répartis dans 27 pays d'Afrique, 5 d'Europe, 4 d'Amérique, 3 d'Asie, un d'Océanie. De ce nombre soixante-dix millions ont le français comme langue maternelle. En somme, le français est la huitième langue parlée dans le monde, juste après l'anglais.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Yves Martin, *Le Québec dans le monde*, Sainte-Foy, 1990, p.21.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.56.

Cela fait dire à Gil Rémillard, en poste au MRI de 1985 à 1988 que:

la francophonie est beaucoup plus qu'une institution pour la promotion d'une langue. Elle s'impose comme un véritable espace s'étendant sur les cinq continents et conférant à tous ses membres la capacité d'échanger ensemble d'une manière privilégiée.<sup>3</sup>

John Ciaccia, ministre de 1989 à 1994 partage le même point de vue sur l'importance de la francophonie: « le plus important forum multilatéral pour le Québec demeure sans aucun doute celui de la francophonie. »<sup>4</sup> Voyons cela de plus près.

### 8.1 La mise en place de la Francophonie

C'est le président du Sénégal Léopold Senghor, qui, en 1966, parle le premier d'un projet d'organisation.<sup>5</sup> Il fallait regrouper les entités politiques ayant en commun le français. C'est en ce sens qu'est créée l'Agence de coopération culturelle et technique. L'ACCT a vu le jour en mars 1970, à Niamey, au Niger. Il y a 21 pays et gouvernements qui y adhèrent, un nombre qui passe à 38 au début des années quatre-vingt. Le Québec y adhère en 1971, en obtenant le statut de gouvernement participant. Ce n'est pas assez; il faut, dans le cadre de la mondialisation des marchés, que les États plus favorisés aident ceux en voie de développement. C'est l'avis que partage Yves Martin:

la nécessité d'un dialogue entre les pays développés du Nord, et ceux, moins favorisés, du sud, se faisait de plus en plus pressante, particulièrement à la lumière des activités de la Conférence des États-Unis sur le commerce et le développement (CNUCED) et des résolutions de l'assemblée générale de l'ONU proclamant la nécessité d'un nouvel ordre économique international.<sup>6</sup>

En 1975, Senghor réitère ces faits dans une lettre au président français Giscard-d'Estaing; il demande que soit créée une réunion des chefs d'États dont une des langues officielles est le français. La France, la Belgique, le Canada ont accepté. Toutefois, le projet ne fonctionne pas, car la France exige que le Québec soit admis à

<sup>3</sup> Conférence de Gil Rémillard à la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain le 8 septembre 1987, BANQ: e42 2003-04-001|8.

<sup>4</sup> John Ciaccia, propos tenus lors d'une réunion annuelle des représentants du Québec à l'étranger, à Montréal, le 22 mars 1991, BANQ: e42 2003-07-001\78.

<sup>5</sup> Martin, *op.cit.*, p.27.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.54.

de telles réunions; ce que Trudeau refuse tout de go. Selon le ministre délégué aux Affaires internationales, Guy Rivard, les pays francophones doivent créer un nouveau forum; « ils doivent chercher ce que nous pouvons faire d'utile ensemble et que d'autres organisations ne font pas déjà. »<sup>7</sup> Selon le ministre délégué, l'avenir de la francophonie « repose davantage sur la volonté des pays de s'engager dans une action commune pour assurer au français une utilité indéniable dans les domaines d'avenir que sont la science, la culture, les communications et la formation. »<sup>8</sup>

## 8.2 Les relations avec Ottawa

Après avoir lu sur les activités internationales du Québec, nous nous apercevons vite que les relations ont souvent été houleuses avec Ottawa. Durant toute la période où le gouvernement fédéral est sous la coupe du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, le gouvernement fédéral met souvent les bâtons dans les roues des visées internationales du Québec. Ce phénomène prend de l'ampleur avec le gouvernement Lévesque; Trudeau ne veut pas qu'un gouvernement qui veut séparer le Québec du reste de la fédération canadienne prenne trop de place à l'étranger. De nombreuses pressions sont faites en Europe; par exemple sur la France et la Belgique. Cette vision est la même avec l'Afrique si nous nous fions à Jean-Marc Léger: « Ottawa a toujours redouté l'institution de rapports directs et chaleureux entre le Québec et les pays d'Afrique de langue française, craignant que son propre rôle et sa propre influence n'en fussent réduits. »<sup>9</sup>

C'est pour cette raison que malgré la volonté de créer un sommet des pays francophones, il faudra attendre 1986 pour qu'Ottawa permette la participation du Québec à cette agence. Paris annule sa participation au premier sommet de 1980, car

---

<sup>7</sup> Michel Venne, « La francophonie doit limiter ses appétits, selon Guy Rivard », *Le Devoir*, 8 décembre 1992.

<sup>8</sup> *Ibid.*,

<sup>9</sup> Jean-Marc Léger, *La francophonie: grand dessein, grande ambiguïté*, Montréal, 1987, p.135.

Ottawa ne voulait d'aucune façon qu'il y ait plus qu'un interlocuteur pour le Canada dans de tels forums.

Cette situation va changer grandement avec l'élection des conservateurs fédéraux de Brian Mulroney. Avant l'élection des Libéraux de Robert Bourassa, Ottawa daigne signer un accord permettant la participation du gouvernement du Québec au premier Sommet de la francophonie. Nous pouvons percevoir une ouverture d'esprit de la part du gouvernement fédéral canadien, une ère de coopération plutôt que d'affrontement s'ouvre alors. C'est en ce sens qu'abonde le ministre Gil Rémillard:

l'esprit de coopération dont ont fait preuve le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec qui a fait en sorte que les anciennes rivalités se résorbent au profit de l'intérêt commun. L'entente signée à Paris en février témoigne de ce nouvel esprit de collaboration.<sup>10</sup>

Le nouveau gouvernement élu à Québec en décembre 1985 semble avoir l'intention de fonder sa politique internationale sur la continuité et l'évolution en prenant compte la spécificité politique, culturelle, sociale et économique du Québec, ainsi que sa situation d'État membre de la Fédération canadienne.

Ce n'est pas parce qu'il y a entente entre les deux ordres de gouvernements que le Québec peut adopter des principes qui seraient à l'encontre de ceux du gouvernement fédéral. C'est ce que croit le Premier ministre Bourassa; voici ce qu'il soutient: « je ne crois pas que l'accord [de 1985] nous permettrait d'avoir une politique contraire au gouvernement canadien (sur les questions de politique internationale). Mais dans tous les autres secteurs, le Québec est maître de sa politique et agit sans contrainte. »<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> Communiqué de presse du ministre des Relations internationales Gil Rémillard du 3 novembre 1989, issu du Fonds des Relations internationales, BANQ, Québec, e42 2003-09-004|5.

<sup>11</sup> Michel Venne, « Bourassa se défend d'avoir un rôle secondaire à jouer », *Le Devoir*, 21 novembre 1991, p.1et 4.

Cette entente ne tient que pour le premier Sommet et sous la pression de la France qui ne veut plus entendre parler de querelle Ottawa-Québec. Il faut la renouveler encore l'année suivante, car le sommet se tient à Québec. Le protocole d'entente pour le Sommet de Québec entre le gouvernement du Québec et du Canada est signé à Paris le 19 février 1986; les modalités sont essentiellement les mêmes que pour le Sommet de Paris.<sup>12</sup> On voit encore une volonté d'harmonie entre Québec et Ottawa. Pourtant, il est clair que c'est la vision d'Ottawa qui prime, même si le financement de ce sommet provient d'Ottawa à 50%, du Québec à 45% et du Nouveau-Brunswick à 5%.<sup>13</sup> Cette vision est corroborée par Morin dans son livre *L'Art de l'impossible*: « l'entente de février 1986 stipula très clairement que, pour le Second sommet, il n'existait qu'une puissance invitante, le Canada. »<sup>14</sup>

### 8.3 Les partenaires du Québec dans la francophonie

Comme nous l'avons constaté plus tôt, la francophonie c'est plusieurs millions de personnes; ceux-ci vivent dans une cinquantaine de pays à travers le monde. En 1987, 36 pays sont membres de la francophonie; il y en a 46 lors du Sommet de l'Île Maurice en 1993. La majorité des pays membres sont issus du Sud, donc des pays en voie de développement, qui voient dans la francophonie un forum pour obtenir de l'aide des pays plus riches.<sup>15</sup> En plus des pays en développement, il y a les anciennes métropoles européennes comme la France et la Belgique qui composent la francophonie. Après des pressions sur le Canada comme nous l'avons vu précédemment, le Québec fait son entrée dans le cercle francophone. Très vite, le

---

<sup>12</sup> Communiqué de presse du ministre des Relations internationales Gil Rémillard du 3 novembre 1989 BANQ: e42 2003-09-004|5.

<sup>13</sup> Communiqué de presse du ministre des Relations internationales Gil Rémillard du 3 novembre 1989: e42 2003-09-004|5.

<sup>14</sup> Claude Morin, *L'art de l'impossible: la diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, 1987, p.461.

<sup>15</sup> Michel Venne, « La francophonie doit limiter ses appétits, selon Guy Rivard », *Le Devoir*, 8 décembre 1992.

ministère des Relations internationales voit que cette organisation peut faire avancer les relations du Québec avec la France:

indispensable [est] le rôle et la contribution de la France à l'épanouissement de la francophonie et compte maintenir et intensifier avec elle un dialogue privilégié pour convenir des orientations et des perspectives d'avenir de la communauté francophone.<sup>16</sup>

Donc, au sein de la francophonie, la France et le Québec ont aussi établi des rapports privilégiés.<sup>17</sup> Malgré des buts et des visions qui sembleraient communs, tout n'est pas aussi rose; des problèmes surgissent rapidement.

Le gouvernement québécois se demande si la francophonie est devenue trop grosse et si elle accepte trop facilement de nouveaux adhérents. En 1992, le ministre délégué à la francophonie, Guy Rivard se demande si le club francophone doit mieux choisir ses membres.<sup>18</sup> De plus, les membres fondateurs croient que la francophonie étend trop ses champs d'intérêt. Selon le Québec, il faut miser sur des champs d'interventions spécifiques: « le gouvernement du Québec croit que la francophonie doit limiter ses appétits, se concentrer sur des créneaux qui lui sont propres et définir des conditions d'adhésion pour filtrer les pays qui voudraient faire partie du club. »<sup>19</sup> Le MRI estime que c'est le commerce qui est le plus important de ces relations: « les pays francophones doivent maintenant commencer à se préoccuper d'économie dans leurs relations », en plus des questions éducationnelles et de formation.<sup>20</sup> À celles-ci, le gouvernement Bourassa y ajoute les préoccupations environnementales.<sup>21</sup>

<sup>16</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.152.

<sup>17</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.150.

<sup>18</sup> Michel Venne, « La francophonie doit limiter ses appétits, selon Guy Rivard », *Le Devoir*, 8 décembre 1992.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> « Selon le ministre Guy Rivard la Francophonie doit déboucher sur l'économie », *Le Devoir*, 30 novembre 1989, p.2.

<sup>21</sup> Bernard Descôteaux, « Guy Rivard veut améliorer l'image de la francophonie », *Le Devoir*, 2 décembre 1989, p.12.

## 8.4 Les Sommets francophones

### Le premier Sommet à Paris

Nous avons vu que grâce à l'entente avec le fédéral, le ministre Rémillard et le premier ministre Bourassa sont présents au premier sommet francophone de 1986. Selon le ministre Rémillard, le sommet est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts: « le sommet a été une grande réussite et a permis l'aboutissement heureux des nombreux efforts déployés depuis plusieurs années dans le monde francophone... »<sup>22</sup> Les réalisations concrètes du sommet de Paris sont la mise en place de réseaux francophones dans les secteurs de l'agriculture, de l'information scientifique et du développement technologique et finalement des industries de la langue.<sup>23</sup> En somme, lors de ce Sommet, une centaine de résolutions sont adoptées. Selon les pays francophones, l'ACCT doit s'assurer de voir à la continuité des résolutions.<sup>24</sup>

Robert Bourassa en tant que rapporteur officiel du sommet propose que soient priorisés les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des industries de la langue, des problèmes de la culture et de la communication, de l'information scientifique et du développement technologique.<sup>25</sup> C'est à cette occasion que le club francophone décide que le deuxième sommet francophone aura lieu à Québec l'année suivante.

---

<sup>22</sup> Communiqué de presse du ministre des Relations internationales Gil Rémillard du 3 novembre 1989, BANQ: e42 2003-09-004|5.

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Martin, *op.cit.*, p.61.

## Le Sommet de Québec

Pour ce qui est du Sommet de Québec, il y a la présence de 41 délégations provenant de 39 pays.<sup>26</sup> Rémillard et Bourassa estiment que la tenue du Sommet au Québec est une réussite pour la reconnaissance internationale du Québec. Bourassa, à l'ouverture de ce Sommet, affirme que « les pays francophones honoraient tous ceux qui ont « mené sur cette terre d'Amérique le combat d'une survivance française particulièrement difficile. »<sup>27</sup> Le Québec doit trouver la place et le rôle qui lui est dû lors de ces rencontres multilatérales. Rémillard, ministre des Relations internationales, alors chargé de la francophonie, estime que ce sont dans les domaines économique, technologique, commercial et culturel que le Québec a un rôle à jouer et qu'il doit démontrer « que la francophonie est un outil efficace pour relever le défi de la modernité.»<sup>28</sup>

Gil Rémillard soutient le 6 mai 1987, que ce Sommet « a lieu sur le thème de la sobriété, de l'efficacité et de la participation de la population du Québec. »<sup>29</sup> Les projets prioritaires du Sommet sont en général les mêmes que ceux de Paris, c'est-à-dire l'environnement, l'énergie, la culture, la langue, les communications, l'informatique, l'information scientifique et le développement technologique.<sup>30</sup> De plus, la francophonie y ajoute l'apartheid en Afrique du Sud, le conflit au Moyen-

---

<sup>26</sup> Les pays invités au sommet sont: Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centre Afrique, Comores, Congo, Cote d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, Nouveau-Brunswick, Québec, Rwanda, Sainte-Lucie, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam, Zaïre

<sup>27</sup> Bernard Racine, « La cérémonie d'ouverture, devant 1,500 invités, Mulroney: solidarité nouvelle, Bourassa: une occasion unique », *Le Devoir*, 3 septembre 1987, p.12.

<sup>28</sup> Communiqué de presse du ministre des Relations internationales Gil Rémillard du 3 novembre 1989, BANQ: e42 2003-09-004|5.

<sup>29</sup> e42 2003-09-004|23

<sup>30</sup> « Jean-Louis Roy voit l'avenir de la francophonie en rose », *Le Devoir*, 24 sept 1988, p.A14.

Orient, l'annulation de la dette de 7 pays africains, aide pour la reconstruction au Liban et du Tchad.<sup>31-32</sup>

Après l'analyse des interventions du Québec, nous voyons que le gouvernement souhaite la création d'un espace audiovisuel, informatique francophone et d'un marché commun de biens culturels, d'une université francophone internationale, et de l'Institut international de l'énergie.<sup>33</sup> Robert Bourassa est présent à l'inauguration de l'université internationale de langue française à Alexandrie, en Égypte, le 4 novembre 1990 et l'Institut international de l'énergie sera aussi réalisé; elle est installée à Québec.<sup>34</sup> Nous voyons donc ici deux raisons prouvant que la francophonie apporte des résultats.

En plus des rencontres entre les grands chefs d'États de la francophonie, le Québec subventionne lors de ce sommet des événements économiques: il s'agit Forum francophone des affaires, rencontre d'une centaine de leaders des milieux d'affaires des pays francophones, du 4 au 14 septembre 1987.<sup>35</sup> En 1989, *Le Devoir* souligne que ce forum a eu des retombées directes de 45 millions de dollars.<sup>36</sup> De plus, selon le délégué général du Québec à Paris, 80% des programmes définis au Sommet de Québec seront réalisés d'ici à mai 1989.<sup>37</sup> Le ministre Rémillard souligne quant à lui des bons sentiments qui animent les intervenants: « les choix décisifs

<sup>31</sup> Yves Martin, *op.cit.*, p.56.

<sup>32</sup> Conférence de Gil Rémillard à la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain le 8 septembre 1987 e42 2003-04-001|8

<sup>33</sup> Bernard Descôteaux. « Au sommet des pays francophones, Le Québec veut assurer sa place pour l'avenir », *Le Devoir*, 7 mai 1987, p.2

<sup>34</sup> Michel Venne. « Les ministres québécois ne manquaient pas en Belgique, la semaine dernière », *Le Devoir*, 15 novembre 1990, p.3

<sup>35</sup> Bernard Descôteaux. « Au sommet des pays francophones, Le Québec veut assurer sa place pour l'avenir », *Le Devoir*, 7 mai 1987, p.2

<sup>36</sup> Bernard Descôteaux. « Guy Rivard veut améliorer l'image de la francophonie », *Le Devoir*, 2 décembre 1989, p.12

<sup>37</sup> « Jean-Louis Roy voit l'avenir de la francophonie en rose », *Le Devoir*, 24 sept 1988, p.A14

...ont été effectués dans une atmosphère d'ouverture, de solidarité et de compréhension mutuelle. »<sup>38</sup>

Pourquoi est-ce que ces rencontres sont si importantes? Nous pouvons constater que ces Sommets permettent la consultation sur des enjeux culturels d'intérêts communs et la recherche de projets de coopération mutuels politiques ou économiques. Le Québec y voit une plateforme internationale lui permettant de prendre sa place dans le concert des nations et de partager sa vision sur les changements dans l'ordre mondial. C'est ce que nous montre Bourassa:

les Québécois y voyaient une occasion unique d'exprimer la solidarité de tous les francophones du monde de consolider l'espace francophone dans les domaines d'avenir. Il affirmait solennellement que « le Québec entend assumer ses responsabilités de partenaire et de membre à part entière de cette communauté en devenir. »<sup>39</sup>

Grâce aux réalisations des premiers Sommets, le gouvernement Bourassa continue durant la période de 1988 à 1994 de soutenir l'organisation francophone et de participer aux Sommets francophones.

### **Les Sommets de 1988 à 1994**

De 1988 à 1994, il y a six Sommets francophones, mais tous ne sont pas de la même importance. Nous nous limiterons donc à évoquer les plus grandes réalisations qui ont lieu dans la francophonie de cette fin de mandat. Mais auparavant, il faut se rappeler que ces Sommets sont des occasions uniques pour le gouvernement du Québec de rencontrer les représentants de divers pays avec lesquels il n'a aucune relation bilatérale; lors d'une entrevue publiée dans *Le Devoir*, le Premier ministre Bourassa veut « que la francophonie permette au Québec d'augmenter sa visibilité par des entretiens bilatéraux avec d'autres dirigeants. »<sup>40</sup> Donc, pour le Premier

---

<sup>38</sup> Conférence de Gil Rémillard à la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain le 8 septembre 1987, BANQ: e42 2003-04-001|8.

<sup>39</sup> Martin, *op.cit.*, p.54.

<sup>40</sup> « Bourassa et Mulroney sortent confiants du sommet de Dakar, *Le Devoir*, 27 mai 1989, p.1 et 10.

ministre les Sommets francophones ont permis au Québec de faire des relations politiques et économiques.

Revenons aux réalisations. Premièrement, le gouvernement Bourassa prend de plus en plus au sérieux les questions environnementales. Comme il a été étudié dans la partie précédente, le Québec signe des ententes environnementales avec les États-Unis depuis les années quatre-vingt; il agira dans la même veine avec la francophonie. C'est en ce sens que l'environnement et la situation économique et financière de l'Afrique sont ajoutés au Sommet de Dakar de 1989.<sup>41</sup> De plus, Robert Bourassa, rapporteur officiel du Sommet de Paris de 1991, traite des questions de l'environnement et des droits de la personne.<sup>42</sup> Le Sommet de l'île Maurice en 1993 permet au Québec et à la France de réclamer et d'obtenir une déclaration soutenant que les industries culturelles doivent être exclues des accords du GATT; combat réussi à cette occasion, mais un combat qui se perpétue encore au début du XXI<sup>e</sup> siècle.<sup>43</sup>

Il est à souligner que les ententes conclues lors des sommets francophones ne conduisent pas toujours à des actes. Selon Guy Rivard la francophonie doit se concentrer sur la réalisation de projets à long terme et « cesser de dilapider ses idées. »<sup>44</sup> Depuis le Sommet de Paris de 1991 qui était vu comme un sommet de consolidation et d'évaluation et le Sommet de Dakar de 1989 qui devait permettre de « renforcer ses capacités exécutives tout en maintenant un pourcentage de dépenses de gestion réduite » et sur un plan de réformes des structures de la francophonie, le

---

<sup>41</sup> « D'autres priorités au sommet francophone », *Le Devoir*, 30 mars 1989, p.4.

<sup>42</sup> Michel Venne, « Bourassa se défend d'avoir un rôle secondaire à jouer », *Le Devoir*, 21 novembre 1991, p.1 et 4.

<sup>43</sup> Il faut rappeler que les accords du GATT mènent à la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et que l'UNESCO publie une convention sur la diversité culturelle en 2005. À ce sujet, nous pouvons nous référer à l'article de Louise Beaudoin sur la diversité culturelle dans le livre de Stéphane Paquin, *Histoire des relations internationales du Québec, op.cit.*, p.232 à 238.

<sup>44</sup> Michel Dolbec. « Le prochain Sommet de la Francophonie sera axé sur l'efficacité et la bonne gestion », *Le Devoir*, 1 juin 1991, p.2

gouvernement se rend compte que l'organisation francophone doit se recentrer sur la collaboration entre les divers membres.<sup>45</sup> Par exemple, la France appuie la position du Québec, soutenant que le développement économique doit demeurer la principale priorité des Sommets francophones.<sup>46</sup> En ce sens, selon Rivard, la francophonie doit aussi servir à aider les pays plus défavorisés. Tout ceci amène John Ciaccia, en 1991, à soutenir que malgré toutes les embûches, la francophonie est une réussite: « la francophonie en est encore à ses premiers pas, mais elle semble pleine de promesses. »<sup>47</sup> En somme, la plateforme francophone permet au Québec de faire valoir son point de vue international. Les enjeux politiques concernent la coopération et l'environnement. Bien sûr, encore une fois, les relations commerciales prennent de plus en plus de place.

Pour continuer avec les partenaires francophones, nous verrons, dans la prochaine section, les relations que le Québec entretient avec certains pays francophones d'Afrique, la Belgique et la France. Pour faire le lien avec cette partie nous pouvons prendre cette citation tirée d'un article de Michel Venne, journaliste de *Le Devoir* en novembre 1991. Lors du Sommet de Paris, il soutient que « le premier ministre a plaidé que la relation du Québec avec la France demeure exceptionnelle et privilégiée

».

48

---

<sup>45</sup> « La Francophonie veut réformer sa structure exécutive », *Le Devoir*, 8 mars 1989, p.2

<sup>46</sup> Michel Dolbec, « Le prochain Sommet de la Francophonie sera axé sur l'efficacité et la bonne gestion », *Le Devoir*, 1 juin 1991, p.2.

<sup>47</sup> John Ciaccia (1991), propos tenus lors d'une réunion annuelle des représentants du Québec à l'étranger, à Montréal, le 22 mars 1991, BANQ: e42 2003-07-001\78.

<sup>48</sup> Michel Venne, « Bourassa se défend d'avoir un rôle secondaire à jouer », *Le Devoir*, 21 novembre 1991, p.1 et 4.

## CHAPITRE IX

### LES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AVEC LA FRANCE: RUPTURE OU CONTINUITÉ?

En 1985, la France est au premier rang des relations politiques du Québec dans le monde. Depuis longtemps, les chefs de gouvernements français et québécois soutiennent que ces deux États entretiennent des liens privilégiés autant au niveau politique qu'économique. Pour étayer cette thèse, soulignons le fait que depuis le gouvernement péquiste de René Lévesque en 1976, il y a rencontre annuelle des chefs des deux États. La tradition des visites alternées remonte à une entente de 1977 avec Raymond Barre. Pourtant, sous les Libéraux de Robert Bourassa, les rencontres annuelles entre les premiers ministres de France et du Québec sont interrompues.<sup>1</sup> Depuis Michel Rocard en 1989, aucun premier ministre de France n'a rencontré son homologue québécois.<sup>2</sup>

#### **9.1 Rupture: abandon des visites alternées entre les chefs d'État franco-québécois**

Voilà ici une raison qui démontre que les relations politiques sont mises de côté. Pourtant les gouvernements du Québec et de la France ne sont pas d'accord avec cet état des choses. Après l'étude de ces relations bilatérales, nous voyons que ce sont les relations économiques qui prévalent. Pierre Bérégovoy, Premier ministre français, reprend à sa façon l'argument du gouvernement québécois en soutenant que les relations entre la France et le Québec sont très bonnes, notamment sur le plan

---

<sup>1</sup> Michel Dolbec, « Pas de visite d'un chef de gouvernement français à Québec avant un bon moment », *Le Devoir*, 18 janvier 1993, p.2.

<sup>2</sup> Michel Dolbec, « Le chemin de Paris coûte cher », *Le Devoir*, 29-30 mai 1993, p.6.

économique.<sup>3</sup> Ce dernier déclare: « vous savez toute l'importance et la signification que la France attribue à ses relations directes et privilégiées avec le Québec ». <sup>4</sup> Du côté des Libéraux, on a souligné que Robert Bourassa, dans le cadre de coupures budgétaires<sup>5</sup> décide de suspendre les visites ministérielles à l'étranger, notamment en France. Daniel Johnson fils remplace Bourassa en 1994; il reprend les visites annuelles en février 1994.<sup>6</sup> Ce phénomène reprend de plus belle avec le nouveau gouvernement péquiste de Jacques Parizeau.

Nous devons noter qu'il y a d'autres occasions que ces rencontres annuelles pour que le Québec conserve ses relations privilégiées avec son cousin français. Les Sommets francophones sont une occasion en or pour ces rencontres bilatérales. Par exemple, en 1991, le Premier ministre se rend en France pour préparer le Sommet. Il en profite pour rencontrer le Président de la France, François Mitterrand et la première ministre Édith Cresson.<sup>7</sup> Dans un communiqué conjoint publié à la suite de la rencontre Cresson-Bourassa et du Sommet francophone de 1991, les deux États réaffirment l'importance qu'ils attachent aux relations entre eux.<sup>8</sup>

Les journalistes du quotidien *Le Devoir* se penchent sur la question des relations France-Québec. Selon Michel Dolbec, « nombreux sont ceux qui voient dans cette situation le symptôme d'un sérieux relâchement des liens « directs et privilégiés » qui unissent la France et le Québec. »<sup>9</sup> Michel Venne affirme que « les souverainistes québécois s'inquiètent depuis longtemps du report continu des

<sup>3</sup> Michel Dolbec, « Pas de visite d'un chef de gouvernement français à Québec avant un bon moment », *Le Devoir*, 18 janvier 1993, p.2.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Michel Dolbec, « Le chemin de Paris coûte cher », *Le Devoir*, 29-30 mai 1993, p.6.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Michel Dolbec, *Le Devoir*, « Rae, Bourassa, Mulroney se suivront à Matignon », 14 novembre 1991, p.6

<sup>8</sup> Michel Venne, « Édith Cresson souhaite venir au Québec en 1992 », *Le Devoir* 22 novembre 1991, p.2.

<sup>9</sup> Michel Dolbec, *Le Devoir*, « Rae, Bourassa, Mulroney se suivront à Matignon », 14 novembre 1991, p.6.

rencontres entre premiers ministres, principale illustration politique d'une relation privilégiée que le gouvernement Bourassa a, selon eux, laissé partir en lambeaux ».<sup>10</sup> Même Bernard Landry, ancien ministre des Relations internationales abonde en ce sens, en disant que le mauvais état des relations entre la France et le Québec est la faute du gouvernement québécois: « on est devant une situation de négligence scandaleuse ».<sup>11</sup> Une autre spécialiste des relations internationales du Québec émet la même hypothèse: Louise Beaudoin, déléguée générale du Québec à Paris de 1983 à 1985, se dit « désolée de constater le peu d'attention que le premier ministre Bourassa accorde aux relations entre le Québec et la France. »<sup>12</sup>

Dans les pages précédentes, nous avons pu constater une diminution des rapports politiques entre la France et le Québec, mais il faut aussi révéler que le Québec entretient avec la France des rapports dans plusieurs domaines d'activités tels l'enseignement, la culture, la science, la technologie et l'industrie.<sup>13</sup> Il serait beaucoup trop long d'énumérer toutes les ententes dans ces domaines. Selon les documents gouvernementaux, les Libéraux comptent bien conserver cette relation. Par exemple, dans l'*Énoncé politique* de 1991, le MAI prétend qu'il « entend poursuivre le développement de ses liens directs et privilégiés avec la France dans tous les domaines et mettre l'accent sur la conclusion d'accords industriels et technologiques, la coopération scientifique, culturelle et linguistique, et la formation des ressources humaines. »<sup>14</sup>

---

<sup>10</sup> Michel Dolbec, « Pas de visite d'un chef de gouvernement français à Québec avant un bon moment », *Le Devoir*, 18 janvier 1993, p.2.

<sup>11</sup> Sylviane Tramier, « Qu'advient-il de l'axe Québec-Paris? », *Le Devoir*, 28 décembre 1992, p. 1.

<sup>12</sup> Pierre April, « Louise Beaudoin déplore l'affaiblissement du lien direct entre Québec et Paris », *Le Devoir*, lundi 27 juillet 1992, p. A4.

<sup>13</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.147.

<sup>14</sup> *Ibid.*

## 9.2 Continuité: les relations commerciales

Depuis la Révolution tranquille, les deux États ont de très bons rapports au niveau économique. Lors de la période de 1985 à 1994, la France est la quatrième puissance économique, après les États-Unis, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest (RFA).<sup>15</sup> Le transfert de produits des deux côtés de l'Atlantique ne cesse d'augmenter. De plus, la perspective du marché unique en Europe et le libre-échange nord-américain vont pouvoir augmenter encore plus ce courant d'échanges; donc, la France et le Québec envisagent cela d'un bon œil.<sup>16</sup> Lors d'une rencontre des premiers ministres, Cresson et Bourassa se sont dits satisfaits des relations commerciales entre les deux États: « on s'est félicité de la croissance des investissements, du commerce, des transferts de technologie et du tourisme ces dernières années. »<sup>17</sup> Sous ces deux administrations, la priorité des partenaires est l'économie.<sup>18</sup>

Si l'on étudie de manière quantitative ces relations, on peut dire que celles-ci sont ininterrompues depuis plus de vingt ans; elles ne cessent de croître en importance. Le MAI, dans son *Énoncé politique* de 1991, on y démontre que la France est un des plus grands clients du Québec; elle se situe au cinquième rang pour les importations de produits québécois et au quatrième rang pour les exportations.<sup>19</sup> Selon Luc Bernier, les relations économiques n'ont pas encore atteint leur plein potentiel; nous en avons la preuve en 1995, car la France devient le deuxième marché du Québec, devant le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon.<sup>20</sup> Au début des années

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Michel Venne, « Édith Cresson souhaite venir au Québec en 1992 », *Le Devoir* 22 novembre 1991, p.2.

<sup>17</sup> Michel Venne, « Édith Cresson souhaite venir au Québec en 1992 », *Le Devoir* 22 novembre 1991, p.2.

<sup>18</sup> Michel Dolbec, « Édith Cresson ne peut qu'améliorer les relations entre la France et le Québec », *Le Devoir*, 27 mai 1991, p.6.

<sup>19</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.147.

<sup>20</sup> Bernier, *op.cit.*, p.95.

quatre-vingt, on n'aurait pu imaginer cela; de 1980 à 1985, les exportations vers la France ont diminué de 337 à 222 millions de dollars;<sup>21</sup> à la fin du gouvernement Bourassa en 1994, elles sont de 581 millions de dollars. En 1991, la délégation générale du Québec à Paris constate cet état des choses et prédit l'avenir: « l'orientation résolument économique [que le Québec et la France] ont prises depuis quelques années sera maintenue, voire renforcée, mais il n'y aura sûrement pas de changement de cap ».<sup>22</sup>

### 9.3 Continuité: la culture et les communications

Depuis les années soixante, le Québec a profité d'une façon extensive des échanges culturels avec la France. Il faut préciser que les relations avec la France sont nombreuses et soutenues depuis plus d'un siècle. Voisin francophone, il est évident que la France est une grande consommatrice de produits culturels venant du Québec et vice-versa. Si l'on étudie exclusivement les ententes culturelles avec la France, nous nous apercevons qu'elles sont très nombreuses. Lors de la période péquiste post-référendaire, c'est-à-dire de 1981 à 1985, elles sont au nombre de 7. Les mandats de Robert Bourassa de 1985 à 1994, laissent 14 ententes dans les domaines de l'éducation, de la culture et des communications. Pourtant, il faut être prudent encore une fois et ne pas se laisser duper par ces chiffres, car il faut encore souligner que ce ne sont pas toutes les ententes qui sont importantes. Dans notre étude, nous nous limiterons à une seule d'entre elles. Il s'agit d'un protocole d'entente en coopération linguistique entre le Conseil de la langue française du Québec et le Conseil supérieur de la langue française, fruit d'une initiative québécoise. Elle suit une entente identique entre le Québec et la Belgique.<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> Selon le rapport annuel du MRI et du MAI, p.34; 1984-85

<sup>22</sup> Michel Dolbec, « Édith Cresson ne peut qu'améliorer les relations entre la France et le Québec », *Le Devoir*, 27 mai 1991, p.6.

<sup>23</sup> Michel Dolbec, « Québec et Paris signent un premier accord linguistique », *Le Devoir*, 16 mai 1991, p.2.

## CHAPITRE X

### LA BELGIQUE ET L'AFRIQUE FRANCOPHONE

#### 10.1 La Belgique

Premièrement, Bruxelles est la capitale de l'Europe et le siège de nombreuses institutions de la CEE. Étant aussi un pays avec une grande communauté francophone, on parle d'échanges culturels avec la Belgique dès 1963.<sup>1</sup> En 1972, durant son premier mandat à la tête du gouvernement, Bourassa crée le bureau économique à Bruxelles; Québec le transforme en délégation générale l'année suivante. Nous pouvons aussi voir qu'il y a aussi des relations d'affaires entre le Québec et la Belgique; ces relations s'intensifient durant la décennie quatre-vingt. Il faut souligner tout d'abord qu'Ottawa a beaucoup interféré dans ces relations: « après la France, ce sont les rapports avec la Belgique qui ont opposé le plus les gouvernements de Québec et d'Ottawa. »<sup>2</sup> Ottawa veut que la teneur de ces relations soit acceptée par le gouvernement fédéral au préalable, c'est-à-dire à l'intérieur d'ententes-cadres entre le Canada et la Belgique.

Sous le gouvernement péquiste, nous voyons qu'il y a augmentation des relations avec la Belgique. Si nous prenons seulement en compte les chiffres, il y a 12 ententes sous les Péquistes de 1978 à 1985; de ce chiffre on en retrouve 5 dans le domaine de l'économie. Ces ententes sont conclues autant avec la communauté française que néerlandaise. C'est en ce sens que Claude Morin intervient en 1981; le Québec a plus d'affinités avec la partie francophone, mais il ne laisse pas de côté la

---

<sup>1</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.164.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.165.

partie néerlandophone. Pour illustrer ce fait, mentionnons qu'il y a la création de la délégation Wallonie-Bruxelles à Québec en 1982. En 1984, les deux gouvernements créent un office pour la jeunesse; celui-ci ressemble à l'OFQJ. Finalement, le gouvernement Bourassa de 1985 à 1994 conclut aussi des ententes dans les domaines des sciences et technologies, de la culture, de la coopération, de la jeunesse, de la langue et du droit.

## 10.2 L'Afrique francophone :

En ouverture de cette partie, il faut savoir que des rapports sont établis depuis longtemps avec l'Afrique; le MAI souligne que « le Québec a établi des rapports suivis avec plusieurs pays d'Afrique, notamment ceux qui partagent avec lui l'usage du français. »<sup>3</sup> Nous avons vu que depuis la naissance de la francophonie dans les années soixante-dix, les liens avec l'Afrique francophone se nouent se multiplient autant en économie, en culture et en coopération. Selon Gil Rémillard, c'est grâce à cette plateforme internationale que ces échanges sont rendus possibles: « le réseau de relations tissées avec les autres peuples francophones depuis quelques décennies dans tous ces domaines facilitent aussi ces échanges. »<sup>4</sup>

Il faut nous rappeler que l'Afrique dépend beaucoup des investissements et des biens manufacturés de l'extérieur et fournit surtout des ressources naturelles, ce que le Québec a en grande quantité. Au début des années quatre-vingt, nous voyons qu'il y a accroissement des échanges économiques avec le Gabon, la Tunisie et le Zaïre. Le Togo, la Côte-d'Ivoire et la Guinée sont aussi des lieux de coopération avec le Québec.<sup>5</sup> Les relations commerciales avec l'Afrique ont une valeur de 1,8 milliard de dollars en 1986. Pour notre part, prenons les exemples du Cameroun et

<sup>3</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, p.172.

<sup>4</sup> Conférence de Gil Rémillard à la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain le 8 septembre 1987, BANQ: e42 2003-04-001|8.

<sup>5</sup> Claude Turcotte, « Mission économique de Bacon en Afrique », *Le Devoir*, 12 janvier 1991, p.6.

de la Côte-d'Ivoire. Le Cameroun est membre associé de la Francophonie depuis 1975. C'est avec ce pays que le Québec a la coopération la plus dense de l'Afrique noire. Il s'agit surtout d'ententes en éducation qui permettent à des Camerounais de venir étudier au Québec. Des ententes de ce type sont conclues depuis le gouvernement péquiste et sont accentuées avec les Libéraux en 1986, 1988 et 1994. En 1985, il y a 9 millions de dollars d'exportation et 65 millions en 1994. Pour les importations, les chiffres passent de 4 à 26 millions de 1985 à 1994. La Côte d'Ivoire est membre de la Francophonie depuis 1970. Les relations s'établissent avec le Québec depuis 1970 grâce à l'ouverture d'un bureau à Abidjan au sein de l'ambassade du Canada. Sous les Péquistes, c'est le pays africain avec lequel le Québec entretient le plus de relations bilatérales. Avec ce pays il y a aussi plusieurs ententes en éducation et en formation qui permettent aux Ivoiriens de venir étudier au Québec, ce depuis 1980. Pour ce qui est du commerce, les exportations passent de 15 à 2,8 millions et les importations de 6,6 à 23 millions de 1985 à 1994.

Pourtant, cette collaboration n'est pas très importante: «cet intérêt pour l'Afrique et plus particulièrement pour les pays francophones du continent ne s'est pas encore traduit par la création de courants d'échanges très importants.»<sup>6</sup> Pour revenir à la francophonie, elle a deux utilités pour l'Afrique; d'abord pour la réalisation de projets de coopération avec le Nord, et dans un ordre d'importance inférieur un lieu de promotion du français.<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Conférence de Gil Rémillard à la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain le 8 septembre 1987, BANQ: e42 2003-04-001|8.

<sup>7</sup> Michel Venne, «Francophonie plurielle: La langue est l'ingrédient qui unit la Francophonie, mais la coopération en est l'objet primordial, estime la présidente du CFP», *Le Devoir*, 3 mai 1993, p. A1.

### 10.3 Conclusion de la quatrième partie: Comparaison avec le gouvernement péquiste (1981-1984)

Nous avons vu que la francophonie est une plateforme importante pour le Québec au niveau politique. La coopération avec les pays de langue française est un fait accompli depuis longtemps, et les relations avec la France et la Belgique nous l'ont montré. Premièrement, pour le gouvernement du PQ, la francophonie permet au Québec de mettre en place sa politique de coopération internationale. Cette francophonie est un dossier très important pour le gouvernement péquiste. En 1983, Jacques-Yvan Morin, ministre des Relations internationales, déclare qu'il veut augmenter la participation du Québec au sein des institutions francophones.<sup>1</sup> On distingue, à la suite de la victoire libérale de 1985, une continuité dans la vision francophone; le gouvernement Bourassa poursuit dans la même veine. Il vante en début de mandat les bienfaits et les réalisations des nouveaux Sommets de la francophonie; ces actes démontrent que la francophonie est un outil essentiel: « nombre de décisions qui ont été prises et qui illustrent que la francophonie est devenue une réalité qui porte des résultats tangibles. »<sup>2</sup> Nous avons précédemment souligné que les Sommets sont peu à peu laissés de côté par Bourassa dès 1988.

L'économie devient encore une fois très importante avec l'ensemble francophone. Entre 1988 et 1992, la France, la Suisse et la Belgique accaparent ensemble plus de 88 % des flux commerciaux du Québec avec la francophonie.<sup>3</sup> La francophonie a une autre utilité, celle de porter la défense de la langue et la culture francophone. Les Libéraux de Robert Bourassa ont réussi, autant lors du libre-

<sup>1</sup> Gérard Hervouet et Hélène Galarneau, *Présence internationale du Québec: chronique des années 1978-1983*, Centre québécois de relations internationales, Université Laval, Québec, 1984, p.91.

<sup>2</sup> Conférence de Gil Rémillard à la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain le 8 septembre 1987, BANQ: e42 2003-04-001|8.

<sup>3</sup> Pierre-Paul Groulx et Guilain Cauchy, « Le Québec doit aussi miser sur l'Europe », *Le Devoir*, jeudi 7 octobre 1993, p. A8.

échange avec les États-Unis que dans les accords du GATT, à exclure les industries de la culture et de la langue du libre-échange. Le Québec a le droit de subventionner et de protéger ses industries. C'est ce que prône Louise Beaudoin; elle soutient que c'est le Québec qui a été précurseur de ce combat: « le Québec a été l'un des premiers gouvernements à se préoccuper de cette question [...] car la culture québécoise a besoin de fonds publics et de quotas, ne serait-ce que parce que notre marché intérieur est trop restreint pour être rentable. »<sup>4</sup>

Si l'on se fie à Philippe Poulin, la France est un atout majeur pour le Québec gouverné par les Péquistes: « la France constitue également la tribune internationale par excellence lui permettant d'exposer, sur une plus grande échelle, son point de vue quant à son option fondamentale [la souveraineté]. »<sup>5</sup> Surtout, la France est un débouché économique très intéressant en Europe. Jacques-Yvan Morin déclare en 1982 qu'il veut « prioriser l'aspect économique des relations internationales du Québec. »<sup>6</sup>

Samy Mesli, quant à lui, prétend que les programmes de coopération en éducation entre le Québec et la France commencent à perdre de l'importance sous les Péquistes en 1981. Les relations politiques en matière d'éducation et de culture sont en perte de vitesse, après, souligne Mesli, une continuité pendant plus de vingt-cinq ans. Poulin et Mesli traitent d'un mémoire confidentiel du ministère des Affaires intergouvernementales qui démontrerait que dès 1981, les relations politiques entre

---

<sup>4</sup> Stéphane Paquin (sous la dir.), avec la collaboration de Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006, p.236.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.129.

<sup>6</sup> Citation tirée de Samy Mesli, *La coopération franco-québécoise dans le domaine de l'éducation de 1965 à nos jours*, thèse présentée en cotutelle comme exigence partielle du doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, Université Paris VIII, 2006, p.194.

Québec et Paris diminuent de façon importante: « loin des constats officiels de bonne santé, l'état de nos relations avec la France apparaît précaire. »<sup>7</sup>

Donc, après la défaite référendaire et dans le contexte économique difficile, les relations politiques avec la France diminuent; celles-ci sont remplacées peu à peu par des cibles technologiques, mais surtout économiques, comme nous l'avons énoncé plus tôt avec le discours de M. Morin. Ce serait donc une continuité des relations politiques et économiques avec la France que l'on retrouve avec les Libéraux en 1984.

La thèse de la rupture n'est pourtant pas portée par Louise Beaudoin. Celle-ci prétend que c'est avec l'arrivée des Libéraux au pouvoir que l'on voit une rupture dans les relations franco-québécoises autant aux niveaux politique qu'économique. Elle place donc la barre de la rupture en 1985 plutôt qu'en 1980, comme tente de le démontrer Mesli, Poulin et ce que nous avons avancé dans le présent mémoire. Si l'on se fie au dernier livre de Frédéric Bastien, la rupture se situerait plutôt vers 1988, après que soient installées les rencontres multilatérales francophones.

Allons un peu plus loin dans la vision de rupture. Selon Balthazar l'importance de la France sous les Libéraux décroît un peu, par rapport à celle des États-Unis ou l'Asie;<sup>8</sup> bien que la France soit associée au niveau commercial au marché commun européen et au marché unique de 1993.<sup>9</sup> La fin des visites alternées entre la France et le Québec en est une preuve. On peut prendre pour exemple la méfiance et le manque d'atomes crochus entre Michel Rocard et Robert Bourassa; il faut pourtant souligner que le Premier ministre de France, Rocard était pro-

---

<sup>7</sup> Samy Mesli, *op.cit.*, p.194, et Philippe Poulin, *Les relations France-Québec au cours du second mandat du gouvernement Lévesque 1980-1985*, Montréal, Université de Montréal, 1997, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts en histoire, p.130.

<sup>8</sup> Balthazar, *op.cit.*, p.125.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.125.

souverainiste.<sup>10</sup> Comme le montre Frédéric Bastien, la visite de Rocard, prévue en 1990, est annulée sous prétexte de la crise amérindienne d'Oka et de la guerre du Golfe.<sup>11</sup> Selon Bastien, si l'on se fie au livre *Le poids de la coopération: le rapport France-Québec*, Bourassa se désintéresse de la France; ce fait entraîne des conséquences politiques: « cette brouille politique [...] n'a pas été sans impact sur la coopération. »<sup>12</sup>

La France appuierait la souveraineté du Québec si les Québécois le décidaient; pour le gouvernement fédéraliste de Bourassa, ceci n'est pas très bien vu. Pour eux, de telles démonstrations sont à éviter. Le Premier ministre québécois avait besoin de l'appui de la France au niveau des lois linguistiques et de la participation du Québec au sommet francophone; lorsque ceci est garanti, Bourassa se détourne de la France; comme il le fera éventuellement avec la francophonie. Le premier ministre, qui ne s'est pas rendu aux funérailles du Général de Gaulle, laisse le poste de délégué du Québec à Paris vacant, ne nommant qu'un directeur par intérim.

L'Afrique francophone noue des liens avec le Québec dès les années soixante-dix. L'*Énoncé politique* de 1985 parle de l'Afrique francophone; le gouvernement péquiste souhaite développer et approfondir sa coopération; il envisage même d'ouvrir une délégation dans cet espace le plus tôt possible.<sup>13</sup> Les Libéraux ont quant à eux poussé la relation commerciale.

---

<sup>10</sup> Michel Dolbec, « Édith Cresson ne peut qu'améliorer les relations entre la France et le Québec », *Le Devoir*, 27 mai 1991, p.6.

<sup>11</sup> Frédéric Bastien, *Le poids de la coopération: le rapport France-Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 2006, p.206.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p.207.

<sup>13</sup> MRI, *op.cit.*, 1985, p.69.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le moment est venu de conclure cette étude sur les relations internationales du Québec durant les deux derniers mandats de Robert Bourassa, c'est-à-dire de 1985 à 1994. Notre objectif était d'évaluer le rôle de ce gouvernement dans les relations internationales et de déterminer l'importance de l'accentuation du virage états-unien entrepris par le gouvernement Lévesque sous Morin et Landry durant la période précédente (1981-1985). La question que nous nous sommes posée était de savoir s'il y avait eu rupture ou continuité entre les politiques des relations internationales du gouvernement libéral de Robert Bourassa sous Gil Rémillard, Paul Gobeil et John Ciaccia de 1985 à 1994 par rapport à celles précédant du gouvernement péquiste de René Lévesque de 1981 à 1985. Pour répondre à cette question, nous avons étudié les bases de la volonté internationale du gouvernement de Robert Bourassa. Par la suite, nous avons étudié les rapports du Québec avec le continent européen et avec les États-Unis. Finalement, nous avons traité de la francophonie.

Cette recherche implique plusieurs dimensions et les recherches en histoire ont rarement approfondie l'histoire politique du Québec de 1985 à 1994. En fin de rédaction, nous avons eu la chance de voir apparaître deux travaux sur cette période. Rappelons encore une fois les deux publications sous la direction de Stéphane Paquin, *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)* et *Histoire des relations internationales du Québec*. Nous nous sommes demandé si l'on peut soutenir que lors de cette période, ce sont les aspects économiques qui ont eu priorité dans les activités québécoises à l'étranger. Nous avons aussi examiné pourquoi le gouvernement Bourassa tente d'intensifier ses relations avec ses partenaires de l'Europe de l'Ouest et de l'Est en délaissant de plus en plus le rôle de la France dans ses relations. L'hypothèse que nous avons posée était que les priorités péquistes axées sur le développement des relations avec les États-Unis et les relations

dans le cadre de la francophonie ont été maintenues et même accentuées par le gouvernement libéral de Robert Bourassa dans le cadre économique. Les relations politiques ne sont en fait que des moyens pour favoriser les échanges commerciaux.

### **Les relations internationales gouvernementales**

En ce qui concerne les agissements politiques du ministère des Relations internationales, les choses ont grandement bougé depuis 1980; « M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales jusqu'en 1982, et son successeur, M. Jacques-Yvan Morin, si l'on se réfère à leurs discours, se sont employé à imprimer une orientation économique à l'ensemble des activités extérieures du Québec. »<sup>1</sup> En janvier 1983, René Lévesque crée le ministère du Commerce extérieur (MCE), ministère qui a pour but d'augmenter le commerce du Québec avec le monde.

En mars 1984, le gouvernement péquiste crée le ministère des Relations internationales. À la suite de cette création, le gouvernement péquiste réalise un énoncé politique pour jeter les bases de ce que doivent être les actions du Québec à l'étranger. Cet énoncé souligne que depuis 1965, les objectifs gouvernementaux en matière internationale sont dans la même veine: « la manifestation d'une grande continuité quant à l'importance accordée aux relations culturelles et éducatives avec l'étranger, et notamment avec la France, et à de notables changements d'orientation ». <sup>2</sup> Ces changements concernent surtout le domaine économique, scientifique et technologique. Ce seront donc les relations économiques avec l'Europe de l'Ouest, mais surtout avec les États-Unis qui seront privilégiés; ensuite viennent les relations avec les pays francophones.

---

<sup>1</sup> Hervouet et Galarnau, *op.cit.*, p.41.

<sup>2</sup> MAI, *Le Québec et l'interdépendance*, 1985, p.6.

Lorsque les Libéraux de Robert Bourassa prennent le pouvoir, ils veulent rationaliser les relations internationales du Québec et axer leur action sur les relations commerciales. C'est en ce sens qu'est créé le ministère des Affaires internationales. En 1991, tout comme en 1985, le gouvernement donne les orientations du nouveau ministère. Nous voyons clairement que les relations économiques sont la priorité. Le MAI souligne qu'en 1990, 74,8% des exportations du Québec vont vers les États-Unis et 15,2% vers l'Europe, le reste du monde recevant que 10% des exportations de produits québécois. De nombreuses ententes sont réalisées avec ces différentes régions; nous avons souligné le fait que l'action gouvernementale ne peut se mesurer en stricts termes quantitatifs, mais qu'il fallait aller plus loin en analysant les détails de ces diverses ententes, ce que nous avons fait dans les parties subséquentes.

## **L'Europe**

Premièrement, nous avons délesté de notre analyse sur l'Europe la France et la Belgique, que nous traitons dans la quatrième partie. En Europe, nous savons que depuis la Révolution tranquille, les divers gouvernements ont fait évoluer des relations déjà vieilles d'un demi-siècle. À travers notre étude, nous constatons que c'est la continuité économique qui caractérise les relations avec l'Europe; les relations politiques se retrouvent loin derrière. En général, les relations politiques concernent l'environnement et l'énergie, les priorités politiques de Robert Bourassa. Depuis des décennies, les cibles privilégiées du gouvernement sont la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne. Comme nous l'avons vu lors de la première partie, sous les Péquistes, dès 1980, les relations extérieures du Québec prennent un tournant commercial plus soutenu; le gouvernement cible des pays avec qui les relations économiques sont favorisées: nous pouvons prendre l'exemple des pays nordiques, des Pays-Bas et de la Suisse. Avec la chute du bloc soviétique à la fin des années quatre-vingt, l'Europe de l'Est, et surtout la nouvelle Allemagne unifiée, deviennent des cibles privilégiées pour le gouvernement Bourassa. De plus,

les gouvernements péquistes et libéraux des années quatre-vingt veulent abaisser un déficit commercial très imposant; à la fin de la période étudiée, elle est tout de même négative avec la plupart des pays européens, mais dans une proportion moindre qu'à la fin du mandat péquiste.

### **Les États-Unis**

Dans cette partie, nous avons vu que les États-Unis sont le plus important partenaire commercial du Québec depuis les années soixante. L'*Opération Amérique* de René Lévesque met l'accent sur cette région. L'accent économique est poursuivi dans les années Bourassa qui suivent. En fait, ce gouvernement ne fait que continuer d'élargir le sentier déjà bien défriché par les gouvernements précédents. Durant la période 1985 à 1994, les relations avec le voisin étasunien correspondent à une part essentielle de la politique extérieure du Québec. C'est en ce sens que le gouvernement québécois défend un accord de libre-échange avec les États-Unis; accord qui est élargi au Mexique à la fin de la période étudiée.

Au plan politique, les relations avec les États-Unis sont faibles; celles-ci ont surtout été faites dans les domaines de l'environnement et de l'énergie. On peut signaler la *Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada* qui débute en 1972. Cette plateforme, comme son nom l'indique, permet des discussions entre les hommes politiques québécois et états-uniens dans divers domaines d'intérêts communs. Encore une fois, le Premier ministre Bourassa profite de ces réunions pour discuter d'environnement, pour vendre l'électricité québécoise à son voisin états-unien et finalement à donner le point de vue du Québec face aux discussions qui aboutiront à la signature de l'ALÉ. New York est le principal centre de pourparlers politiques du Québec, car Ottawa ne veut pas de la présence québécoise dans la capitale des États-Unis. Les discussions et les accords

conclus avec cet État sont, en général, reproduits dans les États limitrophes du Québec.

### **La francophonie**

Finalement, nous avons terminé notre étude en traitant des relations du Québec avec les pays francophones. La continuité se trouve dans la volonté d'augmenter les échanges avec les pays qui ont la langue française en commun, mais surtout dans la volonté d'avoir une plateforme politique internationale pour le Québec. Comme nous l'avons vu, pour le gouvernement péquiste, la francophonie permet au Québec de mettre en place sa politique de coopération internationale; le gouvernement Bourassa poursuit dans la même veine en s'assurant que cette tribune permette de faire valoir son point de vue sur la diversité culturelle. Encore une fois, sous les Libéraux, l'économie prend de plus en plus d'importance.

Pour ce qui est de la France, nous avons vu que les relations politiques du Québec diminuent. Grâce aux études précédentes, nous avons vu que la France est un allié majeur pour la promotion de la souveraineté du Québec. Avec l'arrivée des Libéraux, cet appui n'est plus du tout nécessaire; l'appui français au libre choix des Québécois et l'amitié avec le PQ déplaisent. On voit alors les liens directs avec la France s'amenuiser au niveau politique, mais continuer dans les relations culturelles et commerciales. La coopération baisse en termes de budget, si l'on prend l'exemple des coupures au sein de la Délégation générale du Québec à Paris. Bourassa se désintéresse grandement des relations avec la France, comme si celles-ci ne sont plus souhaitées et souhaitables au niveau politique après l'appui de la France à l'intégration du Québec au sein des Sommets francophones. Nous avons démontré dans cette partie que depuis les années quatre-vingt, les relations avec la France diminuent constamment; ce serait donc une rupture par rapport aux années soixante et

soixante-dix, mais une continuité des actions avec le gouvernement post-référendaire de René Lévesque.

Pour la Belgique, la bonne entente avec le fédéral permet au Québec d'élargir ses relations avec la partie francophone, tout en gardant le cap sur l'économie. Les liens avec l'Afrique francophone sont présents dès les années soixante-dix. Les péquistes autant que les Libéraux souhaitent développer et approfondir leur coopération avec cette région du monde. Encore une fois, les libéraux ont poussé les relations commerciales. Pour terminer, nous devons dire que le gouvernement libéral a une conception des affaires internationales plus strictement commerciales, culturelles et économiques que le gouvernement Lévesque. Sa politique internationale est moins dominée par l'axe Paris-Québec, «sans enlever l'importance de la francophonie», dit M. Ciaccia.<sup>3</sup>

Finalement, nous voyons bien que notre hypothèse est confirmée. Les relations internationales du Québec sous les Libéraux de Robert Bourassa de 1985 à 1994 suivent une tendance uniforme depuis le règne péquiste de 1981 à 1985. Si nous disons tendance uniforme, il ne faut pas oublier que le gouvernement Bourassa a accentué les relations commerciales, virage déjà effectué sous les péquistes. En fin de compte, les libéraux ont gardé le cap avec l'Europe, les États-Unis et la francophonie. C'est surtout au niveau des relations politiques que le gouvernement de la période 1985-1994 agit en rupture avec les gouvernements précédents. Le nombre d'ententes de grande importance diminue, et les visites gouvernementales sont axées sur le développement des relations commerciales plutôt que sur les questions culturelles; les questions environnementales et énergétiques constituent les domaines politiques privilégiés par le gouvernement Bourassa de 1985 à 1994. Ce sont les relations économiques qui prennent le haut du pavé, ce que nous pouvons

---

<sup>3</sup> Sylviane Tramier, « Qu'advient-il de l'axe Québec-Paris? », *Le Devoir*, 28 décembre 1992, p. 1.

voir avec le changement de nom du ministère en 1988. De plus en plus, le ministère des Affaires internationales devient une coquille vidée de sa substance politique. Encore une fois, il faut rappeler que sous Robert Bourassa, les relations politiques se limitent souvent au milieu énergétique et environnemental, tandis que les relations économiques occupent une place prépondérante dans les relations internationales du Québec; c'est en ce sens que nous disons que le MAI perd de sa pertinence quant à son action au niveau des relations politiques internationales. Ce sujet pourrait faire l'objet d'une étude plus approfondie sur les relations internationales de 1985 à 2003.

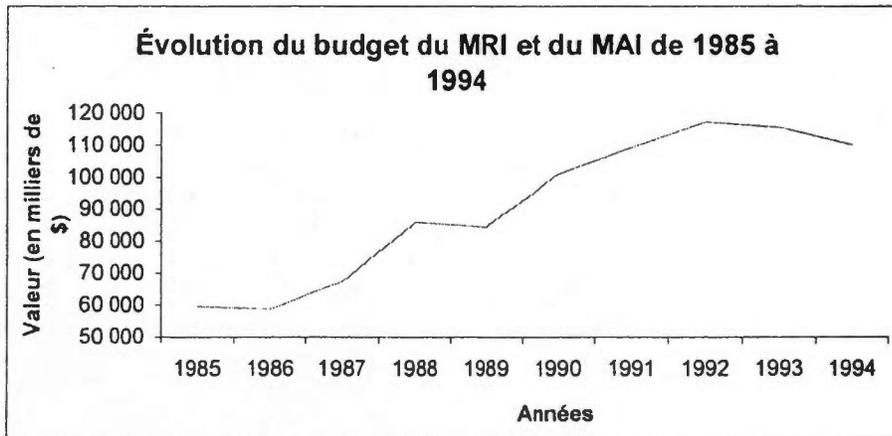
Il serait très intéressant de voir si cette tendance a continué avec les gouvernements péquistes de 1995 à 2003. L'étude que nous avons entreprise peut servir de base à une étude des actions gouvernementales de Lucien Bouchard qui va suivre la défaite référendaire de 1995. Nous pourrions sûrement voir que ce gouvernement a plus d'affinités avec celui de Robert Bourassa qu'avec celui de son homologue René Lévesque. Il sera plus aisé de voir les volontés politiques réelles avec l'ouverture des Archives nationales de la période 1980 à 2000; on pourrait peut-être même nier la thèse que nous avons ici défendue.

**ANNEXE A**  
**Budget et effectifs du ministère des Relations internationales et des Affaires  
internationales de 1985 à 1994**

**Répartition des employés du Québec à l'étranger (1980-1995)**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
<b>États-Unis</b>	84,5	76,5	83	92	89	99,5	84,5	85	85	95	99	100	98	96	84
<b>Europe</b>	77	74	76	82	82	92	74	70	84	93,5	109,5	102,5	100,5	93	84
<b>France</b>	72	73	74,5	85	89	84	75	79,9	74	78,5	88	94	92	88	82
<b>Afrique</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	5	5	1	1
<b>Total</b>	277,5	268,5	280,5	310	313	349,5	302,5	303	334	371	414	406	405	380	333

Sources: Ministère des Affaires internationales, Ministère des Relations internationales, *Rapport annuel*, Québec, Publications officielles, 1985-1988 et Ministère des Affaires internationales, *Rapport annuel*, Québec, Publications officielles de 1988 à 1994.



1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
43 223	40 979	42 440	45 116	51 277	59 500	58 703	67 348	85 876	84 222	100 879	109 206	117 169	115 451	109 982

Sources: Ministère des Affaires internationales, Ministère des Relations internationales, *Rapport annuel*, Québec, Publications officielles, 1985-1988 et Ministère des Affaires internationales, *Rapport annuel*, Québec, Publications officielles de 1988 à 1994.

ANNEXE B  
Représentation du Québec à l'étranger: état de la situation de 1985 à 1994

Représentation du Québec dans le monde

Situation antérieure				Situation fin 1991				
	Pays	Ville	Inauguration		Pays	Ville		
Délégations générales	1- États-Unis	New York	1940	Délégations générales	1- États-Unis	New York		
	2- France	Paris	1961 *		2- France	Paris		
	3- Royaume-Uni	Londres	1962 *		3- Royaume-Uni	Londres		
	4- Belgique	Bruxelles	1972 *		4- Belgique	Bruxelles		
	5- Mexique	Mexico	1980		5- Allemagne	Düsseldorf		
			6- Mexique		Mexico			
			7- Japon		Tokyo			
Délégations	6- États-Unis	Chicago	1969	Délégations	8- États-Unis	Chicago		
	7- États-Unis	Boston	1970		9- États-Unis	Boston		
	8- États-Unis	Los Angeles	1970		10- États-Unis	Los Angeles		
	9- Allemagne	Düsseldorf	1970		11- États-Unis	Atlanta		
	10- Japon	Tokyo	1973		12- Italie	Rome et Milan		
	11- Hong Kong	Hong Kong	1979		13- Suède	Stockholm		
	12- Italie	Rome	1986		14- Venezuela	Caracas		
		Milan	1965		15- Colombie	Bogotá		
					16- Hong Kong	Hong Kong		
					17- Singapour	Singapour		
	Bureaux	13- États-Unis	Lafayette		1970	Autres formes de représentations	18- États-Unis	Lafayette
		14- Haïti	Port-au-Prince		1976		19- États-Unis	Washington
15- Argentine		Buenos Aires	1977		20- Portugal		Lisbonne	
16- États-Unis		Atlanta	1977		21- Haïti		Port-au-Prince	
17- États-Unis		Washington	1978		22- Thaïlande		Bangkok	
18- Venezuela		Caracas	1979		23- Corée		Séoul	
19- Thaïlande		Bangkok	1979		24- Côte d'Ivoire		Abidjan	
20- Portugal		Lisbonne	1980	25- Syrie	Damas			
21- Singapour		Singapour	1985	26- Autriche	Vienne			
22- Suède		Stockholm	1985					
23- Colombie		Bogotá	1985					
24- Syrie	Damas	1988						
Conseillers du Québec au sein d'une ambassade du Canada	25- Côte d'Ivoire	Abidjan	1970					
	26- Corée	Séoul	1991					
	27- Autriche	Vienne	1990					

\*Des représentations permanentes avaient déjà existé dans ces villes, depuis les années 1880 jusqu'à la crise économique des années 30

Source: Ministère des Affaires internationales, Ministère des Relations internationales, *Rapport annuel*, Québec, Publications officielles, Ministère des affaires internationales, de 1985 à 1994.

## ANNEXE C

### Évolution du commerce du Québec avec l'Europe de 1980 à 1994

*Valeur des exportations du Québec selon l'aire géographique*

REGION	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
Europe Occ.	3 477 977	2 103 424	2 245 749	2 465 376	3 126 804	3 598 376	3 568 023	3 965 668	3 852 479	4 036 652	4 004 795	36 435 323
R-U	772 193	507 188	541 448	621 491	729 112	927 409	858 969	729 544	768 505	831 732	986 682	7 502 080
Pays-Bas	533 580	376 610	354 214	351 439	615 877	748 607	656 754	803 374	729 152	672 461	608 213	5 788 734
Allemagne	563 171	378 045	348 822	365 839	462 230	414 995	510 554	702 374	539 838	902 952	480 779	5 232 428
Italie	230 377	157 203	162 087	189 020	259 765	282 081	292 827	291 113	338 638	292 212	420 931	2 685 877
Suisse	222 329	72 963	44 871	93 962	84 781	88 285	159 767	226 312	404 009	239 600	237 389	1 651 929
Suède	77 905	35 359	73 285	63 976	96 538	89 314	92 807	67 545	58 018	54 082	64 296	695 220
Norvège	40 317	55 031	34 848	36 294	19 969	13 967	24 562	34 046	24 928	28 943	38 138	323 123
Finlande	15 002	7 933	26 127	7 967	44 859	54 800	59 457	33 540	34 977	31 659	53 090	354 409
Danemark	15 338	13 895	28 043	18 480	22 018	22 838	22 618	17 208	14 789	12 012	10 097	181 354
Europe Occ.	300 888	109 403	92 274	70 554	100 646	126 688	141 671	107 944	131 401	112 904	89 145	1 062 630
Hongrie	2 414	2 680	3 816	3 452	1 086	920	1 711	3 602	7 559	9 749	8 168	42 743
Roumanie	5 244	14 583	3 942	3 892	4 084	5 031	7 148	2 375	4 082	7 124	1 730	53 991
URSS	76 463	35 654	43 106	34 027	52 262	50 630	68 933	61 100	46 190	48 516	27 223	467 841
Tchécoslovaquie	99 139	12 518	5 019	4 229	8 258	6 220	6 667	36 947	36 947	13 487	ND	198 399
Pologne	68 664	11 875	8 724	6 057	9 546	14 073	10 106	14 220	17 253	16 766	14 577	123 197

*Valeur des importations du Québec selon l'aire géographique*

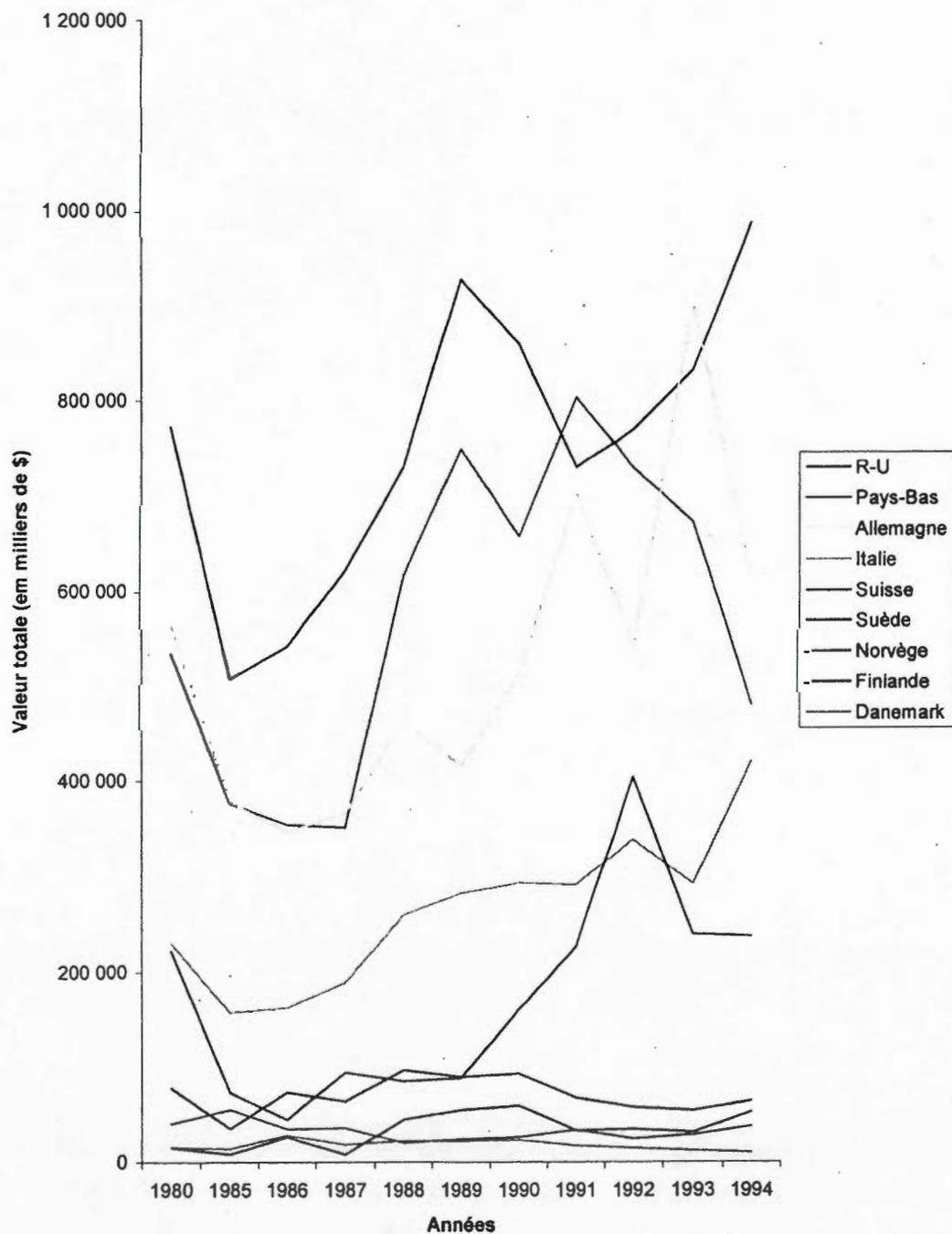
REGION	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
Europe Occ.	4 748 793	5 474 298	6 117 778	6 425 140	6 749 179	7 924 367	7 060 310	6 876 001	6 722 995	6 722 995	8 245 141	66 348 002
R-U	1 152 031	1 383 947	1 764 701	1 614 670	1 707 728	2 167 343	1 985 509	1 870 635	1 947 038	1 947 038	2 143 064	18 327 990
Pays-Bas	99 300	212 463	232 048	248 230	268 745	371 371	248 822	192 526	190 820	200 034	259 808	2 424 897
Allemagne	516 384	929 243	1 017 192	1 121 169	1 072 757	1 047 635	1 114 102	1 260 290	1 076 484	974 207	1 162 401	10 775 980
Italie	260 932	570 219	665 092	676 677	740 648	749 139	712 065	639 041	661 302	709 262	915 572	7 039 017
Suisse	202 278	207 624	245 771	267 092	280 178	215 994	254 775	222 071	215 029	206 110	240 224	2 354 668
Suède	136 889	188 494	227 190	286 023	352 330	331 378	316 919	263 537	215 897	243 883	289 190	2 714 841
Norvège	26 768	48 390	48 949	72 452	164 400	250 486	780 057	620 913	747 963	417 656	634 540	3 785 546
Finlande	22 945	88 282	110 973	127 685	111 636	136 262	111 003	88 244	94 926	99 923	150 890	1 119 824
Danemark	40 815	72 405	85 794	79 050	70 432	75 637	75 140	69 774	64 303	64 303	78 915	741 995
Europe Occ.	151 510	137 834	155 369	196 330	290 318	261 346	298 254	203 388	256 928	263 343	299 396	2 362 606
Hongrie	11 090	11 485	12 534	17 180	19 458	16 844	12 442	13 402	13 729	9 473	11 614	138 161
Roumanie	22 780	18 221	25 405	24 813	31 704	56 755	65 629	13 305	14 081	19 137	27 435	296 485
URSS	27 129	15 033	15 348	26 814	81 962	45 339	90 525	79 548	146 740	133 005	84 552	718 466
Tchécoslovaquie	27 244	29 753	27 146	31 034	36 661	33 293	31 561	29 019	24 821	ND	ND	275 110
Pologne	34 299	32 252	35 212	31 160	38 384	38 486	32 566	26 511	28 454	29 487	49 552	342 064

**BALANCE COMMERCIALE**

REGION	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
R-U	190 869	-644 843	-842 499	-1 143 210	-885 558	-780 319	-1 308 374	-1 255 965	-1 102 130	-1 115 306	-1 156 382	-10 825 910
Pays-Bas	434 280	164 117	122 166	103 209	347 132	377 236	407 932	610 881	538 332	472 427	220 405	3 363 837
Allemagne	46 787	-551 698	-670 370	-765 330	-610 527	-632 640	-603 548	-557 916	-536 646	-71 255	-553 622	-5 543 552
Italie	-30 555	-413 016	-503 005	-487 657	-480 883	-467 058	-419 238	-347 928	-322 664	-417 050	-494 641	-4 353 140
Suisse	20 051	-134 871	-200 900	-173 130	-195 397	-127 309	-95 008	-4 241	188 980	-33 490	-2 835	-702 739
Suède	-58 984	-153 135	-222 047	-225 924	-242 064	-224 112	-195 992	-157 879	-189 801	-189 801	-224 894	-2 019 621
Norvège	13 549	6 641	-14 101	-36 158	-144 171	-225 924	-753 693	-586 867	-723 035	-586 402	-3 462 423	-3 462 423
Finlande	-7 943	-80 349	-84 846	-119 718	-66 777	-81 462	-51 546	-54 704	-59 949	-68 264	-97 800	-765 415
Danemark	-25 477	-58 510	-42 502	-67 314	-57 072	-48 414	-52 803	-57 932	-54 985	-52 291	-68 818	-560 641
Hongrie	-8 676	-8 605	-8 718	-13 728	-18 372	-18 414	-10 731	-9 800	-6 170	-276	-3 446	-95 414
Roumanie	-17 536	-3 638	-21 463	-20 921	-27 620	-51 791	-58 481	-10 930	-9 999	-12 013	-25 705	-242 494
URSS	54 334	20 621	27 568	7 213	-29 300	5 291	-18 448	-100 550	-100 550	-84 489	-57 329	-250 825
Tchécoslovaquie	71 895	-17 235	-22 127	-25 129	-32 432	-25 035	-24 884	-24 884	7 928	-11 324	ND	-76 711
Pologne	34 365	-20 377	-26 488	-25 103	-28 838	-24 413	-22 460	-12 291	-11 201	-12 721	-34 875	-218 867

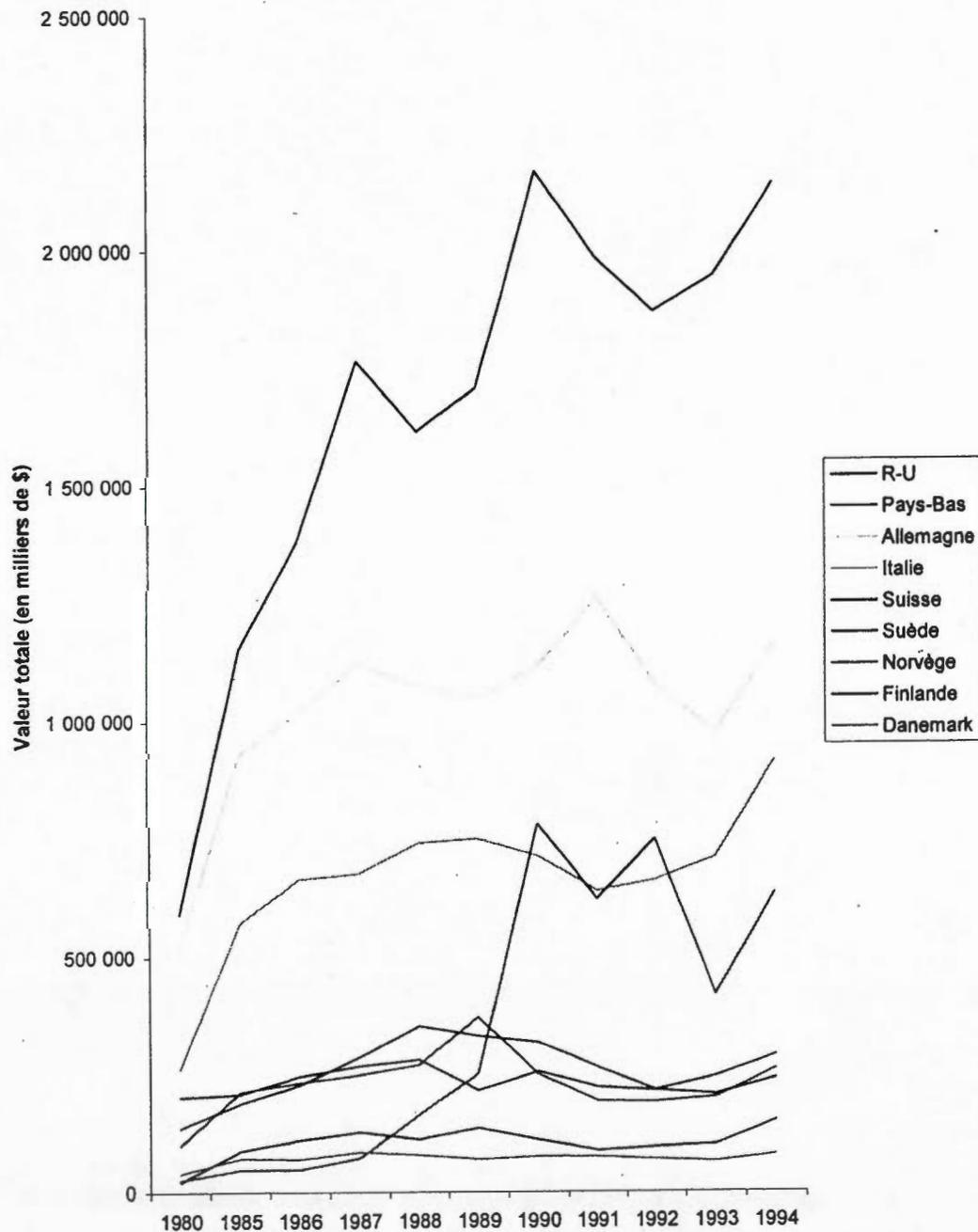
N.O: en raison de la création de la République Tchèque et de la Biélorussie, nous révisons nos données pour l'année 1994.  
Source: Bureau de la statistique, Commerce international du Québec, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1990-1995.

### Valeur des exportations du Québec vers diverses régions de l'Europe occidentale



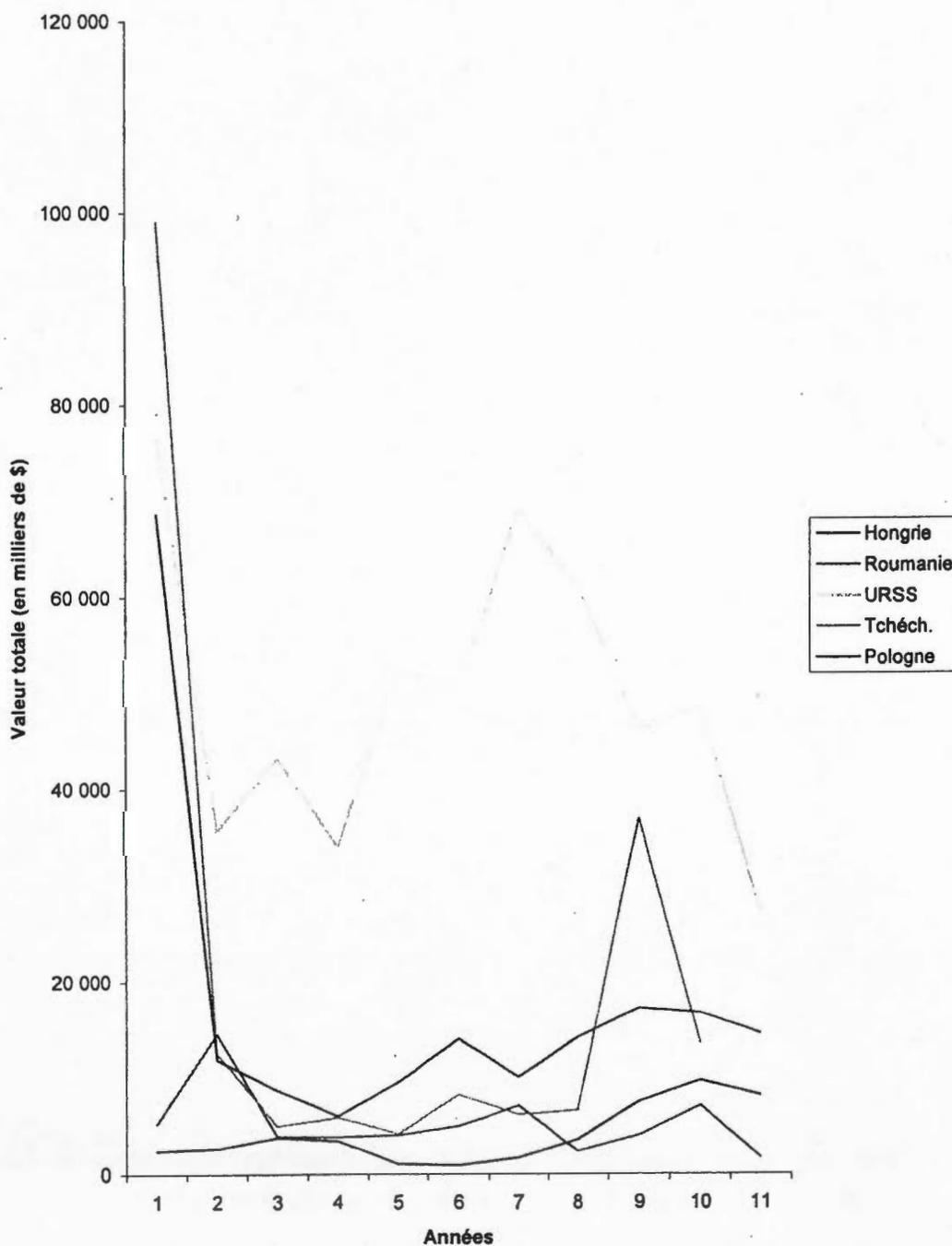
Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

### Valeur des importations du Québec en provenance de diverses régions de l'Europe occidentale



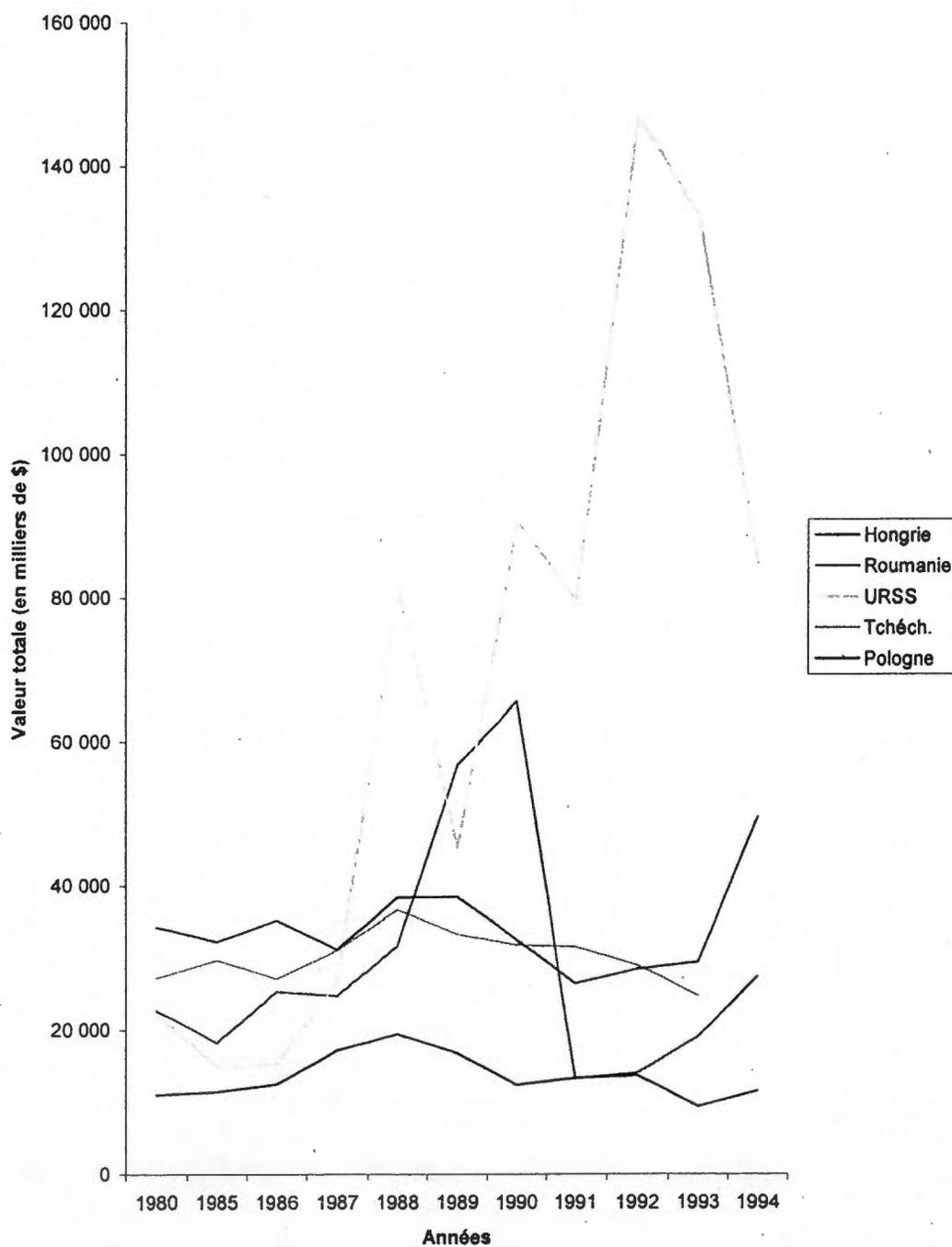
Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

### Valeur des exportations du Québec vers diverses régions de l'Europe orientale



Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

### Valeur des importations du Québec en provenance de l'Europe orientale



Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

## ANNEXE D

### Évolution du commerce du Québec avec les États-Unis de 1980 à 1994

**Valeur des exportations du Québec vers les États-Unis de 1985 à 1994**

Exportations	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
États-Unis	14 120 577	15 447 467	15 632 873	16 999 285	16 954 466	18 139 733	19 004 448	20 808 289	26 989 509	33 720 354	197 816 878
Nouvelle-Angleterre	2 324 921	2 881 297	3 145 681	2 812 153	3 085 838	N-D	3 589 800	4 900 000	5 200 000	6 200 000	34 149 690
Atlantique	4 711 757	4 714 141	4 981 912	5 261 166	4 748 277		5 448 800	5 900 000	7 200 000	8 100 000	61 063 853
Centre Nord-Est	3 782 733	3 888 868	3 171 780	3 987 686	4 101 809		3 194 000	3 500 000	6 400 000	9 000 000	41 006 878

**Valeur des importations du Québec en provenance des États-Unis de 1985 à 1994**

Importations	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
États-Unis	10 105 469	10 522 281	11 022 947	11 555 764	12 323 452	13 204 920	12 222 152	12 632 876	13 761 917	16 140 871	123 492 649

**Valeur de chaque région dans le commerce des États-Unis**

Exportations	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Nouvelle-Angleterre	15,8%	16,4%	18,6%	20,1%	N-D	18,3%	N-D	18,9%	23,4%	19,4%	18,3%
Atlantique	38,5%	33,4%	30,5%	31,9%		28,0%		28,7%	28,2%	26,6%	24,1%
Centre Nord-Est	23,9%	26,6%	25,2%	20,3%		24,2%		18,8%	16,6%	23,9%	26,7%

Source: Bureau de la statistique, Commerce international du Québec, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.



Source: Bureau de la statistique, Commerce international du Québec, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

ANNEXE E  
Évolution du commerce du Québec avec la Francophonie de 1980 à 1994

*Valeur des exportations du Québec selon l'aire géographique*

	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
France	285 161	222 840	315 954	334 106	419 387	502 684	489 717	592 713	537 558	582 804	581 219	4 884 143
Belgique	167 061	134 545	138 571	169 334	162 888	179 013	144 168	188 876	187 179	163 305	195 631	1 830 571
Cameroun	285	9 021	2 819	2 243	7 622	24 151	5 419	3 598	3 640	4 125	2 813	85 736
Cote d'Ivoire	5 807	15 817	3 669	4 156	3 906	5 509	3 450	2 224	1 416	2 007	2 827	50 788
Sénégal	5 374	1 400	3 280	1 346	3 220	1 714	2 554	2 217	3 023	3 019	1 150	28 297
Tunisie	5 010	2 988	8 208	3 649	5 269	10 100	6 379	10 139	15 514	12 081	6 780	86 117
Égypte	31 078	17 954	13 931	22 723	19 524	18 812	25 966	33 752	47 873	33 327	36 831	303 771

*Valeur des importations du Québec selon l'aire géographique*

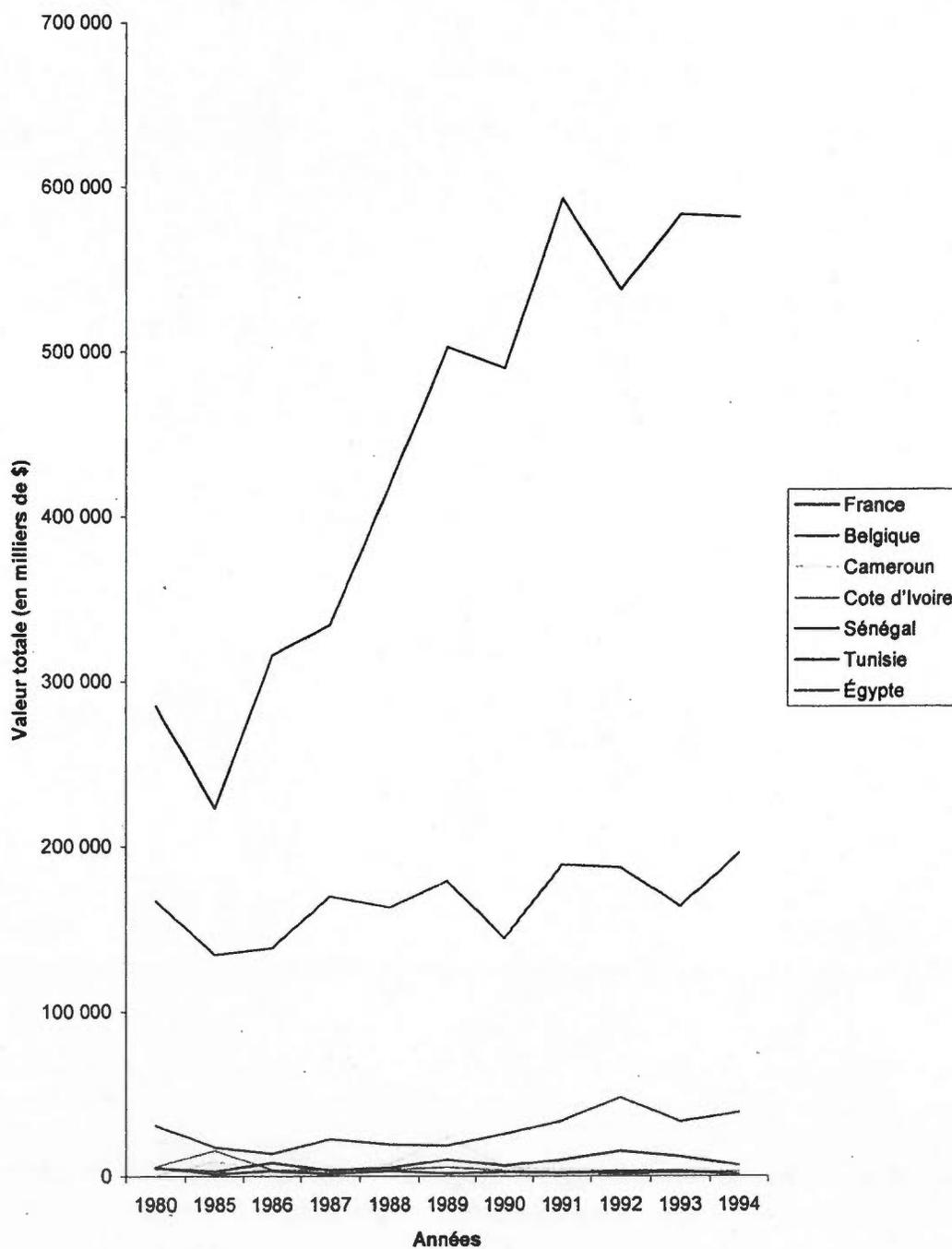
	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
France	402 752	724 157	795 833	769 636	956 905	1 046 033	1 394 263	1 029 817	1 003 858	994 171	1 353 788	10 471 213
Belgique	84 905	187 438	254 951	224 465	191 081	208 251	204 998	135 130	138 461	187 765	199 320	2 014 765
Cameroun	283	4 373	57	806	995	483	1 576	7 041	588	285	9 691	26 178
Cote d'Ivoire	718	6 694	11 891	9 159	17 824	16 399	7 273	11 262	11 916	9 622	23 302	126 080
Sénégal	28	102	53	91	464	646	1 137	416	391	151	16	3 495
Tunisie	194	48 728	9 209	1 862	2 202	910	712	4 798	659	582	1 780	71 636
Égypte	9 202	29 608	3 400	10 855	3 200	3 053	5 413	8 940	38 600	85 004	6 848	204 123

*Balance commerciale*

	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Total
France	-117 591	-501 317	-479 879	-435 530	-537 518	-543 349	-904 546	-437 104	-466 300	-411 367	-772 569	-5 607 070
Belgique	82 156	-20 377	-120 406	-85 894	-21 747	-45 363	-60 830	53 746	50 718	-24 460	-3 689	-184 194
Cameroun	2	4 648	2 762	1 437	6 627	23 668	3 843	-3 443	3 052	3 840	-6 878	39 558
Cote d'Ivoire	5 089	9 123	-8 222	-5 003	-13 918	-10 890	-3 823	-9 038	-10 500	-7 815	-20 475	-75 272
Sénégal	5 346	1 298	3 227	1 255	2 756	1 068	1 417	1 801	2 632	2 868	1 134	24 802
Tunisie	4 816	-45 740	-1 001	1 787	3 067	9 190	5 667	5 341	14 855	11 499	5 000	14 481
Égypte	21 876	-11 654	10 531	11 868	16 324	15 759	20 553	24 812	9 273	-51 677	31 983	99 648

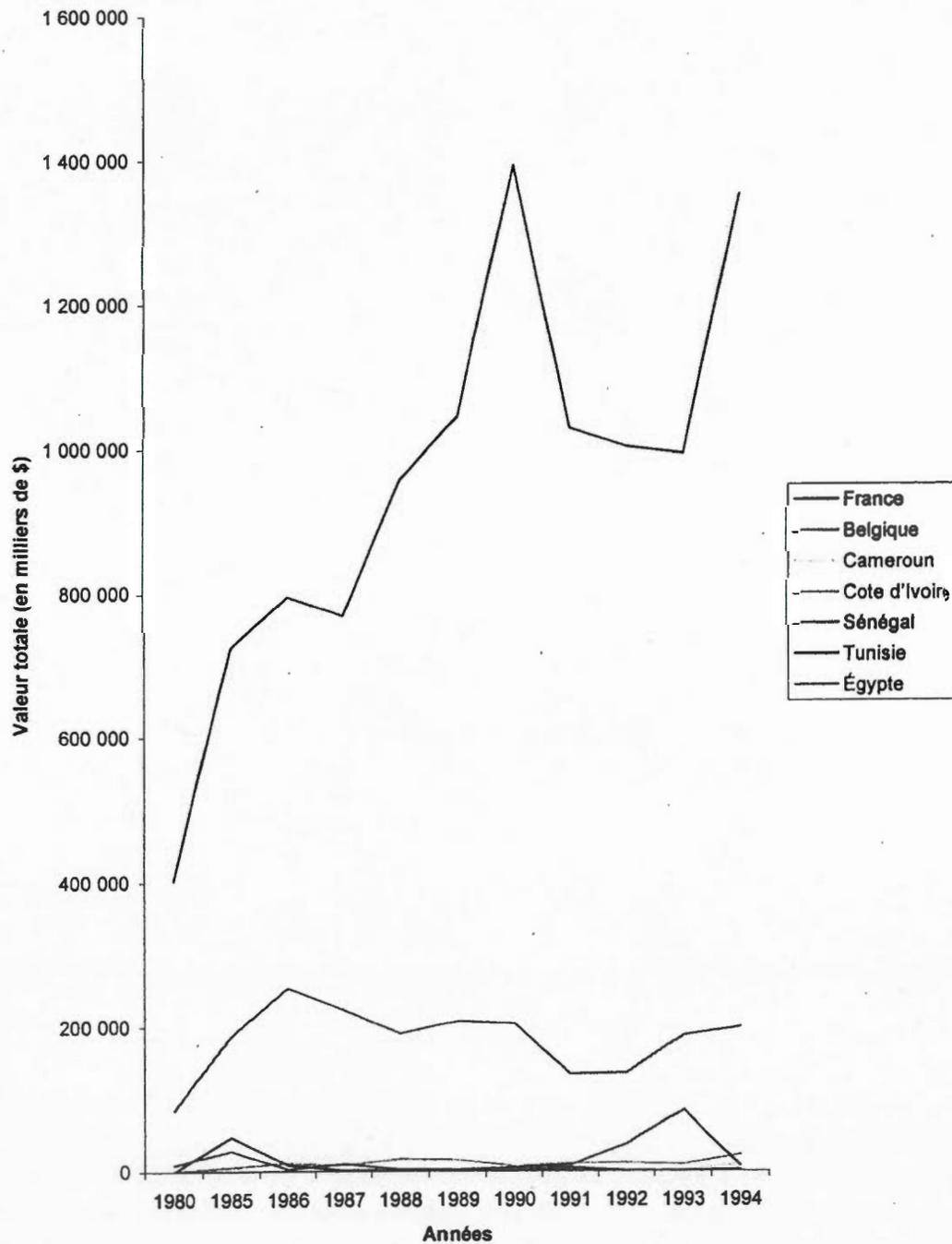
Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

### Valeur des exportations du Québec avec divers pays de la Francophonie



Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

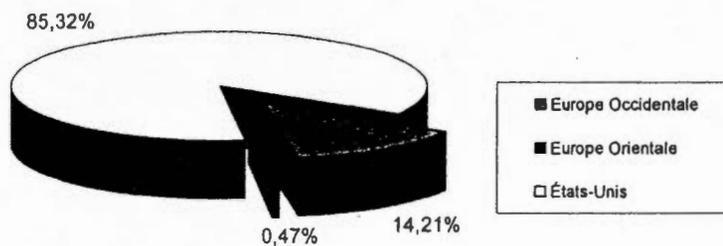
### Valeur des importations du Québec en provenance de divers pays de la Francophonie



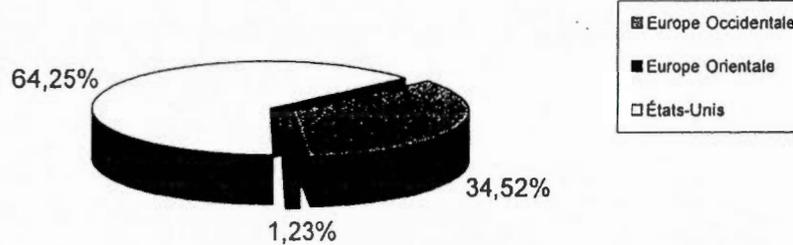
Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

**ANNEXE F**  
**Valeur des exportations et des importations du Québec avec ses principaux partenaires (1985-1994)**

**Valeur des exportations totales du Québec vers diverses régions du monde de 1985 à 1994**



**Valeur des importations totales du Québec en provenance de diverses régions du monde de 1985 à 1994**

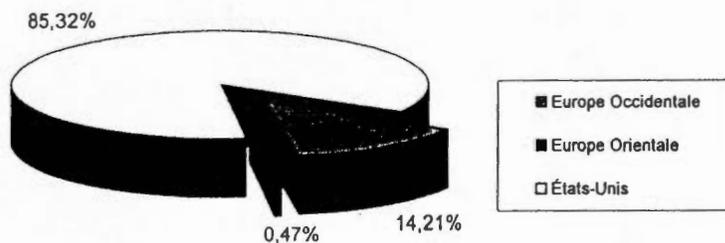


<sup>1</sup> Source: Bureau de la statistique. *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

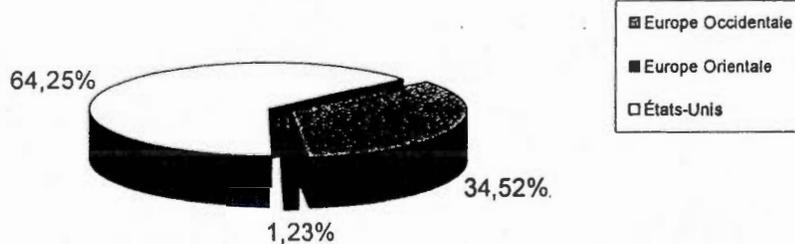
## ANNEXE F

### Valeur des exportations et des importations du Québec avec ses principaux partenaires (1985-1994)

#### Valeur des exportations totales du Québec vers diverses régions du monde de 1985 à 1994



#### Valeur des importations totales du Québec en provenance de diverses régions du monde de 1985 à 1994



<sup>1</sup> Source: Bureau de la statistique, *Commerce international du Québec*, Québec Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

MODALITES SELON LESQUELLES LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC  
EST ADMIS COMME GOUVERNEMENT PARTICIPANT  
AUX INSTITUTIONS, AUX ACTIVITES ET AUX PROGRAMMES  
DE L'AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE,  
CONVENUES LE 1er OCTOBRE ENTRE:  
LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC

L'article 3.3 de la Charte de l'Agence de Coopération culturelle et technique prévoyant que:

"Dans le plein respect de la souveraineté et de la compétence internationale des Etats membres, tout gouvernement peut être admis comme gouvernement participant aux institutions, aux activités et programmes de l'Agence, sous réserve de l'approbation de l'Etat membre dont relève le territoire sur lequel le gouvernement participant concerné exerce son autorité et selon les modalités convenues entre ce gouvernement et celui de l'Etat membre",

les modalités suivantes selon lesquelles le gouvernement du Québec est admis comme gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de l'Agence sont convenues.

PARTICIPATION AUX INSTITUTIONS

Article 1

Le gouvernement du Québec participe aux institutions de l'Agence:

Conseil d'Administration  
Comité des Programmes  
Conseil consultatif  
Autres comités et commissions  
Secrétariat général  
Groupe d'experts en gestion administrative et financière  
Conférence générale

Des modalités sont prévues à cet effet pour chaque institution.

Conseil d'Administration

Article 2

Un fonctionnaire du gouvernement du Québec occupe un des deux postes disponibles pour le Canada au Conseil d'Administration. Des

- 2 -

fonctionnaires du gouvernement du Québec peuvent, de plus, agir comme conseillers.

Comité des Programmes, Conseil consultatif et autres Comités et Commissions

Article 3

Des consultations préalables doivent être conduites entre les deux gouvernements visant à assurer la présence au sein du Comité des programmes d'au moins un expert ou fonctionnaire du gouvernement du Québec, pour autant que pourront être acceptées par l'Agence les candidatures proposées. Il en sera de même des autres Comités et Commissions de l'Agence. Il y a également consultation sur les candidatures au Conseil consultatif.

Secrétariat général

Article 14

Les deux gouvernements se consultent sur les candidatures à mettre de l'avant relativement aux postes électifs du Secrétariat général.

Article 5

Des consultations préalables auront lieu le cas échéant entre les deux gouvernements visant à maintenir au sein du personnel du Secrétariat la présence d'un expert du gouvernement du Québec pour autant que pourront être acceptées par l'Agence les candidatures posées.

Groupe d'experts en gestion administrative et financière

Article 6

Les deux gouvernements sont d'accord pour qu'un expert du gouvernement du Québec occupe un des deux postes disponibles pour le Canada au sein du Groupe d'experts en gestion administrative et financière ou du comité permanent qui lui succédera.

- 3 -

Conférence généraleArticle 7

Le groupe de ministres et de fonctionnaires du gouvernement du Québec à la Conférence générale est aussi important que le requièrent les circonstances. Leur nombre est déterminé au moyen de consultations entre les deux gouvernements en tenant compte de l'importance du rôle et des intérêts du gouvernement du Québec eu égard aux questions discutées.

Article 8

Les deux gouvernements sont d'accord sur la présence du ministre du gouvernement du Québec aux réunions et activités de la Commission ministérielle.

Article 9

La présence du Québec est identifiée selon les modalités convenues lors de la Conférence constitutive de l'Agence. On s'en tient également aux modalités alors convenues en ce qui concerne la liste de délégation présentée aux Conférences générales.

Article 10

Lorsqu'un document comportant un engagement de droit international doit être signé, la signature du Canada est apposée à la place qui lui est réservée, selon la formule suivante:

M..... Ministre.....du Canada  
M..... Ministre.....du Québec

et ainsi de suite pour tout autre signataire.

Conférences et réunionsArticle 11

La participation du gouvernement du Québec aux conférences et réunions officielles de l'Agence est assurée par un groupe de ministres ou de fonctionnaires, au sein de la délé-

- 4 -

gation canadienne, ce groupe étant formé par le gouvernement du Québec. Ces derniers participent aux délibérations et expriment le point de vue du gouvernement du Québec sur toutes matières ressortissant à sa compétence constitutionnelle.

#### Article 12

Il y a dans chaque cas consultation préalable sur les points de vue à exprimer. Il y aura notamment une réunion avant le départ visant à coordonner la participation canadienne.

#### Article 13

Le vote du Canada s'exprime de la manière qui a été prévue pour la conférence constitutive de l'Agence.

#### Article 14

Le Secrétariat communique au gouvernement du Québec directement et simultanément copie de la convocation aux conférences et réunions officielles de l'Agence envoyée au gouvernement canadien.

### PARTICIPATION AUX ACTIVITES ET PROGRAMMES

#### Elaboration et définition des programmes

#### Article 15

Le gouvernement du Québec participe, dans les institutions de l'Agence, à l'élaboration et à la définition des programmes.

#### Participation aux activités et programmes et mise en oeuvre des programmes.

#### Article 16

Le gouvernement du Québec participe aux activités et programmes de l'Agence, ainsi qu'à la mise en oeuvre des pro-

- 5 -

grammes en coopération avec le Secrétariat, suivant des modalités convenues dans chaque cas avec le gouvernement du Canada. Les deux gouvernements se tiennent mutuellement au courant, notamment par voie de copies de la correspondance avec le Secrétariat à laquelle la mise en oeuvre des programmes donne lieu.

#### Finances

##### Article 17

Le gouvernement du Québec participe selon une proportion de 50% de la contribution du Canada aux frais de fonctionnement du Secrétariat de l'Agence. Il peut aussi assumer une partie de la contribution aux frais des programmes de l'Agence.

##### Article 18

Le montant de cette participation est transmis directement au Secrétariat et apparaît dans les rapports de l'Agence de la façon suivante:

<u>Contribution du Canada</u> .....	dollars
Gouvernement central.....	dollars
Gouvernement du Québec.....	dollars

#### INFORMATION

##### Article 19

Le gouvernement du Canada informe le Secrétariat général que des modalités ont été convenues entre les deux gouvernements, en lui transmettant copie du texte publié par les deux gouvernements. Il informe le Secrétariat des modalités qui requièrent sa coopération.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,  
l'honorable Mitchell Sharp, rend public aujourd'hui le texte  
des "Modalités selon lesquelles le gouvernement du Québec  
est admis comme gouvernement participant aux institutions,  
aux activités et aux programmes de l'Agence de Coopération  
culturelle et technique". Ces modalités ont été convenues  
le 1er octobre entre le gouvernement fédéral et le gouver-  
nement du Québec.

ANNEXE H  
FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE 1984 À 1992<sup>1</sup>

1984

Premier rapport annuel depuis la création du MRI par la loi 15 de 1984

But: renforcer les fonctions de planification et de coordination des activités internationales du Québec par la création d'une Direction générale de la planification

Convocation d'un Sommet sur le Québec dans le monde

Préparation d'un énoncé de politique en concertation avec les intervenants gouvernementaux et privés oeuvrant sur la scène internationale.

Consolidation du réseau des représentations à l'étranger par l'ouverture de trois bureaux à vocation économique à Bogota, Singapour et Stockholm.

1985

Mise en œuvre de la politique extérieure: cette politique repose sur les intérêts socioculturels et économiques du Québec et elle a pour objectif d'établir et de développer des relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales.

L'événement international le plus important pour le Québec en 1985-86 a été le Sommet Francophone. Cette première réunion s'est tenue en février 1986 à Paris. Le Québec a pris une place importante parmi les grandes communautés francophones

---

<sup>1</sup> Synthèse réalisée par l'auteur à partir des *Rapports annuels* du MRI et du MAI de 1984 à 1992.

notamment par le dépôt d'une déclaration écrite bien accueillie par son rôle de rapporteur des interventions des 41 États participants, par sa déclaration de clôture, et enfin par la décision de tenir le prochain Sommet Francophone à Québec.

Le Ministère a proposé en juin 1985 un « Énoncé de politique de relations internationales ». Cet énoncé définit les fondements de la politique internationale du Québec et propose les orientations générales.

Le nouveau gouvernement élu en décembre 1985 a l'intention de fonder sa politique internationale sur la continuité et l'évolution en prenant compte la spécificité politique, culturelle, sociale et économique du Québec ainsi que sa situation d'État membre de la Fédération canadienne.

Cette politique devra se réaliser dans un cadre d'assainissement des finances publiques et de rationalisation et, éventuellement, une réorganisation des ressources financières consacrées aux programmes de subvention à des organismes québécois et au réseau des délégations et représentations à l'étranger.

L'objectif du Ministère est de contribuer à la relance du développement économique québécois par la définition d'une politique de relations internationales dynamiques, pratiques et efficaces.

**1986**

Création par le Ministère d'un Secrétariat québécois du Sommet francophone.

Nomination d'un commissaire général à la francophonie qui a pour mandat de renforcer les relations avec les pays francophones et les organisations de la francophonie.

Sommet de la Francophonie à Québec en septembre 1987.

Plusieurs programmes internationaux ont été réduits ou abolis.

Fermeture de la Délégation aux affaires francophones multilatérales (Paris) et de la Délégation de Dallas.

Les délégations de Milan, Düsseldorf, Caracas, Port-au-Prince, Lafayette et Atlanta sont transformées en Bureaux.

Le Québec a accueilli les présidents de l'Italie, du Congo et du Cameroun, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, le secrétaire général de l'Union latine, le directeur général de l'OMS et le directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève.

En 1986, le MRI a annoncé le début de travaux préparatoires à la formulation d'une politique internationale du Gouvernement. Cette politique devra intégrer les acquis importants de l'action internationale conduite par les divers gouvernements depuis 25 ans, tout en faisant une large place aux priorités du gouvernement actuel, notamment dans le domaine du développement économique.

**1987**

Le MRI a contribué à la réalisation d'événements majeurs pour le développement majeurs pour le développement des relations internationales du Québec, notamment avec la Francophonie.

Visites officielles du Président et du PM de la République française (Mitterrand et Chirac)

Le MRI a facilité le renforcement des relations avec plusieurs États [états-uniens] en particulier avec ceux du Nord-Est.

Robert Bourassa a annoncé le 8 mars 87 la création d'un éventuel ministère des Affaires internationales, issu de l'intégration du MRI e de celui du Commerce extérieur et du Développement technologique... volonté « de beaucoup mieux planifier, organiser et diriger l'action extérieure du Québec autant dans dimension politique que dans celle des échanges d'ordre économique, social et culturel. » (p.9)

**1988**

Adoption le 10 novembre 1988 du projet de loi 42 créant le ministère des Affaires internationales et entrée en vigueur le 23 décembre. Cette loi « unifie l'action extérieure du Québec sous une seule autorité et confie au Ministère la mandat de planifier, d'organiser et de diriger toute l'action du Gouvernement à l'étranger. »

Le réseau de représentations du Québec à l'étranger a fait l'objet de rapports d'évaluation, qui ont été rendus publics.

Le MRI a également accordé une attention particulière à la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

### **1989**

L'année 1988-89 a permis de mettre en œuvre le processus de programmation élaboré l'année précédente qui comprenait la définition d'orientations et de priorités sectorielles et géographiques.

Le MAI a accordé une attention particulière à la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et à promouvoir les intérêts du Québec dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. De plus, il a observé avec attention la construction du marché unique européen et l'ouverture à l'économie de marché des pays de l'Europe de l'Est.

Le MAI a aussi joué un rôle actif au sein de la francophonie internationale, notamment lors de la tenue du Sommet francophone de Dakar, des premiers Jeux de la francophonie ainsi que dans les activités de plusieurs organismes francophones.

### **1990**

Au cours de l'année 1990-91, le MAI a concentré une partie de ses efforts à l'élaboration d'une politique d'affaires internationales.

### **1991**

L'événement marquant de l'exercice financier 1991-1992 a été la préparation de la politique d'affaires internationales que le ministre John Ciaccia a soumis à l'approbation du gouvernement et rendue publique le 19 septembre 1991. Cette

politique représente une première pour le gouvernement du Québec et témoigne de la reconnaissance par ce dernier du rôle accru que les affaires internationales jouent comme instrument majeur du développement du Québec.

En Europe, par exemple, l'accent a été mis sur l'intensification des relations avec certains pays comme la Hongrie, la Roumanie et la République fédérative tchèque et slovaque.

Le vérificateur général a entrepris, en septembre 1991, la vérification des activités du MAI pour l'année financière 1991-92.

## 1992

Au cours de l'année 1992-1993, le MAI a continué à se concentrer en priorité sur les volets économiques de son action.

Création du Bureau des investissements étrangers dont le mandat est d'orienter, de faciliter et de coordonner l'action de gouvernement à l'endroit des investisseurs étrangers.

Les exportations à l'étranger ont connu une croissance de 5,3%.

Le MAI a également consacré des efforts importants aux nombreux dossiers dans le domaine de la politique commerciale. Il faut souligner la définition de la position du Québec par rapport aux négociations entourant l'ALÉNA ainsi qu'à celles du GATT et la mise au point de la stratégie de défense des intérêts québécois au cours des enquêtes ouvertes par le département du commerce des États-Unis.

ANNEXE I  
LISTE DES ENTENTES INTERNATIONALES DU QUÉBEC DE 1985 À 1994<sup>2</sup>

Nations Unies

Alimentation et agriculture (1986)

Éducation et technologie (1988)

UNESCO (1989)

Langue (1991)

Personnes handicapées (1993)

Francophonie Énergie (1989-1991)

TV5 (1990)

Commonwealth

Dominique Sécurité sociale (1988, 1989)

Virginie Transport (1989)

Comores Frais de scolarité (1994)

Chypre Sécurité sociale (1990)

**EUROPE**

Allemagne Sécurité sociale (1989, 1991)

Éducation (1992)

Autriche Sécurité sociale (1993)

Danemark Sécurité sociale (1987)

Cinéma (1992)

Finlande Sécurité sociale (1986)

---

<sup>2</sup> Sources: Ministère des Affaires internationales, Ministère des Relations internationales, *Rapport annuel*, Québec, Publications officielles, Ministère des affaires internationales, de 1988 à 1994.

Hongrie	Coop. Valeurs mobilières (1991)
Irlande	Sécurité sociale (1993)
Luxembourg	Sécurité sociale (1987-1992) Audiovisuelle (1994)
Pays-Bas	Environnement (1988)
Pologne	Coopération (1991) Cinéma (1991)
Portugal	Sécurité sociale (1990)
Rep. Tchèque	Commerce et culture (1991)
Suède	Sécurité sociale (1986) Cinéma (1991)
Suisse	Sécurité sociale (1994)
Roumanie	Valeurs mobilières (1993)
Russie	Protocole de coopération (1987) Bibliothèques (1992)

## **AMÉRIQUE**

Argentine	Frais de scolarité (1986)
Brésil	Coopération (1988)
Colombie	Coop. Universitaire (1991)
Chili	Frais de scolarité (1993)
États-Unis	
Alabama	Transport (1991)
Arizona	Transport (1987)
Californie	Transport (1991)
Caroline du Sud	Transport (1989-1991)
Caroline du Nord	Transport (1991-1992)
Colorado	Transport (1993)

Connecticut	Transport (1991)
Dakotadu Nord	Transport (1993)
Delaware	Transport (1991)
Georgie	Transport (1992)
Illinois	Transport (1988)
Iowa	Transport (1993)
Indiana	Transport (1991)
Kansas	Transport (1992)
Kentucky	Transport (1993)
Louisiane	Culture (1991)
	Transport (1991)
Maine	Fiscalité (1989)
	Transport (1991-1992)
Michigan	Transport (1991)
Minnesota	Transport (1993)
Mississippi	Transport (1994)
Missouri	Transport (1991)
Nebraska	Transport (1992)
New Hampshire	Culture (1989)
	Transport (1991)
New York	Transport (1986-1988-1990-1991)
	Énergie (1986)
	Environnement (1986-1988-1992-1993)
	Coopération (1993)
Oklahoma	Transport (1991)
Oregon	Transport (1991)
Tennessee	Transport (1991)
Utah	Transport (1993)

Vermont	Environnement (1988-1989-1992) Fiscalité (1990)
Virginie	Transport (1991-1992)
Washington	Transport (1990-1991)
Équateur	Coop. santé (1991)
Haïti	Frais de scolarité (1987)
Jamaïque	Sécurité sociale (1988)
Mexique	Transport (1986) Coopération (1991-1992-1993) Environnement (1991) Éducation (1994)
Sainte-Lucie	Sécurité sociale (1987)
Uruguay	Frais de scolarité (1987)
Venezuela	Frais de scolarité (1986)

#### **AFRIQUE ET FRANCOPHONIE**

Algérie	Culture (1987-1989) Frais de scolarité (1994)
Belgique	Sciences et technologies (1986, 1990) Culture (1987) Coopération (1989) Jeunesse (1989) Langue (1989) Droit (1994)
Bénin	Frais de scolarité (1988-1994)
Burkina Faso	Frais de scolarité (1994)
Burundi	Frais de scolarité (1986-1988-1994)
Cameroun	Frais de scolarité (1986-1988-1994)

Rep. Centrafricaine	Frais de scolarité (1994)
Congo	Frais de scolarité (1994)
Côte-d'Ivoire	Coopération culturelle (1988) Frais de scolarité (1994)
Djibouti	Frais de scolarité (1988-1994)
France	Éducation (1986-1988-1990-1992) Culture scientifique (1987-1991) Culture (1993) Télévision (1987) Fiscalité (1987) Environnement (1988) Bibliothèques (1989) Sécurité sociale (1989) Emploi (1989) Droit des femmes (1990) Coop. Linguistique (1991) Valeurs mobilières (1992) Cinéma (1992) Recherche environnementale (1994)
Gabon	Coopération (1992) Frais de scolarité (1994)
Guinée	Frais de scolarité (1994)
Madagascar	Frais de scolarité (1986-1994)
Mali	Frais de scolarité (1988-1994)
Maroc	Frais de scolarité (1986-1990-1994) Culture (1987-1989)
Malte	Sécurité sociale (1991)
Îles Maurices	Frais de scolarité (1994)

Mauritanie	Frais de scolarité (1994)
Niger	Frais de scolarité (1988)
Panama	Frais de scolarité (1986)
Rwanda	Bibliothèques (1992)
Sénégal	Culture (1987)
	Frais de scolarité (1988-1994)
Tchad	Frais de scolarité (1994)
Togo	Frais de scolarité (1994)
Tunisie	Frais de scolarité (1986)
	Cinéma (1992)

#### **MOYEN-ORIENT**

Iran	Énergie (1991)
	Frais de scolarité (1994)
Liban	Frais de scolarité (1994)
Yémen	Coopération (1991)
Zaïre	Frais de scolarité (1988-1994)

#### **ASIE**

Chine	Frais de scolarité (1987)
	Coop. Sciences et technologies (1993)
	Enseignement supérieur (1994)
Corée	Frais de scolarité (1986)
Vietnam	Coopération (1992)

## ANNEXE J

### Sommet de Paris, allocution de Robert Bourassa

238

ANNEXE 18

#### CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOVERNEMENT DES PAYS AYANT EN COMMUN L'USAGE DU FRANÇAIS

(Paris, 17, 18, 19 février 1986)  
*Texte du rapport de synthèse présenté par le  
premier ministre du Québec*

Nous voici donc arrivés au terme d'une rencontre que je n'hésite pas à qualifier d'historique, non seulement, parce qu'elle répondait à une longue attente, mais surtout, parce qu'elle a confirmé et conforté notre solidarité. Certes, nous ne l'avons pas découverte ici. Nous en avons mieux mesuré l'authenticité et les singularités possibles et nous l'avons, en quelque sorte, consacrée.

Voici longtemps déjà qu'entre nos pays s'est amorcé un dialogue multiple et fécond qui a démontré avec éloquent la validité d'une coopération fondée sur l'usage commun d'une langue de grande diffusion qui a toujours eu vocation à l'universel.

Notre démarche commune procède des caractéristiques propres à l'ensemble francophone, que je crois pouvoir résumer dans les termes de lucidité, d'invention, de générosité et de prospective. Elle s'inspire aussi de notre vision du français comme langue de progrès, de dialogue et d'affranchissement, de diversité et de concertation.

Cela explique dès lors que la première conférence au sommet des pays ayant en commun l'usage du français ait retenu un ordre du jour sans doute ambitieux mais qui illustre à la fois nos préoccupations. Nos aspirations et nos besoins et qui marque notre vigilance en ce qui concerne la dignité et les droits de l'homme. Notre volonté de développement dans tous les ordres, notre souci enfin de pratiquer un large dialogue avec l'autre et d'apporter notre pierre à la construction d'un monde plus juste et fraternel.

#### ASPECTS DE LA POLITIQUE MONDIALE

En ce qui concerne la situation douloureuse de l'Afrique australe, nous avons condamné avec vigueur le régime de l'apartheid et avons énoncé diverses conditions auxquelles le gouvernement sud-africain devrait souscrire dans les meilleurs délais. Cette préoccupation fondamentale pour le respect intégral des droits de l'homme et des droits des peuples ne vaut d'ailleurs pas que pour l'Afrique du Sud, mais a évidemment une portée universelle.

Nous avons affirmé avec vigueur notre attachement à un processus effectif de désarmement non seulement en vue d'atténuer les risques de conflit mais aussi avec l'espoir qu'un pourcentage appréciable des crédits

239

consacrés aux armements puisse être plutôt réorientés vers un effort accru d'aide au développement.

#### ASPECTS DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Notre conférence a souligné avec éloquent et insistamment le caractère aigu et dramatique de l'enclèvement des pays du Sud et en particulier des pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Océan Indien. Nous avons, à cet égard, souligné à une approche qui tienne compte notamment des obstacles que la charge de la dette impose à leur croissance.

Nous avons adopté, à propos de la situation économique mondiale dans son ensemble, une résolution qui met l'accent sur la nécessaire concertation de tous nos pays pour une action réaliste en Afrique orientale et vers un programme de collaboration entre les institutions, les États et les banques. Nous avons rappelé à cet égard l'importance particulière qui s'attache, notamment pour les pays du Sud, à la stabilisation des cours des matières premières, agricoles et minières.

#### LES ENJEUX D'AVENIR

La condition première du développement, c'est la qualité des ressources humaines, c'est-à-dire la valeur et l'adaptation du système éducatif, la maîtrise des nouvelles technologies et l'aptitude à innover. Aussi avons-nous enregistré avec satisfaction l'annonce par plusieurs pays participants de l'accroissement des programmes de bourses d'études et de perfectionnement ainsi que la création de centres de formation agricole et artisanale. La conférence a rappelé que la véritable coopération doit tendre à sa propre mutation et dès lors doit faciliter leur propre en voie de développement la capacité à innover et à secréter leur propre technologie. Dans le même esprit, nous avons décidé de favoriser la coopération Sud-Sud en recourant à des formules comme le principe du « tiers payant ».

Persuadés par ailleurs du rôle capital de l'énergie comme moteur de la croissance, nous avons retenu le projet de la création d'un réseau multinational de l'énergie.

Nous avons reconnu aisément que l'accès à l'information scientifique et l'exploitation de celle-ci sont une condition obligée du progrès; nous avons estimé qu'en conséquence, il est urgent pour les pays ayant en commun l'usage de la langue française de coordonner leurs moyens en matière de banques de données, de conception et de fabrication de logiciels dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Conscients de ce que la préservation, la créativité et la diffusion de nos cultures sont étroitement liées à l'utilisation judicieuse des médias et à l'expansion des industries culturelles, nous sommes convenus de prendre ensemble diverses mesures pour aboutir progressivement à

l'aménagement d'un espace audiovisuel francophone. L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne saurait pour autant faire passer au second plan le domaine de l'écrit (le livre et le périodique) qui fera l'objet de plusieurs actions concrètes en vue de favoriser à la fois la circulation des oeuvres et la circulation de l'information entre nos pays.

Dans ces divers secteurs de la formation, de la communication, de l'informatique et des banques de données, des industries culturelles, nous avons retenu le principe de plusieurs propositions d'actions multilatérales dont les conditions de financement et de mise en oeuvre devront être précisées au cours des prochains mois. À cet égard, la conférence a reconnu qu'il n'y avait pas lieu de créer de nouvelles institutions multilatérales francophones mais plutôt d'utiliser pleinement celles qui existent déjà, au premier chef l'Agence de coopération culturelle et technique, en procédant le cas échéant aux réformes et aux aménagements requis. À cette fin, notre assemblée a souhaité la convocation dans un court délai d'une session extraordinaire de la conférence générale de l'Agence de coopération.

Dans le même souci d'efficacité et d'économie des moyens et de concentration des efforts sur un certain nombre de secteurs-clés, la conférence a décidé d'inscrire l'ensemble de ses projets en matière des enjeux d'avenir dans quatre domaines prioritaires: développement agricole et énergétique, industries de la culture et de la communication, industries de la langue, information scientifique et développement technologique (y compris la recherche). Il est convenu de concentrer dans ces secteurs l'essentiel des efforts communs et des ressources nouvelles qui pourront être engagées et de les canaliser dans des réseaux internationaux associant les établissements d'enseignement et de recherche, les entreprises publiques et privées et les administrations.

#### UTILISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nous avons consacré la dernière partie de nos travaux à ce qui constitue la base de notre rassemblement, c'est-à-dire la langue française, sous l'angle de son enseignement, de son rayonnement et de son rôle dans le dialogue des cultures. Tout en tenant compte de la diversité des situations qui constituent d'ailleurs une source d'enrichissement et un facteur de complémentarité, la conférence a marqué clairement sa volonté de prendre des mesures vigoureuses pour assurer le respect et la présence de la langue française dans les organisations internationales et dans les réunions internationales; elle a été encouragée à cet égard par le remarquable message du Secrétaire général des Nations Unies qui a rappelé que l'uniformité est l'exact contraire de l'universel. Notre conférence s'est également préoccupée de l'enseignement du français dans les pays non francophones de même que de la situation des utilisateurs du français

dans ces pays. Enfin, elle a souligné l'importance des politiques d'enseignement linguistique dans les pays où le français coexiste avec une ou plusieurs langues nationales.

Dans le souci d'assurer la mise en oeuvre de ses décisions, la conférence a créé un comité de suivi, qui oeuvrera en liaison avec le secrétariat de l'Agence de coopération.

#### PROCHAINE RÉUNION

Convaincus de l'intérêt et de l'importance de cette rencontre de Paris, les participants ont arrêté le principe de réunions périodiques. Ils ont décidé que la prochaine conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français se tiendra d'ici deux ans dans la ville de Québec.

#### CONCLUSION

*Moniteur le président de la République, messieurs les chefs d'État et de gouvernement, messieurs les ambassadeurs et messieurs les ministres, mesdames, messieurs, ayant achevé la lecture de ce rapport dont j'espère qu'il aura été le reflet fidèle de l'essentiel de délibérations extrêmement riches et fructueuses, je soulignerai que si il me soit permis de souligner brièvement la haute signification que revêt pour le Québec votre décision d'y tenir vos prochaines assises.*

En raison de son évolution historique, de sa situation géographique, de son environnement économique et socio-culturel, le Québec est contraint d'assurer ou plutôt d'inventer l'indispensable synthèse entre le salut d'une culture singulière et la pratique lucide d'une coopération continentale et internationale. C'est ici, à la jonction de ces deux impératifs de notre temps, que la francophonie peut représenter une voie d'avenir et une entreprise exemplaire, grâce à la langue française qui est devenue notre bien commun à tous. Langue de dialogue, de progrès et de solidarité.

Nous avons beaucoup à retirer de notre participation à la communauté francophone, c'est là pour nous quelque chose de vital; nous avons la faiblesse par ailleurs de croire que nous pouvons aussi y apporter quelque chose de valable et d'original. Expression nord-américaine de la francophonie, nous avons su faire la démonstration de la modernité assurée et vécue en français et nous n'avons jamais douté que la langue française soit parfaitement apte à exprimer le progrès scientifique et l'innovation technologique tout comme elle est par excellence la langue de l'ouverture à l'autre et de l'accès à l'universel.

Au terme de cette rencontre de Paris, nous avons cru percevoir la francophonie comme une idée neuve. Les multiples accomplissements et initiatives du dernier quart de siècle avaient constitué une indispen-

sable et féconde préface en démontrant avec éloquence la validité d'une coopération qui prend appui sur une langue commune. Nous avons désormais la chance historique de bâtir une communauté originale, d'inviter ensemble une part de notre avenir. De proposer à la jeunesse de nos pays une sorte de nouvelle frontière.

Faire coïncider les impératifs du développement et ceux du salut de nos cultures, affirmer vigoureusement l'identité de nos patries singulières et celle de nos cultures particulièrement tout en reconnaissant les exigences de l'interdépendance à l'échelle du monde, savoir concilier ces obligations également contraignantes: tel est le but exigeant, difficile et pourtant essentiel qui doit nous rassembler. Ce sera l'honneur de nos pays d'y parvenir et celui de la langue française d'en être l'instrument et l'expression.

*Le 19 février 1986*

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources des Fonds Ministère des Relations Internationales, 1951-2002, E42, Archives Nationales du Québec (Québec)

Robert Bourassa, Conférence de Montebello. « 17<sup>e</sup> conférence de gouv de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers Ministres de l'est du Canada », Communiqué de presse, 11 juin 1989, E42 2003-07-001\12

John Ciaccia. « Discours présenté pour le 28th joint Annual Business Conference », Shokokai, Montréal, 22 janvier 1991, E42 2003-07-001\78

Gouvernement du Québec. « Cahier d'information à la presse pour le Sommet francophone de Paris », Communiqué de presse, 1987, E42 2003-09-004\23

Ministère des Relations Internationales. « Guide de prospection du marché de la Nouvelle-Angleterre », janvier 1990, E42 2002-10-005\2

Ministère des Relations Internationales. « L'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis. Analyse dans une perspective québécoise » E42 2003-07-001\3

Ministère des Relations internationales. Mission commerciale en Asie du Sud-Est, « L'Asie, un immense marché à courtiser », 1989, E42 2003-07-001\3

Gil Rémillard « Conférence à la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain », 8 septembre 1987, E42 2003-04-001\8

Gil Rémillard. « Communiqué de presse du ministre des Relations internationales du 3 novembre 1989, E42 2003-09-004\5

### Autres sources

Comeau, Robert, Michel Lévesque. *Le Parti Libéral du Québec, Bibliographie rétrospective 1867-1990*, no39, 1991, Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, 198p.

Parti Libéral du Québec (commission politique). *Une richesse à renouveler, Parti Libéral du Québec*, Montréal, 1989, 100p.

### Publications gouvernementales

*Rapport du comité international du suivi aux chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français*, Dakar, mai 1989, Sainte-Foy, La Liberté, 1989, 129p.

ACCT. *L'avenir des pays francophones dans le développement mondial*, Paris, 1985

Bureau de la statistique. *Commerce international du Québec*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, Publications officielles, 1980-1995.

Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, Comité d'organisation du Sommet de Québec. *Actes de la deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, Québec, 2, 3 et 4 septembre 1987*, Sainte-Foy, La Liberté, 1988, 308p.

Congrès des relations internationales du Québec, Centre québécois de relations internationales, Institut Français des relations internationales, Institut canadien des affaires internationales. *Les sommets francophones: nouvel instrument de relations internationales*, Québec, Université Laval, Centre québécois de relations internationales, 1988, Collection: Choix, 232p.

Fleury, Claude, Serge Nadon. *Perspectives économiques entre le Québec et la Communauté économique européenne*, Québec, ministère des Affaires internationales, 1992, 117p.

Hébert, Germain. *Statistiques économiques: évolution du commerce international du Québec de 1978 à 1989*, Bureau de la statistique du Québec, 1990, 169p.

Ministère des Affaires internationales, *Recueil des ententes internationales du Québec: 1984-1989*, Québec, Publications officielles, 1990.

Ministère des Affaires internationales, *Recueil des ententes internationales du Québec: 1990-1992*, Québec, Publications officielles, 1993.

Ministère des Affaires internationales. *La libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique; les enjeux dans une perspective québécoise*, 1991.

Ministère des Affaires Internationales. *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, Québec, Publications du Québec, 1991, 228p.

Ministère des Affaires Internationales. *Rapport annuel - Ministère des affaires internationales*, Québec, Ministère des affaires internationales, de 1988 à 1994.

Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles. *Rapport annuel - Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles*, Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, 1994.

Ministère des Relations internationales. *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance: énoncé de politique de relations internationales*, Québec, Publication officielles, 1985, 105p.

Ministère des Relations internationales, *Rapport annuel - Ministère des relations internationales (Québec)*, Québec, Ministère des Relations internationales, de 1985 à 1988.

Ministère des Relations internationales, *Recueil des ententes internationales du Québec: 1964-1983*, Québec, Publications officielles.

Vérificateur général du Québec. *Rapport du Vérificateur général à l'Assemblée Nationale*, Chapitre 3: Le ministère des Affaires internationales, 1992, p.75-97.

### **Synthèses et monographies**

Balthazar, Louis, Louis Bélanger, Gordon Mace. 1993. *Trente ans de politique extérieure du Québec, 1960-1990*, Centre québécois de relations internationales, Montréal, Septentrion, 412p.

Frédéric Bastien, *Le poids de la coopération: le rapport France-Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 2006, p.275p.

Bastien, Frédéric. *Relations particulières: la France face au Québec après de Gaulle*, Montréal, Boréal, 1999, 423p.

Bernier, Luc. *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 173p.

Bourassa, Robert. *Gouverner le Québec*, Saint-Laurent (Québec), Fides, 1995, 305p.

Comeau, Robert, Guy Lachapelle (dir.). *Robert Bourassa: un bâtisseur tranquille*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 2003, 406p.

Hervouet, Gérard, Hélène Galarneau. *Présence internationale du Québec: chronique des années 1978-1983*, Centre québécois de relations internationales, Université Laval, Québec, 1984, 368p.

Legaré, Anne. *Le Québec, otage de ses alliés, les relations du Québec avec la France et les États-Unis*, Montréal, VLB, 2003, 328p.

Léger, Jean-Marc. *La francophonie: grand dessein, grande ambiguïté*, LaSalle (Québec), Hurtubise HMH, 1987, 242p.

Lemieux, Vincent. *Le Parti Libéral du Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, 1993, 257p.

Lisée, Jean-François. *Le tricheur: Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991*, Montréal, Boréal, 1994, 578p.

Lisée, Jean-François. *Dans l'oeil de l'aigle: Washington face au Québec*, Montréal, Boréal, 1990, 577p.

Martin, Yves. *Le Québec dans le monde*, Sainte-Foy, Québec dans le monde, 1990, Collections: Textes et documents, 170p.

Morin, Claude. *L'art de l'impossible: la diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal Express, 1987, 470p.

Paquin, Stéphane (dir.). *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 324p.

Paquin, Stéphane (sous la dir.), avec la collaboration de Louise Beaudoin, *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB, 2006, 358p.

Patry, André. *Le Québec dans le monde*, Montréal, Typo, 2006, 167p.

Torrelli, Maurice. *L'après Québec: quelle stratégie pour la francophonie?*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, Collection: Travaux et recherches de l'Institut du droit de la paix et du développement de l'Université de Nice, 72p.

### Mémoires et thèses

Jean Décary. *Claude Morin et les relations internationales du Québec (1963-1980)*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire par Jean Décary, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2002.

Samy Mesli, *La coopération franco-québécoise dans le domaine de l'éducation de 1965 à nos jours*, thèse présentée en cotutelle comme exigence partielle du doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, Université Paris VIII, 2006.

Shiro Noda. *Entre l'indépendance et le fédéralisme, 1970-1980 : la décennie marquante des relations internationales du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, 333p.

Philippe Poulin. *Les relations France-Québec au cours du second mandat du gouvernement Lévesque 1980-1985*, Montréal, Université de Montréal, 1997, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts en histoire

### Articles de périodiques

Aubé, Richard et al. *40 ans de relations directes et privilégiées entre le Québec et la France*, Paris, Service de la communication et des affaires publiques, Délégation générale du Québec, 2001, 114p.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XVII, no 2, juin 1986.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XVII, no 3, septembre 1986.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XVII, no 4, décembre 1986.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XVIII, no 2, juin 1987.

Galarneau, Hélène. « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XVIII, no 3, septembre 1987.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XIX, no 2, juin 1988.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XIX, no 3, septembre 1988.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XIX, no 4, décembre 1988.

Galarneau, Hélène. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XX, no 2, juin 1989.

Galarneau, Hélène et Manon Tessier Tessier. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XX, no 4, décembre 1989, p.1212-1223.

Galarneau, Hélène et Manon Tessier Tessier. « Chroniques des relations internationales du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXI, no 2, juin 1990.

Galarneau, Hélène et Manon Tessier Tessier. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXI, no 3, septembre 1990.

Martin, Yves. « Le Québec, maître de ses relations internationales », *L'Action Nationale*, vol LXXIX, no 10, décembre 1989.

Monière, Denis (dir.). *L'année politique au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, de 1989 à 1995.

Tessier, Manon. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXI, no 4, décembre 1990.

Tessier, Manon. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXII, no 1, mars 1991.

Tessier, Manon. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXII, no 2, juin 1991.

Tessier, Manon. « Les chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXIII, no 1, mars 1992.

Tessier, Manon. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXIII, no 2, juin 1992, p.436-444.

Tessier, Manon. « Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec », *Études internationales*, Centre québécois de relations internationales, vol XXIII, no 3, septembre 1992, p.627-735.

### Articles de journaux

« Le Québec va privilégier ses relations avec les États-Unis », *Le Devoir*, 3 août 1988.

« Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Québec seront très bavard à Newport », *Le Devoir*, 14 juin 1988, p.2.

« Jean-Louis Roy voit l'avenir de la francophonie en rose », *Le Devoir*, 24 septembre 1988, p.A14.

« La Francophonie veut réformer sa structure exécutive », *Le Devoir*, 8 mars 1989, p.2.

« Les grands rêves francophones butent sur le monde scientifique » *Le Devoir*, 30 mars 1989, p.4.

« D'autres priorités au sommet francophone », *Le Devoir*, 30 mars 1989, p.4.

« Bourassa et Mulroney sortent confiants du sommet de Dakar, *Le Devoir*, 27 mai 1989, p.1 et 10.

« Selon le ministre Guy Rivard la Francophonie doit déboucher sur l'économie », *Le Devoir*, 30 novembre 1989, p.2.

« Le secrétariat des peuples francophones devra fermer », *Le Devoir*, 20 janvier 1992.

« Après les propos de Leon Panetta sur l'ALENA, Washington rassure Ciaccia », *Le Devoir*, 28 avril 1993, p.7.

« Les délégations québécoises écoperont, Le ministère des Affaires internationales va sabrer son budget de 20 millions », *Le Devoir*, 23-24 octobre 1993, p.4.

« Mitterrand reçoit à Paris son « cousin du Québec » », *Le Devoir*, 2 février 1994, p.5.

« Fusion du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration avec celui des Affaires internationales », *Le Devoir*, 4 février 1994.

« John Ciaccia justifie le budget du ministère des Affaires internationales, « la relance ne va pas sans l'action internationale » », 23-24 avril 1994, p.B3

« Échanges commerciaux entre le Québec et les Etats-Unis, 1993: année record » *Le Devoir*, 25 juillet 1994, p.B3.

April, Pierre. « Louise Beaudoin déplore l'affaiblissement du lien direct entre Québec et Paris' », *Le Devoir*, lundi 27 juillet 1992, p. A4.

Bellemare, André. « Johnson fait à Londres une sortie anti-péquistes », *Le Devoir*, 4-5 février 1994.

Bissonnette, Lise. « Québec », *Le Devoir*, 30 juillet 1986, p.1 et 8.

Boileau, Josée. « Ciaccia nie ne faire que du commerce », *Le Devoir*, 31 octobre 1991, p.B1-B2.

Charrette, Donald. « Bourassa entreprend sa tournée européenne en vantant les mérites du traité de libre-échange », *Le Devoir*, 16 janvier 1989, p.2.

Charrette, Donald. « La Dame de fer souhaite la conclusion du Lac Meech, analyse Bourassa », *Le Devoir*, 20 janvier 1989, p.2.

Chartier, Jean. « Pour l'Europe, les importations dépassent de 150% les exportations, Le déficit de la balance commerciale atteint un niveau record », *Le Devoir*, 18 février 1987, p.7.

Ciaccia, John. « Revoir la politique internationale du Québec « l'homme ne vit pas seulement de pain » ... mais aussi de culture », *Le Devoir* 25 novembre 1989, p.A7.

Dansereau, Suzanne. « Ventes d'électricité: Bourassa a signé le plus gros contrat de l'histoire », *Le Devoir*, 27 avril 1989, p.2.

Delisle, Norman. « Bourassa fait le bilan de sa tournée européenne », *Le Devoir*, 6 février 1990, p.3.

Descôteaux, Bernard. « Pour financer son sommet de la Francophonie, Rémillard réussit à arracher à Gobeil une hausse de crédit de 20% », *Le Devoir*, 26 mars 1987 p.12.

Descôteaux, Bernard. « Au sommet des pays francophones, Le Québec veut assurer sa place pour l'avenir », *Le Devoir*, 7 mai 1987, p.2.

Descôteaux, Bernard. « Avec Gobeil, les relations internationales du Québec vont prendre le virage économique », *Le Devoir*, 25 juin 1988, p.A12.

Descôteaux, Bernard. « Les affaires internationales sont avant tout économiques avec Ciaccia », *Le Devoir*, 25 juin 1988, p.A12.

Descôteaux, Bernard. « Guy Rivard veut améliorer l'image de la francophonie », *Le Devoir*, 2 décembre 1989, p.12.

Dolbec, Michel. « Le prochain Sommet de la Francophonie sera axé sur l'efficacité et la bonne gestion », *Le Devoir*, 1 juin 1991, p.2.

Dolbec, Michel. « Québec et Paris signent un premier accord linguistique », *Le Devoir*, 16 mai 1991, p.2.

Dolbec, Michel. « Édith Cresson ne peut qu'améliorer les relations entre la France et le Québec », *Le Devoir*, 27 mai 1991, p.6.

Dolbec, Michel. *Le Devoir*, « Rae, Bourassa, Mulroney se suivront à Matignon », 14 novembre 1991, p.6.

Dolbec, Michel. « Pas de visite d'un chef de gouvernement français à Québec avant un bon moment », *Le Devoir*, 18 janvier 1993, p.2.

Dolbec, Michel. « Cannon plaide en France la cause des producteurs de télé », *Le Devoir*, 19 avril 1993, p.4.

Dolbec, Michel. « Le chemin de Paris coûte cher », *Le Devoir*, 29-30 mai 1993, p.6.

Dumas, Jocelin. « Landry annonce la formation d'une Commission consultative sur le libre-échange », *Le Devoir*, 27 novembre 1985, p.13.

Gilbert, Mario. « Québec n'a pas l'intention de sabrer dans ses délégations commerciales », 19-20 mars 1994, p.B3.

Groulx, Pierre-Paul, Guilain Cauchy, « Le Québec doit aussi miser sur l'Europe », *Le Devoir*, jeudi 7 octobre 1993, p. A8.

Lamontagne, Gilles G. « TV5 ouvre sur l'Afrique », *Le Devoir*, 4 février 1994, p.B9.

Lesage, Gilles. « Des maisons transformées en cabane, déplore Johnson, Rémillard confirme la fermeture de représentations en Europe, en Amérique Latine et aux Etats-Unis », *Le Devoir*, 24 avril 1986, p.2.

Lesage, Gilles. « Rémillard: la souveraineté du Parlement n'est pas absolue », *Le Devoir*, 14 juin 1986, p.4.

Macdonald, Pierre. « Libre-échange: le Québec défendra ses intérêts », *Le Devoir*, 24 mai 1986, p.9.

O'Neill, Pierre. « En Afrique et en Asie, Jean-Louis Roy préconise l'ouverture d'autres délégations du Québec à l'étranger », *Le Devoir*, 22 janvier 1986, p.3.

O'Neill, Pierre. « Ottawa veut anéantir les visées des provinces, croit Beaudoin », *Le Devoir*, 31 octobre 1991, B1-B2.

Racine, Bernard. « La cérémonie d'ouverture, devant 1,500 invités, Mulroney: solidarité nouvelle, Bourassa: une occasion unique », *Le Devoir*, 3 septembre 1987, p.12.

Theulier, Marie-Agnès. « Une « petite guerre » entre ministères », *Le Devoir*, 23 décembre 1987, p.A2.

Tramier, Sylviane. « Qu'advient-il de l'axe Québec-Paris? », *Le Devoir*, 28 décembre 1992, p. 1.

Tremblay, Frédéric. « La crise canadienne n'effraie pas les investisseurs, selon Bourassa », *Le Devoir*, 2 février 1992.

Turcotte, Claude. « Mission économique de Bacon en Afrique », *Le Devoir*, 12 janvier 1991, p.6.

Turcotte, Claude. « Une journée historique, le compromis sur l'ALENA soulage Ottawa et Québec », *Le Devoir*, 14-15 août 1993, p.6.

Van de Walle, Michel. « L'Office de l'énergie permet à Hydro d'exporter en Nouvelle-Angleterre », *Le Devoir*, 28 sept 1990, p.5.

Venne, Michel. « Les ministres québécois ne manquaient pas en Belgique, la semaine dernière », *Le Devoir*, 15 novembre 1990, p.3.

Venne, Michel. « Québec n'y voit que des avantages, Le vice-président du PQ, Bernard Landry partage l'enthousiasme de John Ciaccia », *Le Devoir*, 15 novembre 1990, p.3.

Venne, Michel. « Bourassa se défend d'avoir un rôle secondaire à jouer », *Le Devoir*, 21 novembre 1991, p.1 et 4.

Venne, Michel. « TV5 étendue à l'Afrique », *Le Devoir*, 21 novembre 1991, p.2.

Venne, Michel. « Édith Cresson souhaite venir au Québec en 1992 », *Le Devoir* 22 novembre 1991, p.2.

Venne, Michel, Chantale Hébert. « Bourassa ira négocier à Ottawa fort de l'appui de ses ministres », *Le Devoir*, 13 août 1992, p.3.

Venne, Michel. « La francophonie doit limiter ses appétits, selon Guy Rivard », *Le Devoir*, 8 décembre 1992.

Venne, Michel. « Francophonie plurielle: La langue est l'ingrédient qui unit la Francophonie, mais la coopération en est l'objet primordial, estime la présidente du CFP », *Le Devoir*, 3 mai 1993, p. A1.

Venne, Michel. « 46 pays se réunissent ce week-end à l'île Maurice, le sommet francophone veut exclure la culture du GATT », *Le Devoir*, 12 octobre 1993, p.5.

Venne, Michel. « La francophonie doit être plus visible », 19-20 mars 1994, p.A10.